AMICALE DES ANCIENS PARLEMENTAIRES DU QUÉBEC

VOLUME 17, NUMÉRO 2, JUIN 2016

BULLETIN DE L'AMICALE

- Hommage à Robert Bourassa
- L'assemblée générale du 18 mai 2016
- Marie-Claire Kirkland, 1924-2016

TABLE DES **MATIÈRES**

Photo : BAnQ, fonds Ministère des Communications, photographe : Jean-Yves Bruel

EN COUVERTURE

Robert Bourassa est né à Montréal, le 14 juillet 1933.

Il a étudié au collège Brébeuf à Montréal et à l'Université de Montréal, où il a reçu la médaille du gouverneur général, en 1956. Admis au Barreau du Québec en juin 1957. A obtenu une maîtrise en sciences économiques et politiques d'Oxford, en Angleterre, en 1959, et une maîtrise en fiscalité et droit financier de l'Université Harvard en 1960.

Conseiller fiscal au ministère du Revenu national, à Ottawa, de 1960 à 1963. Professeur de sciences économiques et de fiscalité à l'Université d'Ottawa, de 1961 à 1963. Secrétaire et directeur des recherches de la Commission royale d'enquête Bélanger sur la fiscalité, de 1963 à 1965. Conseiller spécial sur les questions économiques et fiscales au ministère fédéral des Finances. Professeur de finances publiques à l'Université de Montréal et à l'Université Laval, de 1966 à 1969.

Élu député libéral dans Mercier en 1966. Réélu en 1970 et 1973. Chef du Parti libéral du Québec du 17 janvier 1970 au 19 novembre 1976. Premier ministre et président du Conseil exécutif du 12 mai 1970 au 25 novembre 1976. Ministre des Finances du 12 mai au 1er octobre 1970. Ministre des Affaires intergouvernementales du 11 février 1971 au 2 février 1972 et du 12 octobre au 25 novembre 1976. Défait en 1976.

Professeur invité à l'Institut européen d'administration des affaires à Fontainebleau et conférencier à l'Institut des affaires européennes à Bruxelles, en 1977. Puis, professeur au Center of Advanced International Studies, à l'Université Johns Hopkins, à Washington, en 1978. Par la suite, professeur au Département de science politique de 'Université Laval et de l'Université de Montréal en 1979. Enfin, professeur invité aux universités de la Caroline du Sud en 1981 et de New Haven (Yale) en 1982. A aussi été conseiller économique et financier.

Réélu chef du Parti libéral du Québec le 15 octobre 1983. Élu député libéral dans Bertrand à l'élection partielle du 3 juin 1985. Chef de l'opposition du 14 juin au 2 décembre 1985. Défait en 1985. Élu dans Saint-Laurent à l'élection partielle du 20 janvier 1986. Réélu en 1989. Premier ministre et président du Conseil exécutif, du 12 décembre 1985 au 11 janvier 1994. Ne s'est pas représenté en 1994.

Professeur associé à la Faculté de droit de l'Université de Montréal.

A publié notamment *Bourassa/Québec* en 1970, *La Baie James* en 1973, *Deux fois la Baie James* en 1981, *L'énergie du Nord: la force du Québec* en 1985, *Le défi technologique* en 1985 et *Gouverner le Québec* en 1995.

A obtenu, en 1987, un doctorat *honoris causa* en philosophie de l'Université de Tel-Aviv et l'Ordre du mérite des diplômés de l'Université de Montréal. Enfin, il a reçu, à titre posthume, l'insigne de grand officier de la Légion d'honneur, le 21 février 1997.

Décédé à Montréal, le 2 octobre 1996, à l'âge de 63 ans et 3 mois.

3 Mot du rédacteur

4 Conseil d'administration 2016-2017

5 Rapport du président

9 Rapports des comités

13 Prix de l'Amicale

21 Sous l'œil des photographes

25 Robert Bourassa : de chef de parti à chef d'État

29 Robert Bourassa tel que je l'ai connu

32 La relation Ryan-Bourassa

34 Robert Bourassa : le courage tranquille d'un bâtisseur

36 Robert Bourassa en 1985 : un retour à la vie politique aussi inédit qu'imprévisible

38 Hommage à Marie-Claire Kirkland

41 En marche pour la parité

43 Pour saluer Jean-Paul L'Allier

44 François Cloutier, l'homme de parole et d'écoute

46 François Cloutier, un membre très attaché à son Amicale

47 Victor Goldbloom, l'homme de tous les dialogues

49 Le « tablettage » des rapports augmente le scepticisme de la population

50 Le témoignage des parlementaires, une contribution déterminante à *La Tribune de la presse à Québec depuis 1960*

54 Les premiers parlements

61 En première lecture

63 Hommage à Claude-G. Gosselin

65 Le président de l'Assemblée nationale honoré pour son parcours exceptionnel

66 Anciens parlementaires en action

73 Souvenons-nous de...

VINGT ANS APRÈS SA MORT, ROBERT BOURASSA TOUJOURS PRÉSENT

Serge Geoffrion

Il y a cinquante ans ce mois-ci, c'était le 5 juin 1966, Robert Bourassa était élu pour une première fois dans la circonscription montréalaise de Mercier. Lors de ces élections générales, l'Union nationale de Daniel Johnson défaisait de justesse le premier ministre Jean Lesage et son « équipe du tonnerre ». Quatre ans plus tard, à seulement 36 ans, M. Bourassa devenait le 22e premier ministre du Québec. Vingt ans après son décès, survenu en octobre 1966, sa présence dans l'histoire politique se fait toujours sentir : sa vie et sa carrière ont été abondamment relatées, et nous avons laissé la parole à quelques fidèles amis du premier ministre Bourassa[1].

Aussi, il a été facile de convaincre des collègues de témoigner de leur amitié, voire de leur admiration pour celui qui dirigea le Québec, d'abord de 1970 à 1976, et ensuite de 1985 à 1994. Nous remercions Mme Lise Bacon ainsi que MM. Raymond Garneau et Jean-Claude Rivest pour leurs témoignages bien sentis et pour nous avoir permis d'en apprendre davantage sur leur collègue mais surtout, sur leur ami Robert Bourassa. Merci également à M. Norman Delisle, journaliste à la Tribune de la presse durant 36 ans, qui a témoigné de la relation de M. Bourassa avec le quatrième pouvoir.

Nous reproduisons des hommages tout aussi émouvants pour Mme Marie-Claire Kirkland, qui nous a quittés le 24 mars dernier et qui, comme Robert Bourassa, a laissé un souvenir indélébile dans l'histoire politique du Québec. D'autres collègues évoquent la carrière de trois anciens parlementaires décédés récemment, MM. François Cloutier, Jean-Paul L'Allier et Victor Goldbloom.

Comme à notre habitude, nous revenons abondamment sur les activités entourant l'assemblée générale annuelle du 18 mai dernier. Aussi, nous réitérons nos félicitations à nos collègues Raymond Garneau et Michel Leduc, respectivement récipiendaires des prix René-Chaloult et Jean-Noël-Lavoie.

Je profite de cet espace pour vous informer que le présent numéro du *Bulletin de l'Amicale* sera mon dernier à titre de rédacteur. Après six années à la barre et une douzaine de numéros, je pense avoir donné le meilleur de moi-même à cette publication qui fait honneur à celles et ceux qui ont eu le privilège unique d'avoir été des parlementaires certes, mais des parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec !

Enfin, j'offre mes sincères remerciements aux membres du conseil d'administration, du comité de lecture ainsi qu'aux collaborateurs d'horizons divers, au personnel de l'Assemblée nationale et tout spécialement, à Mmes Marie Tanguay et Manon Voyer qui ont été durant ces années de formidables et indispensables collaboratrices.

Bonne lecture et au plaisir,

■ **Serge Geoffrion**
Député de La Prairie (1998-2003)

1 À lire aussi l'article de notre collègue Claude Trudel dans le *Bulletin* du printemps 2010.

CONSEIL D'ADMINISTRATION **2016-2017**

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AAPQ

ÉLUS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 18 MAI 2016

PRÉSIDENT

- M. Yvan Bordeleau
  Député de l'Acadie
  1989-2007

VICE-PRÉSIDENTE

- M[me] Rita Dionne-Marsolais
  Députée de Rosemont
  1994-2008

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

- M. Michel Morin
  Député de Nicolet-Yamaska
  1994-2007

ADMINISTRATEURS

- M[me] France Dionne
  Députée de Kamouraska-Témiscouata
  1985-1997
- M. Janvier Grondin
  Député de Beauce-Nord
  2003-2012
- M. Michel Tremblay
  Député de Rimouski
  1985-1994

PRÉSIDENT SORTANT

- M. Michel Létourneau
  Député d'Ungava
  1994-2007

PRÉSIDENTS DES COMITÉS DE L'AMICALE DES ANCIENS PARLEMENTAIRES DU QUÉBEC

COMITÉ DES ACTIVITÉS

- M[me] Carole Théberge
  Députée de Lévis
  2003-2007

COMITÉ DES ARCHIVES ET OBJETS DE MÉMOIRE

- M. Jacques Brassard
  Député de Lac-Saint-Jean
  1976-2002

COMITÉ DES COMMUNICATIONS (*BULLETIN*)

- M. Serge Geoffrion
  Député de La Prairie
  1998-2003

COMITÉ SUR LE PARLEMENTARISME ET LA DÉMOCRATIE

- M[me] Rita Dionne-Marsolais
  Députée de Rosemont
  1994-2008

COMITÉ DES FEMMES ANCIENNES PARLEMENTAIRES

Formation à venir

Photo : Collection Assemblée nationale du Québec, photographe : Roch Théroux

M. Michel Morin, M. Michel Tremblay, M[me] Rita Dionne-Marsolais, M. Yvan Bordeleau, M. Michel Létourneau, M[me] France Dionne et M. Janvier Grondin

RAPPORT DU **PRÉSIDENT**

Depuis la dernière assemblée générale, le conseil d'administration de l'Amicale des anciens parlementaires a tenu quatre réunions à Québec, dans les édifices de l'Assemblée nationale, soit les 14 octobre et 1er décembre 2015, de même que les 10 février et 27 avril 2016.

REPRÉSENTATION DE L'AMICALE

Durant l'année, le président et les membres du conseil d'administration de l'Amicale sont conviés à assister à différentes activités. En lien avec notre mission et dans la mesure du possible, nous tenons à ce que l'Amicale y soit représentée.

Les 31 mai, 1er et 2 juin 2015, la présidente sortante, Mme Carole Théberge, a représenté l'Amicale à l'assemblée générale annuelle de l'Association canadienne des ex-parlementaires qui s'est tenue à Ottawa. Le 6 mai dernier, le vice-président de l'Amicale, M. Yvan Bordeleau, nous a représentés à la réception de l'Association canadienne des ex-parlementaires à l'hôtel de ville de Montréal.

Les 1er et 2 décembre 2015, l'Amicale des anciens parlementaires du Québec a été l'hôte de la réunion annuelle des associations d'anciens parlementaires du Canada. Des représentants de l'Association canadienne et des associations des assemblées législatives de l'Alberta, du Manitoba et de l'Ontario étaient présents. Les rapports sur les activités et les projets de chacune des associations ont été présentés et une discussion a suivi. La présentation de la série *Mémoires de députés* fut particulièrement appréciée.

J'en profite pour saluer M. Rosario Marchese, représentant de l'Association ontarienne des ex-parlementaires, et M. Marcel R. Tremblay, représentant de l'Association canadienne des ex-parlementaires, qui se sont déplacés pour participer aux activités de notre 22e assemblée générale.

COMITÉS PERMANENTS

Michel Létourneau

Les quatre comités permanents de l'Amicale ont poursuivi leurs activités efficacement tout au long de l'année. Les rapports des comités vous ont été présentés au cours de l'assemblée générale annuelle.

Je vous rappelle le nom des présidents des quatre comités permanents de l'Amicale :

- Comité des archives et des objets de mémoire : M. Jacques Brassard ;
- Comité sur le parlementarisme et la démocratie : Mme Rita Dionne-Marsolais ;
- Comité des communications : M. Serge Geoffrion ;
- Comité des activités : Mme Carole Théberge.

Je remercie chacun des présidents pour le travail accompli et le temps qu'il y consacre. Au nom de tous les membres du conseil d'administration, je tiens particulièrement à souligner le travail colossal accompli par notre collègue Serge Geoffrion pour la préparation des deux numéros annuels du *Bulletin de l'Amicale*.

COMMÉMORATION DU PREMIER PARLEMENT DU QUÉBEC (1792-1838) DANS LE PARC MONTMORENCY À QUÉBEC

À l'assemblée générale de 2015, les membres de l'Amicale ont adopté à l'unanimité une motion proposée par notre collègue André Gaulin, motion concernant le premier Parlement du Québec (1792-1838) dans le parc Montmorency à Québec.

Le président de l'Assemblée nationale fut informé de l'adoption de cette motion dans les meilleurs délais. Le Comité des fêtes soulignant le 225e anniversaire des institutions parlementaires, présidé par le 3e vice-président de l'Assemblée nationale,

M. François Gendron, assurera le suivi de cette motion. En octobre, à la suite d'une réunion du conseil d'administration, j'ai envoyé une lettre à monsieur Gendron afin de l'assurer de la collaboration de l'Amicale dans ce dossier.

M. André Gaulin a aussi écrit à M. Gendron afin de préciser les suites souhaitées à la proposition votée unanimement à l'assemblée générale. Voici un extrait de son courriel :

> **« Nous souhaitons donc que ce premier Parlement soit signalé de manière importante. Nous pensons qu'une simple plaque commémorative serait un minimum tout en étant sensibles au fait d'éviter des frais excessifs. Nous pensons, par exemple, qu'un rappel de ce fait historique important (non signalé jusqu'à aujourd'hui) pourrait s'accompagner d'une oeuvre d'art (voir celle qui a été faite dans le cimetière de la guerre de Sept Ans, par exemple). Nous pensons, en l'occurrence, à une réplique de la statue d'Alfred Laliberté intitulée *Le député arrivant à Québec*, qui fait partie de la série des personnages intitulée *Métiers, coutumes et légendes d'autrefois*, réalisés entre 1927 et 1931 par l'artiste. »**

ADHÉSION

Nous sommes très heureux de constater qu'à ce jour, l'Amicale compte 224 membres, ce qui représente près de 50 % des anciens parlementaires.

SALON DES ANCIENS

Je vous rappelle que le Salon des anciens est situé au local MZ.04 de l'édifice Pamphile-Le May, dans l'enceinte de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale. Les anciens parlementaires y sont tous les bienvenus lorsqu'ils viennent à l'Assemblée nationale. Que ce soit pour travailler, pour une rencontre avec des anciens collègues ou encore pour une petite pause, le Salon des anciens est à votre disposition pendant les heures d'ouverture de la Bibliothèque.

SECRÉTARIAT

Pour assurer la coordination des activités de l'Amicale et les liens administratifs avec l'Assemblée nationale, la permanence de l'Amicale est assurée par M^me^ Manon Voyer. Je profite de l'occasion pour la remercier pour sa disponibilité et la qualité de son travail. M^me^ Voyer collabore étroitement avec les membres du conseil d'administration. Elle doit planifier et veiller au bon déroulement et au suivi des réunions du conseil d'administration et de l'assemblée générale. Régulièrement, elle doit répondre aux demandes de députés, d'anciens parlementaires, de chercheurs, de journalistes ou de divers groupes intéressés par l'expertise de nos membres et leur connaissance de l'environnement politique d'hier et d'aujourd'hui. En faisant les contacts et les liens nécessaires, en effectuant certaines recherches et répondant à ces demandes, elle contribue à la mission de l'Amicale.

ENREGISTREMENT DE TÉMOIGNAGES

Après 10 années de production, l'Assemblée nationale a procédé à une refonte de la série *Mémoires de députés*. La facture visuelle a été complètement renouvelée, et c'est dorénavant le journaliste retraité John Grant qui anime les entrevues dans un tout nouveau décor. Quelques témoignages ont été enregistrés au cours de la dernière année. D'autres tournages sont prévus pour les mois de juin et de décembre prochains. Les premières émissions seront diffusées à l'automne 2016.

Les autorités de l'Assemblée nationale ont confié la tâche de chargée de projet de la série *Mémoires de députés* à la secrétaire de l'Amicale, M^me^ Manon Voyer.

PRIX DE L'AMICALE

Nous avons décerné durant l'assemblée générale annuelle les Prix de l'Amicale à deux anciens parlementaires. Cette année, M. Michel Leduc est le récipiendaire du prix Jean-Noël-Lavoie et M. Raymond Garneau est le récipiendaire du prix René-Chaloult.

Ces prix reconnaissent de façon tangible l'engagement et le rayonnement de nos membres. Deux de nos collègues, à savoir MM. Jean-Paul Champagne et Yvan Bordeleau, ont rendu hommage aux lauréats. Le président de l'Assemblée nationale a remis la médaille de l'Assemblée nationale aux deux récipiendaires.

NÉCROLOGIE

Sur une note un peu plus triste, depuis mai 2015, 18 de nos anciens collègues nous ont quittés.

Il s'agit de :

Monsieur Jacques Parizeau, député de L'Assomption de 1976 à 1984 et de 1989 à 1996, décédé à Montréal **le 1er juin 2015**, à l'âge de 84 ans.

Monsieur Pierre MacDonald, député de Robert-Baldwin de 1985 à 1989, décédé à Verdun **le 7 juillet 2015**, à l'âge de 79 ans.

Monsieur Jean Alfred, député de Papineau de 1976 à 1981, décédé à Gatineau **le 20 juillet 2015**, à l'âge de 75 ans.

Monsieur Gilles Gauthier, député de Trois-Rivères de 1969 à 1970, décédé à Notre-Dame-du-Mont-Carmel **le 17 août 2015**, à l'âge de 79 ans.

Madame Jocelyne Ouellette, députée de Hull de 1976 à 1981, décédée **le 20 août 2015**, à l'âge de 71 ans.

Monsieur Pierre de Bellefeuille, député de Deux-Montagnes de 1976 à 1985, décédé à Montréal **le 30 septembre 2015**, à l'âge de 92 ans. Je vous rappelle que M. de Bellefeuille a été président de l'Amicale de 1999 à 2001.

Monsieur Jean-Guy St-Roch, député de Drummond de 1985 à 1994, décédé à Magog **le 6 novembre 2015**, à l'âge de 75 ans.

Monsieur Aurèle Audet, député d'Abitibi-Ouest de 1970 à 1973, décédé à La Sarre **le 28 novembre 2015**, à l'âge de 95 ans.

Monsieur Maurice Martel, député de Richelieu de 1966 à 1970 et de 1976 à 1985, décédé à Sorel-Tracy **le 1er décembre 2015**, à l'âge de 79 ans.

Monsieur Jean-Paul L'Allier, député de Deux-Montagnes de 1970 à 1976, décédé à Québec **le 5 janvier 2016**, à l'âge de 77 ans.

Monsieur Georges-É. Tremblay, député de Bourassa de 1966 à 1973, décédé à Laval **le 25 janvier 2016**, à l'âge de 88 ans.

Monsieur Victor C. Goldbloom, député de D'Arcy-McGee de 1966 à 1979, décédé à Montréal **le 15 février 2016**, à l'âge de 92 ans.

Monsieur Guy Bélanger, député de Laval-des-Rapides de 1985 à 1993, décédé à Lac-Supérieur **le 18 février 2016**, à l'âge de 74 ans.

Monsieur François Cloutier, député d'Ahuntsic de 1970 à 1973 et de L'Acadie de 1973 à1976, décédé en France **le 23 mars 2016**, à l'âge de 93 ans.

Madame Marie-Claire Kirkland, députée de Jacques-Cartier de 1961 à 1966, puis de Marguerite-Bourgeoys de 1966 à 1973, décédée à Montréal **le 24 mars 2016**, à l'âge de 91 ans.

Monsieur Yvon Charbonneau, député de Bourassa de 1994 à 1997, décédé en Floride **le 22 avril 2016**, à l'âge de 75 ans.

Monsieur Réjean Lafrenière, député de Gatineau de 1989 à 2007, décédé à Lac-Sainte-Marie **le 30 avril 2016**, à l'âge de 80 ans.

Monsieur Denis Hardy, député de Terrebonne de 1965 à 1966 et de 1970 à 1976, décédé **le 12 mai 2016**, à l'âge de 80 ans. Je vous rappelle que M. Hardy a été président de l'Amicale de 2001 à 2003.

Si vous le voulez bien, nous allons observer une minute de silence à leur mémoire.

RAPPORT DU **PRÉSIDENT**

Je termine ma deuxième année à la présidence de notre Amicale. Je veux prendre le temps de vous remercier pour la confiance que vous m'avez témoignée au cours de ces deux années. Je désire remercier plus particulièrement les membres du conseil d'administration pour leur précieuse collaboration. Je garderai toujours un excellent souvenir de notre travail accompli dans un cadre non partisan et un esprit de franche camaraderie. Je remercie également le président de l'Assemblée nationale pour son appui aux différentes activités de l'Amicale.

Bref, un grand merci à ceux et celles qui, au cours des années, contribuent au développement de l'Amicale et à son rayonnement.

Bonne continuité à l'Amicale !

■ **Michel Létourneau**
Député d'Ungava (1994-2007)
Président de l'Amicale des anciens parlementaires

Photo : Claude Lachance

M^me^ Carole Théberge, M. Janvier Grondin, M^me^ Manon Voyer ainsi que MM. Michel Létourneau et Yvan Bordeleau

RAPPORT DU COMITÉ SUR LE PARLEMENTARISME ET LA DÉMOCRATIE

Rita Dionne-Marsolais

L'année 2015 en fut une d'échanges et de coopération. Deux contributions sont à souligner.

D'abord, comme par les années passées, l'Amicale a échangé avec les associations voisines : l'Association canadienne et les associations de l'Ontario, du Manitoba et de l'Alberta. De plus, le Comité a travaillé à élargir les efforts de l'Amicale, en particulier auprès de ses membres féminins.

Pour ce qui est de la collaboration avec les associations des anciens parlementaires des autres provinces du Canada, l'Amicale a accueilli leurs représentants lors d'une rencontre qui s'est tenue à Québec à l'automne 2015. C'était en effet au tour du Québec d'être l'hôte de la rencontre annuelle des représentants des associations canadiennes des anciens parlementaires. Cette activité a eu lieu à Québec les 1er et 2 décembre 2015. Le Comité l'a fait coïncider avec une séance du conseil d'administration de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec afin de minimiser les déplacements (et donc, les coûts) pour les membres du conseil d'administration.

À cette occasion, nous avons pu présenter le Vieux-Québec à ses représentants qui ont ainsi visité certains lieux historiques de Québec et en ont appris un peu plus sur l'histoire du Québec. En fin de journée, ils ont été invités à assister à la cérémonie soulignant les dix, trente et trente-cinq années de vie parlementaire des députés suivants : Stéphane Bergeron, Jacques Chagnon et Pierre Paradis. Ils ont été très étonnés et agréablement surpris devant ce type de commémoration et voudront s'en inspirer chez eux.

Enfin, le lendemain, les représentants des autres provinces ont assisté à une rencontre avec certains représentants du conseil d'administration de l'Amicale afin de mettre à jour les activités et les avancements de chacune des associations. Les échanges ont été enrichissants.

L'autre activité importante de notre Comité a été de donner suite à une suggestion faite par certains membres de l'Amicale lors de l'assemblée générale annuelle de 2015 sur la place des femmes au sein de l'Amicale. C'est ainsi que Marie Malavoy s'est jointe à la présidence du Comité pour mettre au point un projet de comité permanent de femmes anciennes parlementaires du Québec. Ce projet a été soumis à deux séances du conseil d'administration et, après bonification, a été accepté par le conseil de l'Amicale qui vous l'a présenté pour approbation au cours de l'assemblée générale annuelle. Il a fait l'objet de plusieurs démarches intéressantes.

Je remercie tous mes collègues ayant contribué aux travaux du Comité sur le parlementarisme et la démocratie et en particulier, les membres du conseil d'administration pour leur appui tout au cours de l'année 2015.

J'aimerais remercier Marie Malavoy pour son importante participation aux travaux du comité également.

Enfin, j'aimerais remercier Manon Voyer pour son soutien tout au cours de cette dernière année.

■ **Rita Dionne-Marsolais**
Députée de Rosemont (1994-2008)
Présidente du Comité sur le parlementarisme
et la démocratie

Jacques Brassard

RAPPORT DU COMITÉ DES ARCHIVES ET OBJETS DE MÉMOIRE

D'abord, signalons deux arrivées pour remplacer deux départs : Claude Trudel et Janvier Grondin remplacent André Harvey et Pierre Gingras. Nous remercions ces deux derniers pour leur utile contribution aux travaux du Comité.

Je vous rappelle qu'en plus des anciens parlementaires, le Comité compte des représentants de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale, dont le secrétaire de notre Comité, M. Denis Perreault, de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), du Directeur général des élections du Québec et de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec.

En matière d'archives proprement dites, les dépôts se font à un rythme soutenu et satisfaisant, ce qui démontre bien que les anciens parlementaires sont de plus en plus conscients de l'importance, pour ne pas dire de la nécessité, de procéder au dépôt de leurs archives.

C'est ainsi qu'il y a eu des signatures de donations, au cours des derniers mois, concernant, par exemple, les fonds d'archives de Jean-Guy Lemieux, Pierre MacDonald, Jacques et François Trépanier, Marie Tifo et Pierre Curzi ainsi que de Maurice Bellemare.

Je tiens à signaler tout particulièrement qu'après avoir communiqué avec Robert Libman, ce dernier m'a donné l'assurance qu'il procéderait bientôt au dépôt des archives du Parti égalité.

Pour ce qui est des objets de mémoire, il convient de signaler que ce nouveau secteur archivistique a vraiment pris son essor et qu'il s'enrichit constamment. C'est ainsi, à titre d'exemple, qu'Alain Gariépy, de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale, un pionnier en cette matière, a déposé sa propre collection d'objets de mémoire. Et d'autres se sont ajoutés ces derniers mois : collection Marc-Alain Tremblay (horloge d'Honoré Mercier) ; Cécile Belley-Aubin (bureau de Pierre-Joseph-Olivier Chauveau) ; collection Cyrille Fraser-Delâge (fauteuil de Cyrille Delâge) ; collection Louis-Michel Fontaine (tableaux) et collection Jocelyn Tessier (bronze de Pierre-Joseph-Olivier Chauveau).

Le secteur des archives prend une telle ampleur que la question de sa mise en valeur s'impose de plus en plus. Un espace muséal au parlement ayant pour vocation d'exposer au public ces objets de mémoire évoquant notre histoire politique et parlementaire devient un projet éminemment souhaitable. Les travaux d'agrandissement du parlement pourraient être l'occasion de prévoir l'aménagement d'un tel espace. Il serait tout à fait pertinent que l'Amicale en fasse une demande formelle au président de l'Assemblée nationale.

Je termine en vous informant que la série *Mémoires de députés* se poursuit. Il y a déjà une centaine d'anciens parlementaires dont les entrevues sur leur parcours politique constituent un lot précieux d'archives sonores et visuelles. Je ne connais pas d'autres parlements que le nôtre où une telle série d'émissions existe.

Le comité de gestion de cette série a sélectionné une dizaine d'anciens parlementaires dont les entrevues seront enregistrées de juin à décembre. Ça continue... dans un nouveau décor et avec un nouveau maître du jeu, en la personne du journaliste à la retraite John Grant, qui remplace Gilles Morin.

■ **Jacques Brassard**
Député de Lac-Saint-Jean (1976-2002)
Président du Comité des archives
et objets de mémoire

RAPPORT DU COMITÉ DES COMMUNICATIONS

Serge Geoffrion

Le Comité des communications publie deux fois l'an le *Bulletin de l'Amicale des anciens parlementaires* du Québec. Il est aussi responsable du site Internet de l'Amicale ainsi que de la publication du *Bottin de l'Amicale*.

Cette année encore, notre Comité de rédaction s'est enrichi d'un autre collègue en la personne de M. René Blouin. Avec M^mes^ Marie Malavoy, Rita Dionne-Marsolais et Carole Théberge, ces quatre anciens parlementaires composent, avec M^me^ Manon Voyer, un comité de rédaction et de réflexion apprécié et surtout, très efficace.

Je tiens à remercier également toute l'équipe de M. Frédéric Fortin, le directeur général des Affaires institutionnelles et de la Bibliothèque du Parlement, tout particulièrement M^me^ Manon Voyer, la coordonnatrice de l'Amicale, ainsi que sa collaboratrice, M^me^ Éliane de Nicolini.

Je remercie aussi toute l'équipe de M^me^ Manon Paré, plus particulièrement M^me^ Maude Lalancette, pour le graphisme de notre *Bulletin* qui, à ce chapitre également, ne cesse de s'améliorer au fil de ses parutions.

Au cours de la dernière année, nous avons publié deux numéros. Celui du printemps 2015 a consacré la majorité de ses pages au 75^e^ anniversaire du droit de vote des femmes au Québec : ce numéro honore, entre autres, la contribution exceptionnelle de M^me^ Marie-Claire Kirkland, qui nous a malheureusement quittés le 24 mars 2016. Il s'agit d'un numéro dont nous sommes particulièrement fiers. Au début de l'année 2016, un second numéro, à la mémoire du premier ministre Daniel Johnson, le père, a donné lieu, de plus, à la publication d'un texte inédit rédigé par ses deux fils, Daniel et Pierre Marc, qui ont été aussi premiers ministres du Québec. C'est là un autre numéro qui a bien reflété la mission et l'esprit de notre Amicale.

Je réitère, finalement, que la participation de tous et de chacun est nécessaire à la production de ce *Bulletin*. Nous comptons sur vous pour faire parvenir au secrétariat de l'Amicale toute information ou suggestion qui pourrait s'avérer intéressante pour nos membres et pour l'ensemble de nos lecteurs.

■ **Serge Geoffrion**
Député de La Prairie (1998-2003)
Président du Comité des communications

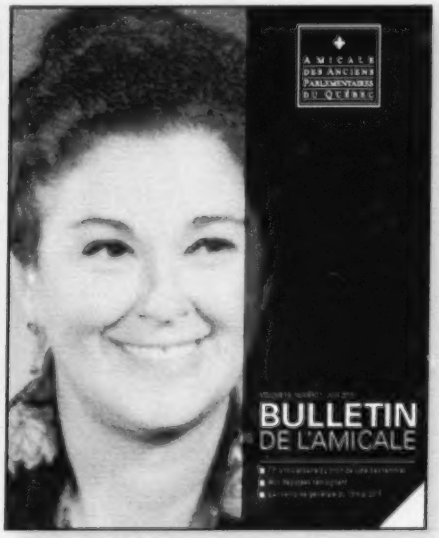

Carole Théberge

RAPPORT DU COMITÉ DES ACTIVITÉS

À l'image des activités offertes à nos membres depuis 2008, la visite au Monastère des Augustines a encore une fois séduit les participants.

Datant de 1695, rouvert le 1er août 2015 après d'importantes rénovations, l'édifice regroupe maintenant un hôtel ainsi qu'un musée où on offre des programmes en culture et mieux-être. Une visite dans ce bâtiment au cœur du Vieux- Québec nous fait voyager au temps des Augustines, missionnaires de la santé et de l'accueil : calme, silence, vie intérieure, richesse du patrimoine, jardins invitants… une expérience unique !

La visite guidée du Musée du Monastère des Augustines, situé sur la rue des Remparts, nous a permis de constater que celui-ci a fait l'objet d'une métamorphose complète en « hôtel expérience » incluant, entre autres, les salles d'expositions, le chœur des religieuses attenant à l'église des Augustines-de-l'Hôtel-Dieu-de-Québec, des cellules de religieuses reconverties en chambres authentiques, des chambres plus contemporaines et les voûtes d'origine. Et partout, on note cette préoccupation de mise en valeur juste et inspirante.

On pose le même constat pour les espaces muséaux présentant plus de 1000 artéfacts. Nous ne pouvions qu'apprécier la vision des religieuses et leur apport inestimable au patrimoine par la conservation de tous ces éléments qui ont fait leur quotidien au cours des siècles derniers.

Un repas partagé dans un des réfectoires nous a donné le temps d'échanger sur cette visite extraordinaire, et je suis convaincue que certains planifient déjà un séjour dans ce lieu inspirant.

En conclusion, laissons parler la directrice, madame Isabelle Duchesneau :

> **« Nous avons entrepris de faire du Monastère des Augustines une destination phare pour la ville de Québec, qui attirera chaque année des milliers de visiteurs en quête de répit et de mieux-être. Une ambition tout à fait légitime, compte tenu de la valeur patrimoniale exceptionnelle du site et de la qualité de notre offre en santé globale et en culture. »**
>
> **(Extrait du site www.augustines.ca)**

Cela dit, pour évoquer les activités passées de l'Amicale depuis 2008, les visites qui ont eu lieu nous ont permis de découvrir des lieux magiques ou peu connus. Pensons, par exemple, aux sites du 400e anniversaire de Québec parcourus en avant-première, à la réserve muséale du Musée de la civilisation ou à la visite du Grand Théâtre de Québec à l'occasion de son 40e anniversaire. À cela s'ajoute la découverte à pied du Trait-Carré de Charlesbourg ainsi que les visites du Musée de l'Amérique française et du Musée national des beaux-arts du Québec.

Notre Amicale se veut un milieu de rencontres et de découvertes. Les activités proposées en marge de nos assemblées générales annuelles y contribuent en créant des moments propices et, parfois, surprenants.

■ **Carole Théberge**
Députée de Lévis (2003-2007)
Présidente du Comité des activités

MICHEL LEDUC REÇOIT LE PRIX JEAN-NOËL-LAVOIE 2016

Allocution de monsieur Jean-Paul Champagne

Chers collègues,

C'est un grand plaisir et tout un honneur pour moi de vous présenter le nouveau récipiendaire du prix Jean-Noël-Lavoie 2016, notre collègue Michel Leduc.

Ce n'est pas sa première décoration. En effet, en 1995, Michel a été reçu membre de l'Ordre du mérite national de la République française alors qu'en 2004, il devenait Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques de la République française. Il est d'ailleurs aujourd'hui le vice-président de la section québécoise de l'Association des membres de l'Ordre des Palmes académiques. La formation, le curriculum et le dévouement infatigable de Michel le prédestinaient à tous ces honneurs.

Titulaire d'un brevet d'enseignement et d'une maîtrise en lettres de l'Université de Montréal, Michel a fait principalement carrière au cégep Saint-Laurent où il fut professeur, chef de département, président du syndicat, membre du conseil d'administration et membre de l'exécutif de ce cégep. Grâce au caractère universel de son engagement personnel, on retrouve aussi Michel en Afrique comme professeur dans un lycée du Tchad, sous l'égide de l'Agence canadienne de développement international.

Toujours attentif et dévoué auprès des jeunes, Michel exercera durant près de dix ans le rôle de secrétaire général de l'Office franco-québécois pour la jeunesse. Ainsi, annuellement, c'est par milliers qu'il suscitera des échanges entre de jeunes Français et de jeunes Québécois dans les domaines économique, social et culturel, au bénéfice de la coopération entre la France et le Québec.

Comme parlementaire, rappelons que Michel a été élu député de la circonscription de Fabre en 1981. Reconnu pour ses qualités de leadership, il deviendra whip adjoint dans le deuxième gouvernement de René Lévesque. Il sera également adjoint parlementaire du ministre de l'Éducation et du ministre des Relations internationales. Dévoué auprès de ses commettants lavallois, il portera une attention particulière aux différents groupes ethniques en vue de favoriser une meilleure intégration de ces nouveaux citoyens à la société québécoise.

À titre d'ancien parlementaire, il siège au conseil d'administration de l'Amicale où il deviendra le président du Comité des archives et des objets de mémoire, et cela pour toutes les régions du Québec. Il a tôt fait de prêcher par l'exemple en déposant ses propres archives à l'Assemblée nationale en 1985 et, par la suite, à la Société d'histoire et de généalogie de l'Île Jésus. Par nos efforts concertés et nos multiples démarches auprès du ministère des Affaires culturelles, Michel et moi avons réussi à faire reconnaître cette Société d'histoire comme dépositaire officiel des archives sur le territoire de la ville de Laval. Le nouveau Centre d'archives de Laval bénéficiait ainsi des subventions rattachées à son nouveau statut. Soulignons d'ailleurs que le Centre d'archives de Laval est aujourd'hui dépositaire des archives de plusieurs anciens députés lavallois.

Photo : Claude Lafrance

M. Jean-Paul Champagne a présenté M. Michel Leduc, récipiendaire du prix Jean-Noël-Lavoie 2016.

Michel s'est en outre impliqué au Comité sur le parlementarisme et la démocratie en vue de la rédaction de deux mémoires, l'un sur la réforme parlementaire et l'autre sur la Loi électorale. En 2003, avec le regretté Marcel Masse, il fondait et dirigeait la Société du patrimoine politique du Québec, la SOPPOQ, qui compte maintenant plusieurs réalisations, dont les éditions des remarquables Entretiens Pierre-Bédard.

Enfin, soulignons que Michel a collaboré assidûment au *Bulletin* de notre Amicale et que sa participation au conseil d'administration, dont il fut membre pendant plusieurs années, a toujours été appréciée. Ajoutons enfin que sa présence constante aux activités de notre Amicale a tout autant été remarquée.

Chers collègues, hommes et femmes de notre Amicale, distingués invités, veuillez accueillir chaleureusement le récipiendaire du prix Jean-Noël-Lavoie 2016, monsieur Michel Leduc.

■ **Jean-Paul Champagne**
Député de Mille-Îles (1981-1985)
Ancien président de l'Amicale (2003-2005)

Photo : Claude Lachance

M. Jacques Chagnon a salué les récipiendaires des prix de l'Amicale 2016.

Allocution de monsieur Michel Leduc

Je remercie Jean-Paul Champagne pour sa présentation ainsi que les membres du conseil d'administration à qui je dois l'attribution du prix Jean-Noël-Lavoie.

J'ai bien connu celui-ci, puisqu'il fut mon adversaire politique à l'élection de 1976. C'était un gentleman fort sympathique et fort connu dans le milieu lavallois dont il fut le premier maire. On a honoré sa mémoire à l'occasion du 50e anniversaire de Laval en 2015.

Ce prix, c'est aussi pour moi un rappel du travail remarquable accompli par Marcel Masse, décédé le 4 août 2014. Instigateur du Comité des archives et des objets de mémoire, il occupa ce poste durant de nombreuses années avant que je lui succède. Je lui dois de m'avoir sensibilisé à l'importance du patrimoine culturel et politique.

Je remercie également ceux et celles qui m'ont appuyé dans la tâche de président, en particulier les membres du Comité.

En 2001, la Bibliothèque de l'Assemblée nationale s'est officiellement vu confier le mandat d'acquérir des fonds d'archives privées provenant d'anciens parlementaires.

Plus tard, en 2003, l'Assemblée nationale et Bibliothèque et Archives nationales du Québec ont signé le Protocole d'entente sur les archives des membres de l'Assemblée nationale et du Conseil législatif. Ceci afin de « concerter leurs efforts quant à la collecte et la sauvegarde des fonds de députés québécois ». À cela s'est ajoutée, en 2006, la collecte d'objets patrimoniaux.

Il est tout à fait normal pour l'Amicale d'assumer un rôle moteur auprès des anciens parlementaires dans le but de les convaincre de rendre leurs archives pour la conservation et leur mise en valeur.

Ce travail indispensable de sensibilisation se poursuit inlassablement auprès de l'ensemble des anciens députés et des députés en exercice. Un guide intitulé *Vos archives, une contribution à la mémoire du Québec* en témoigne. Ces actions ont conduit à la mise en place d'un Répertoire des fonds d'archives de parlementaires québécois à la portée de tous par voie informatique. Quel magnifique travail accompli en l'espace d'une quinzaine d'années !

Mais pourquoi tant d'efforts pour la conservation que d'aucuns qualifieront de vieux documents qui s'inscrivent dans une ou des époques révolues ? La question est pertinente dans un monde obnubilé par l'action vécue dans le présent avec un regard tourné vers le futur plutôt que vers le passé. Simplement parce que si la démocratie se vit au présent, elle trouve ses racines dans le passé, tout comme la vie des peuples. Les archives des députés enrichissent le patrimoine politique du peuple et contribuent pleinement à la vie démocratique d'une nation.

On se plaint aujourd'hui du peu de politisation de nos jeunes et du scepticisme entourant l'action politique de façon générale. Parmi les racines de ces malaises, on peut identifier le manque d'éducation à la citoyenneté ou le peu de soucis qu'on accorde à cette dimension sociale. Malheureusement, l'action à visée spectaculaire prend toujours la vedette quand il est question de politique. On ne peut blâmer les médias qui font simplement leur travail, mais on peut regretter le peu de préoccupation de notre système d'éducation face à cet enjeu.

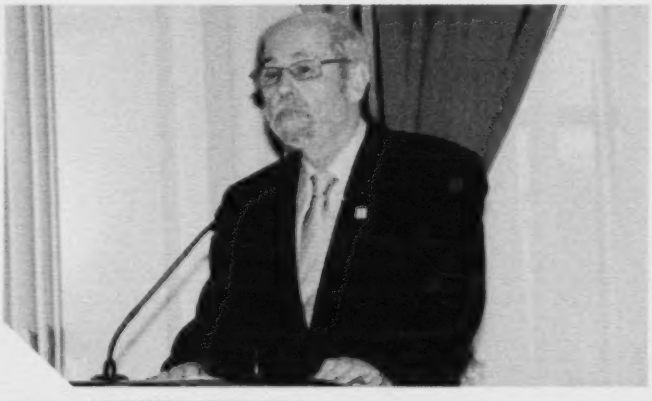

Photo : Claude Lachance

M. Michel Leduc

Les députés, les premiers, ont un devoir de mémoire. Or qu'est-ce qu'un député, sinon un citoyen engagé dans son milieu et auprès de ces concitoyens pour le mieux- être de la société ? C'est l'acteur politique par excellence et, de façon générale, dévoué, c'est-à-dire au service des gens. C'est celui ou celle qui s'insère dans le débat public avec tous les risques que cela représente.

Or, où sont les traces de ces combats menés au quotidien, soit en Chambre, en commission parlementaire ou dans son milieu ? Généralement dans les archives, sous forme de lettres, de photos, de discours, de rencontres qui témoignent de l'histoire écrite au quotidien.

Les traces écrites et autres laissées par le ou la députée dans sa circonscription ou sa région témoignent des multiples facettes d'une époque. Voilà à quoi servent les archives des députés. C'est pourquoi il est important de les conserver et de les faire connaître au moyen d'une éducation à la citoyenneté.

L'action concertée des milieux de l'éducation et des sociétés d'histoire pour la mise en valeur des archives régionales – comme cela se fait parfois – devrait être reconnue et encouragée par le ministère de l'Éducation comme facteur d'éducation à la citoyenneté et à la politique.

La valorisation de la démocratie commence par la valorisation du rôle des députés dans leur milieu aux prises avec des problèmes liés à la municipalité ou à la région et discutant de projets de loi ou de mesures qui doivent être défendus à la lumière du bien public. Tout cela est et sera dans les archives, miroirs de nos actions passées.

Quittant mes fonctions de président en 2011, je disais : « Être fidèle à nos archives, c'est être fidèle à notre histoire et à notre démocratie parlementaire. » La constitution des archives représente un travail de longue haleine qui se poursuit dans le temps et qui porte l'empreinte du travail des députés. Notre devise nationale, « Je me souviens », nous incite tout naturellement à poursuivre ce travail de fond accompli par l'action de l'Amicale des anciens parlementaires et son comité qui en assume la responsabilité. Cette action mérite respect et longue vie. Je suis fier d'y avoir contribué.

■ **Michel Leduc**
Député de Fabre (1981-1985)

Photo : Collection Assemblée nationale du Québec, photographe : Clément Allard

MM. Michel Létourneau, Michel Leduc et Jacques Chagnon

RAYMOND GARNEAU REÇOIT LE PRIX RENÉ-CHALOULT 2016

Allocution de M. Yvan Bordeleau

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,

Mesdames, Messieurs les anciens parlementaires,

Distingués invités,

Ce soir, nous avons le plaisir d'attribuer le prix René-Chaloult à un collègue ancien parlementaire qui a connu une carrière politique remarquable et qui a su également briller professionnellement tout au long de sa carrière dans le domaine de la haute finance au Québec, monsieur Raymond Garneau.

Né à Plessisville, Raymond Garneau fréquenta, pour ses études primaires et secondaires, les écoles de son milieu, puis le collège de Longueuil et le collège Mont-Saint-Louis, à Montréal. Il se dirigea alors à l'Université Laval où il obtint une maîtrise en sciences commerciales en 1958.

Après avoir travaillé, comme étudiant, pour la compagnie DuPont, à Shawinigan, il revint dans la région de Québec en tant que responsable des placements hypothécaires à l'Assurance-vie Desjardins, de 1959 à 1961. Retour aux études à Genève de 1961 à 1963 pour ajouter à son parcours une licence en sciences économiques de l'Université de Genève.

À son retour d'Europe, il assuma la fonction de chargé de cours en économique à la Faculté de commerce de l'Université Laval de 1965 à 1970. Simultanément, il occupa les fonctions de secrétaire exécutif du premier ministre Jean Lesage, d'octobre 1965 à juin 1966 et de chef de cabinet du chef de l'opposition, de 1966 à 1970.

Élu député libéral dans Jean-Talon en 1970, réélu en 1973 et en 1976, il occupa au fil des années, dans le gouvernement Bourassa, les fonctions de ministre de la Fonction publique, ministre des Finances, président du Conseil du trésor et ministre de l'Éducation. Il fut également candidat à la direction du Parti libéral. Il quitta la vie politique en 1978.

De 1978 à 1984, il assuma les fonctions de vice-président du Groupe La Laurentienne, d'avril 1979 à novembre 1980, de président du conseil du fonds FIC et d'Alfred Lambert inc., de président du conseil et chef de la direction de la Banque d'épargne de la cité et du district de Montréal et de président du conseil de Crédit foncier de 1980 à 1984.

De 1984 à 1988, Raymond Garneau met en veilleuse sa carrière d'homme d'affaires pour faire le saut en politique fédérale en se faisant élire député dans Laval-des-Rapides et il est nommé lieutenant québécois du chef du Parti libéral du Canada.

Retour en 1988 au monde de la finance où il entama une carrière de plus de 17 années au sein de L'Industrielle-Alliance où il assuma successivement les fonctions de président et chef des opérations Assurance et services financiers, de président et chef de la direction, puis président du conseil. Au

Photo : Claude Lachance

M. Yvan Bordeleau a présenté M. Raymond Garneau, récipiendaire du prix René-Chaloult.

fil des années, il occupa de nombreuses fonctions au sein de conseils d'administration d'importantes entreprises ou organisations reliées à la finance, à l'assurance, aux télécommunications, au domaine bancaire, au milieu universitaire et de divers organismes bénévoles.

Son dévouement et sa compétence furent largement reconnus à de nombreuses reprises : l'Ordre du Canada en 1995, Prix McGill « Management Achievement Award » en 1998, doctorat honorifique de l'Université Laval en 2000, décoré de la palme du secteur économique au sein de l'Académie des grands Québécois en 2005, intronisé au Panthéon des anciens du collège Mont-Saint-Louis en 2008 et l'Ordre national du Québec en 2010.

En novembre 2014, il publia son autobiographie intitulée *De Lesage à Bourassa : Ma vie dans un Québec en mouvement.*

Cette année, l'Amicale des anciens parlementaires du Québec est heureuse de souligner cette contribution exceptionnelle de l'un des nôtres, monsieur Raymond Garneau.

Merci.

■ **Yvan Bordeleau**
Député de l'Acadie (1989-2007)

Photo : Claude Lachance

M. Michel Létourneau a souligné la bonne participation des membres aux activités de l'Amicale.

Allocution de M. Raymond Garneau

Chers collègues,

Je remercie sincèrement l'Amicale des anciens parlementaires du Québec pour l'honneur qu'elle me fait en m'attribuant le prix René-Chaloult, lequel souligne l'engagement social d'un ancien député et sa contribution à la vie parlementaire québécoise.

Quand on additionne mes années comme député de la circonscription de Jean-Talon à celles de secrétaire exécutif du premier ministre Jean Lesage et de chef de cabinet du chef de l'opposition, on se rend compte que j'ai passé 15 ans de ma vie dans l'environnement de l'Assemblée nationale et des débats parlementaires.

Quand je reviens dans cette enceinte, bien des souvenirs me reviennent en mémoire. Je me souviens de ma première visite ici, alors que j'étais étudiant à l'Université Laval. J'étais venu avec deux amis écouter une période de questions. Feu Maurice Duplessis, chef de l'Union nationale, occupait le fauteuil de premier ministre et M. Georges-Émile Lapalme, le chef du Parti libéral, celui de chef de l'opposition officielle. Monsieur Duplessis dominait le débat avec son écrasante majorité, mais aussi par sa capacité à faire interpréter le Code de procédure à son avantage.

Parmi les grands débats qui ont marqué le Québec durant les années 1960 et 1970, je me rappelle du discours de 2e lecture du premier ministre Jean Lesage sur la loi créant la Caisse de dépôt et placement du Québec, un discours sur lequel j'avais été appelé à travailler.

Je me rappelle du débat, parfois acrimonieux, sur le projet de loi 63 du gouvernement de l'Union nationale de M. Jean-Jacques Bertrand portant sur la langue française et le droit des parents à choisir l'école de leur choix pour l'enseignement de leurs enfants. Lors du débat de 2e lecture, rempli d'émotion, un évènement comique se produisit. Durant son discours, le député de Gouin, M. Yves Michaud, se faisait interrompre sans cesse par trois des ministres de l'Union nationale (dont le poids de chacun devait tourner autour des 250 livres) qui occupaient la première rangée des banquettes ministérielles. Le député de Gouin savait jouer avec les mots et, exaspéré, il interpella ses « hackers » en leur disant : « Au lieu de m'interrompre, levez-vous ; intervenez dans le débat et donnez votre point de vue. » Puis, se tournant vers la présidence, il ajouta : « Monsieur le Président, moi, je ne suis pas comme ces députés ministres de l'Union nationale béatement assis dans la graisse de leur félicité reconquise. » Ce fut un fou rire général provenant des quatre coins de l'Assemblée, ce qui fit tomber la pression de plusieurs crans.

Le décès récent de mon collègue et ami, le Dr François Cloutier, ancien ministre de l'Éducation dans le gouvernement de Robert Bourassa, m'a aussi rappelé le long débat entourant la loi 22 faisant du français la langue officielle du Québec.

Personnellement, j'ai eu mon baptême parlementaire lorsque je présentai, au début de l'automne de 1970, quelques mois seulement après mon élection comme député de Jean-Talon et mon assermentation comme ministre des Finances, la nouvelle Loi de l'administration financière créant, entre autres, le Conseil du trésor et le poste de vérificateur général. Mes critiques de l'opposition officielle étaient MM. Jean-Noël Tremblay et Marcel Masse, deux *debaters* aguerris qui, lors du débat en comité, voulaient se payer ma tête en m'obligeant à lire au complet chacun des articles du projet de loi à l'étude.

Photo : Claude Lachance

M. Raymond Garneau

Je me souviens de mes discours sur le budget, dont un fut préparé durant une grève des fonctionnaires alors que des piqueteurs bloquaient l'entrée du parlement. Que dire des débats entourant le financement du déficit olympique, et particulièrement celui de l'expropriation des fameuses Terrasses Zarolega, le Village olympique.

Ma carrière parlementaire fut aussi marquée par les débats constants sur l'indépendance du Québec et le fédéralisme canadien, dont le débat télévisé avec MM. Jacques Parizeau, Marcel Coté et Fabien Roy durant la campagne électorale de l'automne 1973.

J'ai quitté l'Assemblée nationale le 20 décembre 1978 : cela fera bientôt 38 ans de cela. Même après toutes ces années, chaque fois que des nouvelles venant de l'Assemblée nationale font mention d'un débat important, je me surprends à me demander : « Si j'avais à intervenir, quelle position prendrais-je ? »

Je peux témoigner devant vous qu'on peut sortir un député de l'Assemblée nationale, mais il est difficile de sortir l'Assemblée nationale d'un ex-député…

Merci de m'avoir fait l'honneur de reconnaître ma contribution au parlementarisme québécois et mon engagement social des dernières décennies.

À vous tous, ex-députés, je dis en terminant : « Parlementaire un jour, parlementaire toujours. »

■ **Raymond Garneau**
Député de Jean-Talon (1970-1978)

Photo : Collection Assemblée nationale du Québec, photographe : Clément Allard

MM. Michel Létourneau, Raymond Garneau et Jacques Chagnon

Photo : Collection Assemblée nationale du Québec, photographe : Roch Théroux

La traditionnelle photographie des membres de l'Amicale des anciens parlementaires présents à l'assemblée générale annuelle.

SOUS L'ŒIL **DES PHOTOGRAPHES**

M^me^ Marie Malavoy et M. Claude Lachance

M^me^ Carole Théberge, M. Janvier Grondin, M^me^ Manon Voyer, MM. Michel Létourneau, Yvan Bordeleau et Michel Morin, M^me^ Rita Dionne-Marsolais et M. Michel Tremblay

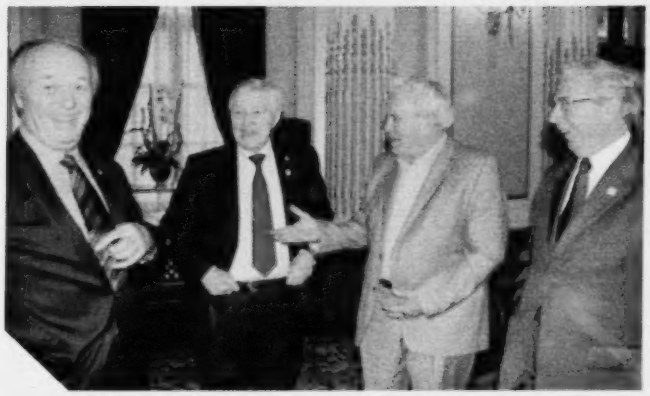

MM. Yves Duhaime, Raymond Garneau, Gaston Blackburn et Yvan Bordeleau

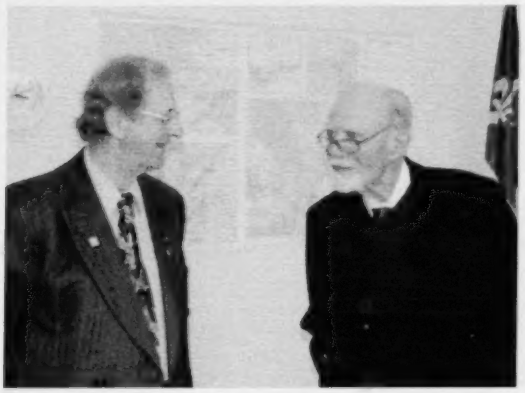

MM. André Gaulin et Jacques-Yvan Morin

MM. Raymond Garneau et Michel Audet

M^me^ Carole Théberge, M. Janvier Grondin, M^me^ Manon Voyer et M. Michel Létourneau

MM. Antoine Drolet et Jean-Louis Béland

MM. Serge Ménard, Jacques-Yvan Morin et David Cliche

MM. René Blouin et Jacques Brassard

MM. Gaston Blackburn et André Chenail

M[mes] Jocelyne Caron et Danielle Doyer

M[mes] Nathalie Rochefort et France Dionne ainsi que MM. Rosario Marchese, Lucien Lessard et Maurice Richard. M. Marchese représentait l'Association ontarienne des ex-parlementaires.

SOUS L'ŒIL **DES PHOTOGRAPHES**

MM. Benoît Laprise et Marc Boulianne

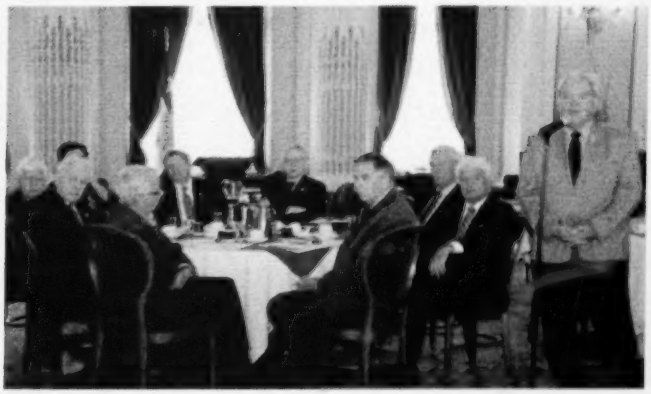

Plusieurs anciens parlementaires attentifs aux échanges.

MM. Gérald Harvey et Georges Massicotte avec, au centre, la personne qui l'accompagnait.

MM. Léopold Marquis et Roger Bertrand

MM. Jacques Veilleux et Jean-Hugues Boutin

MM. Matthias Rioux, François Gendron et Gérald Harvey

SOUS L'ŒIL **DES PHOTOGRAPHES**

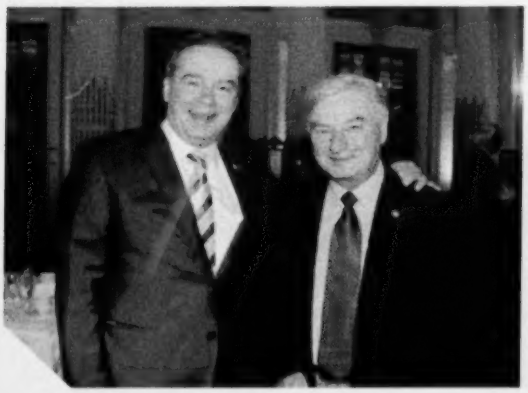

MM. Normand Jutras et Serge Ménard

M[me] Cécile Vermette, M. Normand Jutras, M. André Gaulin, M[me] Lyse Leduc, M. Marc Boulianne, M. Raymond Brouillet, M. Michel Côté et M. André Pelletier

M[me] Manon Blanchet, MM. René Blouin, Benoît Laprise, Antoine Drolet, Léopold Marquis et Roger Bertrand

Une cinquantaine de membres ont participé aux activités entourant l'assemblée générale annuelle de notre Amicale.

Photos de cette section :

Claude Lachance

Collection Assemblée nationale du Québec, photographes : Clément Allard et Roch Théroux.

ROBERT BOURASSA : DE CHEF DE PARTI À CHEF D'ÉTAT

Norman Delisle

Janvier 1990. Le premier ministre Robert Bourassa effectue une tournée de promotion économique en Allemagne. Accompagné de quatre collègues, je couvre cette tournée comme journaliste pour le compte de La Presse canadienne. Un soir, vers 17 h, M. Bourassa prend la parole devant une Chambre de commerce de la ville de Düsseldorf, une des capitales économiques de l'Allemagne. Après son intervention, mes collègues et moi, nous nous concertons. Nous aurons terminé la rédaction de nos textes vers 19 h et comme la soirée sera libre, nous comptons aller souper en groupe dans une petite brasserie locale que l'un d'entre nous a repérée.

Au même moment, M. Bourassa passe près de notre groupe de journalistes et entend nos propos. Il offre de se joindre à nous pour le souper, « si ça ne vous dérange pas ». À la fois surpris et honorés, nous acceptons avec plaisir.

Ce soir-là, nous avons pu apprécier une face méconnue du premier ministre. Il s'est présenté à l'heure dite à la brasserie en compagnie du ministre des Affaires internationales, John Ciaccia, qui faisait partie de la mission économique. Il avait fait savoir aux deux policiers de la Sûreté du Québec qui ne le lâchaient pas d'une semelle de prendre une soirée de « repos », ne croyant pas leur présence nécessaire ce soir-là. Dans un climat de bonne humeur et de convivialité, Robert Bourassa s'est assis avec nous à la brasserie. Il a échangé toute la soirée et blagué avec mes collègues et moi-même, en partageant le repas. On avait plutôt l'air d'un joyeux groupe de collégiens en train de fêter la fin de l'année scolaire. Une soirée mémorable, qui restera gravée dans les souvenirs de tous ceux qui étaient présents.

Étant membre de la Tribune de la presse depuis janvier 1972, j'ai connu en fait deux Robert Bourassa : celui de la période 1970-1976 et celui du mandat 1985-1994. Lors de son premier mandat à la tête du gouvernement québécois, entre 1970 et 1976, M. Bourassa était alors le plus jeune premier ministre de l'histoire du Québec. Il avait des contacts plus difficiles avec les membres de la presse. Le début de son règne avait été marqué d'événements tragiques qui n'avaient pas facilité les liens. Il avait dû diriger un État secoué par la crise d'Octobre 1970 et par le décès violent d'un de ses adjoints immédiats, le ministre Pierre Laporte. Deux ans plus tard, en 1972, les dirigeants des trois principales centrales syndicales avaient été emprisonnés pour avoir défié une loi spéciale. La société québécoise était fortement divisée. Ces dissensions, dont les journalistes étaient bien conscients, altéraient les rapports normaux et professionnels que la presse entretient généralement avec les politiciens et les dirigeants publics.

En 1975, la Fédération professionnelle des journalistes du Québec avait même publié un « Livre noir » pour déplorer le système de communications du gouvernement Bourassa. On dénonçait le peu de transparence du gouvernement et les problèmes des journalistes pour accéder à l'information. Rien pour améliorer le climat entre le bureau du premier ministre et la presse. Il y avait aussi le fameux CAD, un sophistiqué Centre d'analyse et de documentation, rattaché au bureau du premier ministre. Ce centre cumulait l'information sur les situations conflictuelles, les perturbations sociales et les personnes susceptibles d'y être mêlées. Plusieurs journalistes craignaient d'y avoir été fichés et d'être espionnés par l'État.

Le 15 novembre 1976, le gouvernement de M. Bourassa était défait et lui-même perdait son siège de député de Mercier. Il disparaissait de la scène politique québécoise pour quelques années, en se consacrant à l'enseignement, notamment en Europe et aux États-Unis. Il effectuait un spectaculaire retour sur la scène publique en octobre 1983, en étant réélu chef du Parti libéral du Québec lors d'un congrès au colisée de Québec. Le « nouveau » Robert Bourassa avait alors gagné beaucoup en maturité. Il n'était plus le même homme, et les journalistes qui l'avaient connu allaient s'en apercevoir rapidement.

M. Bourassa en pleine séance de travail avec des journalistes, dont Norman Delisle, à sa droite. On reconnaît le ministre Ciaccia à côté de M. Delisle.

D'abord, son sens de l'État. M. Bourassa était devenu de plus en plus capable de s'élever au-dessus de la mêlée partisane et de parler au nom de tous les Québécois. Les journalistes habitués à ses tirades partisanes d'avant 1976 étaient impressionnés. On se souvient du frisson que tous les Québécois ont dû ressentir le 23 juin 1990, quelques heures après l'échec de l'accord constitutionnel du lac Meech, lorsqu'à l'Assemblée nationale, M. Bourassa avait rappelé sur un ton très noble et solennel que les Québécois demeuraient seuls maîtres de leur destin collectif. Même le chef de l'opposition, Jacques Parizeau, s'était associé à cette déclaration, dans un geste d'une grande portée symbolique.

Le premier ministre Bourassa avait aussi développé un respect accru de l'adversaire, qui l'empêchait de détester ou de ridiculiser ceux qui ne partageaient pas ses idées. Souvent, il aurait pu s'en prendre à un journaliste qui l'avait critiqué ou blâmé. Mais s'il le rencontrait au hasard d'un corridor, il le saluait sans amertume et sans arrière-pensée, à la surprise du principal intéressé qui se serait plutôt attendu à une prise de bec.

Notons aussi son sens de l'humour. Il avait développé avec le temps un sens de l'humour aigu. Il était capable de blagues parfois cruelles sur ses collègues et utilisait même à l'occasion l'autodérision. « Quel changement avec le Robert Bourassa du premier mandat ! », se disaient entre eux les membres de la presse.

Sa maladie, en 1991, et la réapparition de son cancer qui l'a obligé à quitter la politique en 1994 ont ému et bouleversé la plupart des journalistes qui le connaissaient de près. Lors d'une tournée des capitales provinciales de l'Ouest du pays, en mai 1992, M. Bourassa était à Régina et se préparait à donner un point de presse à l'extérieur, sous un soleil éclatant. Je me souviens que les journalistes l'ont alors amicalement invité à se déplacer à l'ombre, par délicatesse, car une exposition trop vive au soleil ne présageait rien de bon pour son cancer de la peau.

En décembre 1993, il a fait sa dernière apparition à l'Assemblée nationale comme premier ministre. Il avait déjà annoncé son départ de la scène parlementaire. Je lui ai alors demandé le privilège d'être photographié en sa compagnie. Il a accepté avec plaisir, même si j'avais écrit parfois des propos très durs à son endroit au cours des 20 ans où on s'était côtoyés. Je me souviens de sa poignée de main chaleureuse à cette occasion. Inutile de dire que je garde précieusement la photographie de cette rencontre.

En septembre 1995, alors retraité de la politique, il publiait chez Fides un livre intitulé *Gouverner le Québec*. Cet homme chaleureux m'en faisait parvenir une copie dédicacée, où il me transmettait son meilleur souvenir et son appréciation personnelle. Son humour se manifestait encore : il concluait sa dédicace par « Mon cher Norman, tous mes vœux de succès, tout en demeurant prudent pour les voyages en avion... » C'était un dernier clin d'oeil qu'il me faisait, car il connaissait ma peur proverbiale de ce mode de transport.

En bout de ligne, l'image de Robert Bourassa face à la presse s'est améliorée graduellement au cours de ses années de pouvoir. Avec le recul, les journalistes qui ont été en contact avec lui se souviendront davantage de son impressionnant bilan économique et social (Baie-James, Charte des droits, Loi des petites créances, Loi 22 sur la langue, assurance-maladie) et de sa gentillesse légendaire que des aspects plus négatifs qui ont marqué ses 15 ans à la tête du gouvernement.

■ **Norman Delisle**
Journaliste à la Tribune de la presse (1972-2008)

Photo : Courtoisie de Norman Delisle

À sa dernière présence à l'Assemblée nationale, en décembre 1993, le premier ministre Bourassa avait accepté, avec plaisir, d'être photographié avec Norman Delisle.

ROBERT BOURASSA TEL QUE JE L'AI CONNU

Raymond Garneau

J'ai rencontré Robert Bourassa au milieu de l'année 1965. Il était secrétaire de la Commission Bélanger, chargée par le premier ministre Jean Lesage d'étudier la fiscalité québécoise et de faire des recommandations au gouvernement. À cette époque, j'étais secrétaire exécutif du premier ministre.

M. Marcel Bélanger, président de la Commission, venait parfois au bureau pour faire rapport au premier ministre sur l'évolution de ses travaux. À l'occasion, Robert Bourassa l'accompagnait et pendant que MM. Bélanger et Lesage se rencontraient privément, Robert Bourassa demeurait avec moi, dans mon bureau, et comme vous pouvez l'imaginer, nous discutions plus de politique que de fiscalité québécoise.

Nous causions aussi de la situation politique en Europe et des effets du Traité de Rome. J'ai constaté que Bourassa avait été influencé, durant son séjour à l'Université d'Oxford, en Angleterre, par les orientations politiques du Labor Party. Il s'identifiait facilement aux tendances de centre gauche. Quoi qu'il en soit, à gauche, au centre ou à droite, Bourassa aimait la politique à tous les niveaux : provincial, fédéral, municipal et international. Il ne cachait pas qu'il aimerait faire carrière en politique. C'est d'ailleurs au cours d'une de ses visites à mon bureau qu'il m'a fait part de son désir d'être candidat à la prochaine élection, prévue pour le printemps ou l'été 1966. Il voulait savoir quel comté pourrait être disponible pour lui sur l'île de Montréal.

Dans mon for intérieur, je me disais: « Il va falloir qu'il choisisse un comté où il y a des électeurs instruits n'ayant pas de penchant particulier pour des populistes. » En effet, Robert ne projetait pas l'image d'une personne charismatique ou d'un tribun capable de faire campagne dans les sous-sols d'églises.

Sauf pour la politique, je n'ai pas senti chez lui de passion particulière pour les sports ou pour les arts. Il n'aurait jamais remplacé l'écoute du discours télévisé du président américain sur l'état de l'Union par une soirée à l'opéra ou à un match de hockey des Canadiens.

Par contre, Robert Bourassa aimait beaucoup lire, surtout les journaux qu'il dévorait quotidiennement. Ses autres lectures préférées étaient les biographies d'hommes politiques et les textes d'analyses politiques ou économiques. Je ne me rappelle pas l'avoir vu lire un recueil de poèmes ou une œuvre de fiction. Chose surprenante, Robert Bourassa est le seul homme de ma génération que j'ai connu qui non seulement n'aimait pas conduire une voiture, mais qui plus est, n'avait aucune envie d'apprendre à le faire.

Robert Bourassa était un homme très responsable et prudent qui, en aucun temps, n'aurait risqué l'essentiel pour quelques moments de gloire. Il n'aimait pas les grands discours enflammés accompagnés de coups de poing sur la table. Par contre, il ne correspondait pas à l'image de jeune économiste studieux à l'allure de technocrate que les médias projetaient de lui. Il était un homme beaucoup plus mystérieux et ambivalent que cela.

Comme beaucoup de gens qui sont plus « prudents » qu'« idéologues », Robert Bourassa donnait parfois l'impression de ne pas avoir de convictions profondes, et cela pour deux raisons : d'une part, parce qu'il ne les exprimait pas dans de grands discours passionnés, logiques et clairs pour tous et, d'autre part, parce qu'il semblait toujours recommencer à zéro chaque fois qu'il avait une décision à prendre, refusant de voir celle-ci comme le simple prolongement logique d'une prise de position précédente.

En somme, ce qu'on peut reprocher à Robert Bourassa, c'est de n'avoir pas su concilier la prudence dans l'action avec la hauteur du discours. Le premier ministre Lesage savait faire les deux. Bourassa n'était pas Lesage, il ne maîtrisait pas non

plus l'art du spectacle comme pouvait le faire un P. E. Trudeau ou un René Lévesque. Cependant, la somme de ses réalisations fait en sorte qu'il aura probablement été un plus grand politique que ces deux supposés géants, car son action aura eu plus d'impact que ses discours. Ce côté non idéologique des gens prudents donne parfois l'impression qu'ils manquent de conviction, mais si on jette un regard rétrospectif sur leur action, on se rend compte que la conviction était là et que leur action était remarquablement cohérente.

Dans les dossiers complexes comme ceux de la langue ou de la Constitution, le processus décisionnel de Robert Bourassa était hésitant. Il ne disait « oui » ou « non » que s'il était rendu au bout du rouleau et qu'il devait absolument rendre sa décision, ce qui souvent exaspérait ses adversaires et ses collègues ministres, mais son hésitation ne diminuait pas sa conviction.

Robert Bourassa était un redoutable tacticien et un froid calculateur qui s'intéressait beaucoup plus longuement au « comment le dire » qu'au « quoi faire ». Pour lui, la stratégie en politique, c'était ce qui distingue les hommes des enfants et qui permet à un chef politique de confondre son adversaire et faire triompher ses idées. Je lui ai dit plus d'une fois : « Robert j'ai parfois l'impression que pour toi, le long terme ce sont les deux ou trois premières nouvelles du journal télévisé du soir ou encore la une des grands journaux du lendemain. »

À part les conférences de presse où il excellait, son moyen privilégié de communication avec la population était la radio. Il savait que son image télévisée n'était pas toujours flamboyante : c'est pourquoi il se sentait beaucoup plus à l'aise dans un studio de radio que dans celui d'une station de télévision.

Robert Bourassa cherchait toujours à prendre le pouls de la population et, pour ce faire, il consultait périodiquement ses députés, non seulement lors des caucus formels, mais aussi à l'occasion de petits déjeuners qu'il partageait régulièrement avec cinq ou six députés à la fois en donnant préséance à ceux qui intervenaient peu ou pas durant les caucus.

Son outil de travail préféré était le téléphone. Il téléphonait partout et à toute heure du jour et même de la nuit. Par exemple, au terme de la conférence de Victoria, en 1971, il m'a téléphoné à 2 h 30 du matin (heure de Montréal) pour connaître mon point de vue. Il aimait consulter son entourage : il prenait plaisir à téléphoner à un haut fonctionnaire qu'il respectait pour lui demander ce qu'il pensait d'un projet qu'un de ses ministres voulait entreprendre.

De plus, avec le téléphone, il avait des avantages marqués qu'il aimait beaucoup. Il pouvait décider quand la conversation aurait lieu, quand elle commencerait et, surtout, quand elle finirait. Il pouvait téléphoner de son lit, du bord de la piscine, d'un cabanon sur la plage en Floride ou du toit de son bureau de premier ministre à Québec. Finalement, et ce n'est pas la moindre des raisons, il n'avait pas à supporter le formalisme des rencontres prévues qu'il n'aimait pas particulièrement.

Il semblait toujours détendu, voire débonnaire. Il donnait toujours l'impression d'être constamment au-dessus de ses affaires. On ne l'entendait jamais crier après ses adjoints ni leur manquer de respect. Robert Bourassa était un homme « cool » comme disent les jeunes d'aujourd'hui. Il était toujours calme et ne laissait pas facilement paraître ses émotions. S'il était stressé, cela restait au-dedans.

Lorsque je remets en perspective cet épisode de mes premières discussions avec Robert Bourassa et que je les juxtapose aux autres expériences que j'ai vécues avec lui durant les années 1970 à 1976, je ne puis m'empêcher de penser que cet homme était vraiment opiniâtre et tenace. C'est d'ailleurs un des traits de son caractère avec lequel j'ai dû apprendre à travailler. Il préférait discuter avec vous jusqu'à ce qu'il arrive à vous convaincre ou à vous épuiser, plutôt que de vous dire carrément non.

Robert Bourassa a été un leader qui a bien compris son époque. Sur la mer politique des années 1970, les vagues ont parfois été hautes et Bourassa a su naviguer pour contrer les récifs. Il était un homme responsable et prudent ; il ne voulait pas poser de gestes qui auraient provoqué d'autres événements comme ceux d'octobre 70. Il avait une vision du Canada différente de celle de Pierre E. Trudeau et de René Lévesque, mais sous l'angle du Québec, l'histoire lui donnera sans doute raison d'avoir agi avec prudence.

Bourassa avait vraiment à cœur le bien-être de ses concitoyens : c'est pourquoi sa préoccupation, voire son obsession, était de s'assurer que l'économie fonctionne bien et que le plus d'emplois possible seraient disponibles pour les travailleurs.

On pourrait se demander comment Robert Bourassa, un homme à l'allure frêle, qui n'était pas doté d'une personnalité flamboyante, a réussi à rallier autant de gens autour de lui et à demeurer si longtemps premier ministre du Québec.

Ma réponse à cette interrogation sera : « sa sincérité, sa prudence et, surtout, sa ténacité ».

■ **Raymond Garneau**
Député de Jean-Talon (1970-1978)

Photo : Fonds Yvon Vallières, Assemblée nationale du Québec

Robert Bourassa, au centre, excellait dans les conférences de presse. On aperçoit à ses côtés les députés Laurier Gardner, Yvon Vallières, Michel Bissonnet et Maurice Richard.

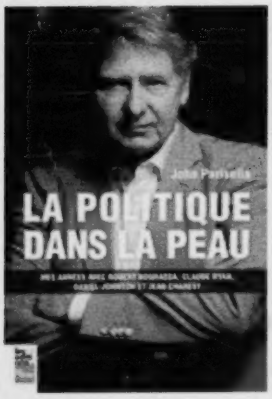

LA RELATION RYAN-BOURASSA

La relation entre Claude Ryan et Robert Bourassa fait l'objet d'un chapitre dans un livre récemment publié par John Parisella, qui a notamment été chef de cabinet de Robert Bourassa. Ce livre s'intitule *La politique dans la peau*. Avec l'autorisation de l'éditeur, nous reproduisons ce chapitre. Mais voici d'abord comment M. Parisella le présente lui-même :

« Au cours de l'histoire québécoise, plusieurs personnages ont marqué le Québec. Sans aucun doute, Robert Bourassa fut l'un d'eux durant les deux mandats où il fut au pouvoir, que ce soit par l'implantation du régime de l'assurance maladie, l'adoption de la Charte québécoise des droits et libertés de la personne ou le développement de la Baie-James pour ne nommer que quelques dossiers marquants de notre paysage québécois. J'ai eu le privilège, lors du retour au pouvoir de Robert Bourassa, de servir à ses côtés et d'apprécier son mode de gestion. Claude Ryan qui l'a précédé comme chef de parti fut un ministre très influent pendant cette période que j'appelle *Bourassa 2*. Le texte qui suit vise à présenter en partie la nature de leur relation et de démontrer à quel point ces deux leaders politiques ont travaillé ensemble pour faire avancer le Québec. »

John Parisella

LA RELATION RYAN-BOURASSA

J'ai eu le privilège de servir trois premiers ministres et cinq chefs de parti et cela m'a fait voir de près la profondeur de l'engagement de chacun. Au début de la rédaction de ce livre, je savais que deux personnages seraient au centre de mon témoignage : Robert Bourassa et Claude Ryan. Pour cette raison, je me permettrai d'élaborer sur la nature de leur relation et à quel point elle fut déterminante pour la cohésion de la société québécoise à un moment de grande turbulence.

J'ai collaboré étroitement avec chacun et je considère que leur capacité à travailler ensemble a démontré à quel point les intérêts supérieurs du Québec ont été au cœur de leur engagement politique respectif ainsi que de leurs relations personnelles. Ryan quitte la direction du parti, Bourassa le remplace, mais ce n'est pas une brisure. C'est la continuité, seuls les rôles ont changé.

Durant les années où Claude Ryan était à la tête du PLQ, il y a eu des moments de tension entre les deux hommes. Ryan souhaitait prendre ses distances de l'époque Bourassa, même si leurs divergences n'étaient pas grandes. Ryan et Bourassa étaient cependant dévoués à promouvoir ce qu'ils appelaient les intérêts supérieurs du Québec.Ils étaient des fédéralistes convaincus tout en étant sensibles au nationalisme québécois. Ils croyaient que l'État avaient un rôle important à jouer pour protéger la langue française. Et ils croyaient aussi tous deux en un Canada basé sur la dualité linguistique, le Québec étant le foyer principal de la francophonie canadienne.

Lorsque Bourassa a repris la direction du PLQ, en 1983, plusieurs croyaient que les jours de Ryan étaient comptés. Malgré leurs affinités sur leur vision et leur pensée politique, peu de gens pensaient qu'ils pouvaient faire bon ménage. C'était mal connaître Bourassa et sa capacité d'inclusion. Au contraire, Bourassa a invité Ryan à rester dans son entourage et lui a confié un rôle de premier plan, ce qui ne faisait pas toujours l'unanimité au sein du caucus libéral. Quand Bourassa redevint premier ministre, en 1985, il nomma Ryan au poste de ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Science. Au cours des deux mandats, parmi les dossiers les plus épineux et les plus exigeants, on remarquait la présence et l'influence de Ryan.

De 1985 à 1994, certains vous diront que Ryan fut le ministre le plus influent auprès du premier ministre. Je le crois sincèrement. C'était connu, au Conseil des ministres, que très souvent Bourassa invitait « Monsieur Ryan », comme il l'appelait toujours, à se prononcer sur des dossiers de grande envergure en dehors de son champ de responsabilités. Sur des questions touchant la langue et la Constitution, les conseils de Ryan pouvaient être parfois déterminants. On l'a vu durant les épisodes du rapport Allaire et de l'affichage commercial.

Bourassa n'a jamais gardé de ressentiment envers Ryan pour le traitement que celui-ci lui avait réservé durant les mois précédant les élections de 1981. Bourassa était prêt à jouer, au besoin, un rôle effacé dans un futur gouvernement Ryan, ce qui avait été rejeté par ce dernier. Plus tard, quand Bourassa a repris le pouvoir, il savait qu'il avait besoin de Ryan dans son équipe. Ryan a beaucoup apprécié par la suite le respect dont le premier ministre a témoigné à son égard. Il m'a dit à plus d'une reprise que Bourassa lui avait donné une leçon de vie. Il avait raison et il est devenu un collaborateur d'une grande loyauté au cours des deux mandats de Bourassa.

Je dirais qu'ils étaient aussi à leur façon des amis, mais cette amitié s'est exprimée dans une relation professionnelle avant tout. Jamais ils ne se sont tutoyés ou même appelés par leurs prénoms. Connaissant les liens étroits entre le premier ministre et moi-même, Ryan était des plus respectueux à mon endroit, et très souvent le plus fidèle collaborateur. C'était peut-être sa façon de manifester sa solidarité et sa proximité avec Bourassa. Pour ce dernier, Ryan était sa caution « nationaliste ». Il savait que perdre Ryan sur une question identitaire serait un coup dur pour le gouvernement, peut-être même fatal. Mais je crois que cette relation allait plus loin qu'un simple accommodement, car ils étaient très souvent du même avis sur le contenu. Ils se parlaient rarement au téléphone, mais leurs chefs de cabinet le faisaient constamment. Ryan a eu deux chefs de cabinet durant le deuxième mandat de Bourassa : André Fortier et Martial Fillion. Je peux affirmer que nos relations se sont déroulées sans frictions, et toujours en mode solution.

Lorsque M. Bourassa fut frappé par la maladie, il a souhaité que je tienne M. Ryan informé de son état de santé afin d'assurer une stabilité s'il devait abandonner son poste. Lors de la récidive du cancer, en 1996, Ryan le visitait régulièrement. Ses visites à M. Bourassa, hors des heures de visite à l'étage des soins palliatifs, à l'Hôpital Notre-Dame, étaient connues de tout le personnel. Les échanges, semble-t-il, allaient bien au-delà de la politique. Tous deux étaient croyants à leur manière et des proches des deux hommes m'ont confié que la religion et la spiritualité, entre autres, étaient au cœur de leurs conversations. En cette matière, ils peuvent être qualifiés de libres penseurs et de progressistes.

Ce fut, selon moi, un des grands tandems dans l'histoire du Québec. Malgré des styles différents et parfois des divergences sur les tactiques, ils étaient en symbiose quant à la défense des intérêts supérieurs du Québec et ils croyaient fermement que l'avenir du Québec comme société francophone était plus prometteur à l'intérieur du Canada. Leur collaboration dans la poursuite de cet objectif passait avant tout.

J'ai servi deux hommes différents tant par leur style que par leur tempérament. Parfois, je fus le lien entre les deux, quelquefois un confident. Je peux témoigner qu'ils ont été du même avis sur les grandes questions touchant le Québec et son avenir et qu'une telle harmonie nous a bien servi comme société.

Source : PARISELLA, John. *La politique dans la peau*, Montréal, Les Éditions La Presse, 2015, pages 331-334.

ROBERT BOURASSA : LE COURAGE TRANQUILLE D'UN BÂTISSEUR

Photo: Collection Assemblée nationale du Québec, photographe : Clément Allard

Lise Bacon

J'ai connu un Robert Bourassa profondément heureux de la vie qu'il menait. La politique était pour lui plus qu'une activité professionnelle. Elle était un engagement de tous les instants, noble, mené sous le signe du service public et animé par une loyauté, une fidélité et un profond amour du Québec et de tous ceux et celles qui l'habitaient.

J'ai connu un Robert Bourassa courageux. Je pense évidemment au courage dont il a fait preuve dans la bataille qu'il a menée à la fin de sa vie, mais aussi au courage qui l'a habité tout au long de son parcours politique. Il ne fallait pas manquer de cran pour oser, à 36 ans, aspirer à la plus haute fonction politique du Québec, alors que la société québécoise entrait manifestement dans une des périodes les plus tumultueuses de son histoire. La fièvre des horizons illimités de la Révolution tranquille des années 60 allait, en effet, au début des années 70, être confrontée à une réalité politique et sociale inédite. Non seulement au Québec ou au Canada, mais partout en Occident, une véritable révolution culturelle allait bouleverser les institutions, l'ordre politique établi et les valeurs individuelles et collectives.

Un monde nouveau aux couleurs du « Peace and love » et du culte de la liberté réinventée émergeait partout, souvent avec éclat, fracas et fureur. Le Québec du premier ministre Bourassa était engagé dans ce mouvement, dans cette tourmente mue par le désir de changer les choses. La Révolution tranquille avait ouvert, avec une bonne dose de témérité, les voies du changement.

Il en a fallu du courage, à ce jeune premier ministre de 36 ans, pour plonger dans une semblable aventure, et Dieu sait que des défis importants ont rapidement été au rendez-vous. Alors même qu'il entreprenait son premier mandat, Robert Bourassa lançait, en effet, deux immenses chantiers qui, en temps normal, auraient occupé tout le programme d'un gouvernement : la réforme de l'administration financière de l'État et la mise en place d'un régime universel et gratuit d'assurance maladie.

Or, en même temps, il a été confronté à une crise sans précédent dans l'histoire du Québec, celle du FLQ, celle de la violence gratuite, celle du terrorisme dont on sait aujourd'hui combien il est difficile d'y faire face avec autorité et efficacité.

Avec l'appui – on l'oublie parfois – de l'immense majorité du peuple québécois, Robert Bourassa a su, avec le premier ministre du Canada et le maire de Montréal, sortir le Québec de ce terrible guêpier du terrorisme. Mais, les choses ne se sont pas arrêtées là, puisque juste après la crise d'Octobre, l'explosif dossier constitutionnel s'est imposé, avec la Conférence de Victoria. Dans un enchaînement infernal, une crise sociale a secoué notre société : j'estime qu'elle a été largement suscitée par l'esprit contestataire et assez inacceptable du leadership syndical québécois.

On se demandera encore longtemps comment, dans un environnement si trouble, Robert Bourassa a su trouver le courage tranquille de doter le Québec d'une pratique administrative et financière moderne, d'un régime d'assurance maladie marqué au signe de l'égalité et de la justice sociale pour tous, d'une affirmation sans équivoque et irréversible du caractère français du Québec. Comment, au surplus, a-t-il pu créer 100 000 emplois et lancer le projet de la Baie-James ?

Je parle du courage de Robert Bourassa, je pourrais donc aussi parler du sens des responsabilités d'un chef de gouvernement qui, dans les périodes d'accalmie ou de turbulence a su, en dépit de tout, garder le cap sur les véritables priorités. Celles du développement économique, de la justice sociale et de l'égalité des chances pour tous et toutes et de l'affirmation culturelle et artistique de la collectivité québécoise me viennent spontanément à l'esprit.

Photo : Ouverture de la 32e session de la 34e législature, 1992
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Ministère des Communications du Québec (photographe : Daniel Lessard)

Robert Bourassa et Lise Bacon alors qu'ils siégeaient tous deux au Parlement. On reconnaît, à droite, Gérard D. Levesque.

Et cette lucidité et ce sens des responsabilités se sont, à mon avis, peut-être manifestés avec encore plus d'autorité dans la deuxième partie de sa carrière de premier ministre.

Il était revenu dans le paysage politique québécois avec le slogan « La force de l'expérience ». On ne peut qu'admirer le courage et la ténacité dont il a fait preuve pour relever avec succès pareil défi.

À son retour au pouvoir, le Québec a pu prendre part, de façon distincte, comme gouvernement participant, aux différents sommets de la Francophonie. C'était le début d'un grand parcours relatif à la place du Québec sur la scène internationale. Là encore, l'économie demeurait le thème favori de Robert Bourassa : s'en est suivie une série d'ententes commerciales internationales favorisant l'investissement étranger au Québec et le rayonnement toujours plus important des entreprises québécoises. Robert Bourassa souhaitait faire de ce grand espace qu'est le Québec un lieu économiquement fort que l'on respecterait partout à travers le monde.

C'est la constance des orientations de Robert Bourassa qui, tout au long de sa carrière politique, a marqué toutes ses années comme premier ministre du Québec. Pour atteindre ses buts de justice sociale et de bien-être de la population, il fallait créer de la richesse, qu'elle devienne accessible à tous. Il fallait aussi privilégier l'éducation qui donne accès aux outils permettant à chacune et chacun de s'insérer dans une société changeante, qui exige un rythme de plus en plus accéléré d'adaptation.

Le Robert Bourassa que j'ai connu était un ami, certes, mais il était aussi celui par qui le changement arrive. Il était à mes yeux l'incarnation de l'intelligence politique. Le Robert Bourassa que j'ai connu était l'homme au service de ses concitoyens, et je souhaite fortement que l'histoire qu'il nous reste à écrire dessine l'image de ce qu'il était vraiment : un homme intelligent, intègre, dévoué, courageux, à l'écoute des autres.

Robert Bourassa était beaucoup plus que le pouvoir qu'il représentait. Il savait exactement où il voulait mener le Québec. Les événements importants qui ont marqué sa vie politique ont permis de mettre en valeur ses grandes qualités, sa vive intelligence et sa vision des choses et des gens. Homme de conciliation, il savait rassembler ses troupes pour les orienter vers un but commun. Il respectait son parti ainsi que ses militants et reconnaissait la valeur du travail de terrain effectué par ces milliers de personnes.

Le Robert Bourassa que j'ai connu mérite d'être connu !

■ **Lise Bacon**
Députée de Bourassa (1973-1976)
et de Chomedey (1981-1994)

ROBERT BOURASSA EN 1985 : UN RETOUR À LA VIE POLITIQUE AUSSI INÉDIT QU'IMPRÉVISIBLE

Photo: Colloque Le parlementarisme et les médias, Forces Assemblée nationale du Québec, photographe : Daniel Lessard

Jean-Claude Rivest

Au lendemain de l'élection du Parti québécois, en 1976, il n'y avait que Robert Bourassa pour croire, sans l'ombre d'un doute, qu'il pourrait un jour revenir à la vie politique. Et il y croyait vraiment, en dépit du scepticisme de sa famille, de ses amis et de la quasi-totalité de la population du Québec.

Son retour, pour ne pas dire sa résurrection, est donc d'abord et avant tout le résultat de son invraisemblable détermination, doublée d'une conjoncture politique singulière.

Autant le premier mandat de monsieur René Lévesque aura été marqué par de nombreuses et remarquables réalisations, autant les lendemains de sa réélection de 1981 auront été difficiles. Les suites de l'échec référendaire, une crise économique importante, et de profondes dissensions internes au sein du parti et du gouvernement annonçaient, en quelque sorte, la fin du régime péquiste.

Le Parti libéral du Québec, renouvelé sous la direction de monsieur Claude Ryan, pouvait ainsi espérer reprendre le pouvoir. Ce dernier ayant quitté ses fonctions à la suite de l'échec électoral de 1981, le poste de chef du parti devenait disponible. La chose n'a pas échappé à l'attention de monsieur Bourassa !!!

Il faut dire qu'en dépit du fait que six années s'étaient écoulées, le Parti libéral du Québec était resté très « bourassiste » dans ses structures et le nombre de ses membres, tout comme au sein du caucus parlementaire et de sa permanence. Et, surtout, au long de ces années, Robert Bourassa avait multiplié les contacts avec les militants du parti. Ceux-ci avaient aussi été fortement impressionnés par l'ovation qu'il avait reçue à l'inauguration de la Baie-James, mais aussi par sa participation très médiatisée au moment de la campagne référendaire de 1980, en compagnie de Pierre Bourgault, lors de nombreuses assemblées contradictoires.

À la suite des désistements de Gérard D. Levesque et de Raymond Garneau, Robert Bourassa pouvait redevenir, en 1983, chef du Parti libéral du Québec. Et, dans la mesure où il y avait toujours au sein de la population un certain scepticisme face à son retour, c'est sur le thème de « L'équipe Bourassa » que la victoire électorale de 1985 s'est concrétisée.

Essentiellement, le projet politique de Robert Bourassa demeurait le même : favoriser le développement économique du Québec. Encore et toujours, il estimait cette condition essentielle au progrès social et à l'affirmation culturelle du Québec avec, en toile de fond, ce souci de maintenir et de renforcer la capacité concurrentielle du Québec en matière fiscale et financière.

Pour monsieur Bourassa, ce projet de développement avait de bien meilleures chances de se réaliser si le Québec continuait de vivre dans l'espace politique canadien. Encore fallait-il que le Québec puisse avoir des relations étroites et productives avec le gouvernement fédéral.

L'élection de Brian Mulroney, en 1984, constituait, à cet égard, un atout décisif. La collaboration entre messieurs Bourassa et Mulroney, ces deux grands artistes du téléphone, allait se révéler très profitable pour le Québec : l'aéronautique, les infrastructures, l'aide aux régions, l'industrie pharmaceutique et les nouvelles technologies en sont des exemples éloquents. Et, bien sûr, la conclusion de cet accord majeur sur le libre-échange, qui allait permettre la croissance des entreprises québécoises et la création d'emplois, sans que les craintes des milieux syndicaux se manifestent.

Il faut aussi rappeler que c'est grâce à cette collaboration entre messieurs Mulroney et Bourassa, sur la base de l'entente conclue par le gouvernement de monsieur Pierre Marc Johnson, que le Québec a pu devenir un membre à part entière de la Francophonie universelle.

Ainsi, nous étions désormais capables d'y exprimer, sans restriction aucune, nos préoccupations et nos ambitions, tout en continuant, dans un climat serein, d'élargir et d'approfondir les relations directes et privilégiées du Québec avec la France.

Et encore, il y a eu cette entente administrative sur l'intégration économique, culturelle et linguistique des immigrants, à laquelle monsieur Bourassa attachait la plus grande importance pour assurer la pérennité de l'identité culturelle française du Québec.

Et il y a eu Meech... et les cinq conditions proposées par monsieur Bourassa pour corriger les erreurs du rapatriement de la Constitution de 1982, sans le consentement de l'Assemblée nationale du Québec. Les éléments de ce projet de réforme constitutionnelle étaient limités à dessein. Ils ne concernaient essentiellement que la reconnaissance de la personnalité distincte du Québec au sein du Canada. Une évidence qui n'a pas réussi à s'imposer !

Monsieur Bourassa a, bien sûr, partagé l'immense déception de la population québécoise provoquée par le rejet de l'accord du lac Meech. Il n'a toutefois jamais cru que cet échec entraînait une modification radicale du statut politique du Québec.

D'une part, le caractère tout à fait restreint des propositions rejetées ne justifiait pas, à lui seul, une telle entreprise. D'autre part, et surtout, l'échec de Meech ne disposait en aucune manière des arguments politiques et économiques développés par monsieur Bourassa, depuis des années, à l'encontre du projet souverainiste.

Au moment même de l'élaboration du projet de souveraineté-association de monsieur René Lévesque, à la fin des années 60, monsieur Bourassa avait des objections majeures à cette idée. Ces objections avaient été réitérées, réaffirmées et développées aux élections de 1970,1973 et 1976. Il en a été de même lors de sa participation à la campagne référendaire de 1980 et, par la suite, comme premier ministre de 1985 à 1993. Ainsi, aux lendemains de l'échec de Meech, ses arguments contre la souveraineté étaient pour lui tout aussi pertinents.

Monsieur Bourassa a toujours cru que l'option fédéraliste était un meilleur choix d'avenir pour le Québec. Même si son adhésion au fédéralisme canadien relevait plus de la raison que de la passion, il a toujours pensé que, malgré les contraintes et les déceptions, l'espace politique canadien constituait un avantage pour le développement du Québec. Il était cependant bien conscient qu'il fallait demeurer vigilant. Il était, à titre d'exemple, inquiet de l'érosion du poids démographique et économique du Québec au sein du Canada. Il entretenait aussi de l'inquiétude quant à notre capacité de protéger et de développer l'identité québécoise francophone dans le contexte du nouveau pluralisme culturel des sociétés modernes.

On a dit de Robert Bourassa , à juste titre, qu'il avait été un bâtisseur tranquille du Québec. Comme ses prédécesseurs Jean Lesage et René Lévesque, il aura eu l'immense privilège de mettre la passion de la politique qui l'habitait au service du Québec.

■ **Jean-Claude Rivest**
Député de Jean-Talon (1979-1985)

Marie-Claire Kirkland

HOMMAGE À MARIE-CLAIRE KIRKLAND

Notre ancienne collègue, M^me^ Marie-Claire Kirkland, est décédée le 24 mars 2016, à l'âge de 91 ans. Ses funérailles nationales ont été célébrées le 2 avril 2016, à la cathédrale Marie-Reine-du-Monde de Montréal.

Nous reproduisons ici de larges extraits des hommages qui lui ont été rendus à cette occasion, par sa fille, M^e^ Lynne Casgrain, par sa belle-fille, M^e^ Julie Latour, et par le premier ministre du Québec, M. Philippe Couillard.

Je suis avocate comme ma mère, comme, mon père, comme mon frère Kirkland [...] Ma mère était enfant unique d'un père, médecin et politicien, et qui l'adorait. À une époque où les femmes mariées perdaient la capacité juridique, Charles Kirkland voulait que sa fille puisse se défendre dans la vie. Elle a donc étudié le droit à l'Université McGill.

Devenue avocate, elle avait participé à ses campagnes électorales, connaissait ses organisateurs et les enjeux sociaux de l'époque. Quand son père est décédé, la majorité des organisateurs libéraux sont venus la chercher. Entre temps, ma mère avait rencontré un homme remarquable, mon père Philippe Casgrain, lui aussi avocat. Il ne se sentait pas menacé par elle. Mes parents partageaient une vision commune des enjeux politiques de cette époque et ils sentaient un urgent besoin de brasser le Québec et le moderniser. Tous les deux se sont lancés dans l'aventure de la politique, de la Révolution tranquille. Même si elle était avocate, plaidait, recevait des clients, rédigeait des contrats dans son petit bureau local, ma mère n'aurait jamais pu se présenter, et n'aurait pas pu se louer un petit appartement à Québec lorsque l'Assemblée nationale était en session, car elle n'avait pas la capacité juridique de le faire. Elle avait perdu cette capacité en mariant mon père. Elle ne pouvait pas consentir à une opération nécessaire pour ses enfants, elle ne pouvait pas s'abonner à une revue. En d'autres termes, elle perdait tout pouvoir juridique en se mariant. Mon père a dû signer le bail pour sa femme députée.

Pendant 12 ans, ma mère était la seule femme à l'Assemblée nationale [...]

Mais je dois vous dire que ma mère était très forte, déterminée et inépuisable. Elle était une super-femme. Même si elle n'était pas toujours à la maison, elle y était très souvent [...] Il me semble aujourd'hui qu'elle était inépuisable.

Mais ce sont les lois qu'elle a signées dont je suis encore plus fière.

Elle a signé, défendu et débattu le projet de loi 16 qui redonnait la capacité juridique à la femme mariée, mais elle a aussi eu trois ministères durant la Révolution tranquille.

Avec l'aide des sous-ministres et employés de ses ministères et un travail intensif, elle a réussi plusieurs grands projets.En voici quelques-uns qui m'ont particulièrement marquée :

Aux Transports et Communications : elle a travaillé à des campagnes intensives de sécurité routière. Je me souviens qu'elle s'enquérait des rapports d'accidents de la route tous les dimanches soirs [...]

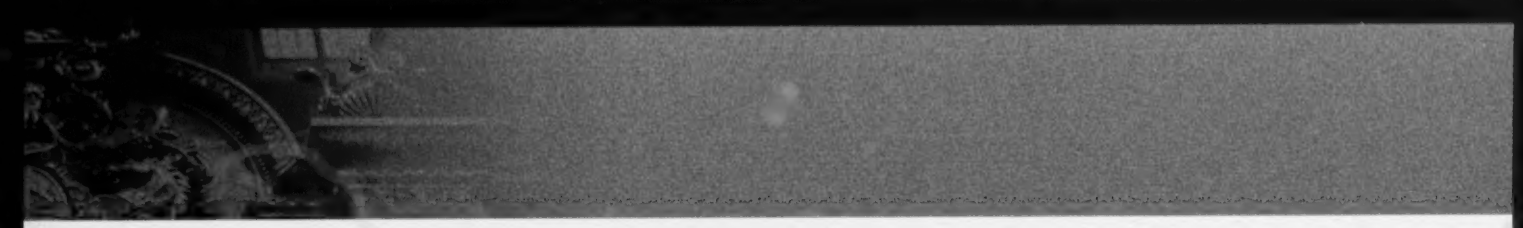

Au Tourisme, Chasse et Pêche : elle a ouvert les clubs privés et les chasses gardées pour en faire des parcs nationaux. [...]

Aux Affaires culturelles : la loi sur les biens culturels, cette loi qu'elle a promue sous l'influence de son mentor de l'époque, M. Georges-Émile Lapalme.

Finalement, ce dont elle était très fière, c'est qu'elle ait fait partie d'un gouvernement qui a mené le Québec vers la modernité et l'ouverture avec des bâtisseurs comme Jean Lesage, René Lévesque, Paul Gérin-Lajoie [...] Je suis fière de dire que ma mère a fait partie de la Révolution tranquille. Une révolution pour tous et qui devait donc inclure les femmes et les libérer afin qu'elles puissent participer entièrement à notre société.

■ **Me Lynne Casgrain** En cette cérémonie des adieux, je veux célébrer l'héritage vivant que nous lègue Claire Kirkland-Casgrain, celle par qui toutes les femmes du Québec sont en quelque sorte orphelines aujourd'hui.

En 1961, Claire Kirkland-Casgrain a donné, par sa seule personne, corps, voix et visage aux espoirs de toutes les femmes du Québec. Elle a incarné une valeur de symbole de l'accès à la chose commune et a fait des femmes, par le projet de loi 16, des sujets de droit à part entière.

En 2016, voilà qu'elle est la première femme à voir son parcours officiellement reconnu par des funérailles étatiques. Elle demeure donc une pionnière par-delà même la mort, et devient véritablement un sujet historique.

Et maintenant, en ce troisième millénaire, son combat s'avère toujours d'actualité : les femmes demeurent encore sous-représentées dans les postes de pouvoir et de décisions, au premier chef dans la sphère politique. Il devient dès lors difficile que leurs préoccupations s'inscrivent au cœur du projet politique commun.

À travers Claire Kirkland-Casgrain, je veux rendre hommage aujourd'hui à toutes les femmes, d'ici et d'ailleurs, qui ont édifié le Québec depuis des générations, que ce soit par leur engagement public, professionnel, ou artistique, mais aussi à celles qui se sont consacrées à l'éducation – les religieuses jadis et les laïques maintenant – ou au domaine de la santé. À toutes ces femmes qui dispensent la lumière, par les gestes toujours répétés du soin des autres, mais qui meurent dans l'ombre. Et à toutes les mères qui, inlassablement, font au quotidien œuvre de vie et de transmission.

Les femmes sont les grandes oubliées de l'Histoire. Il serait enfin temps qu'elles deviennent des sujets historiques à part entière, et non plus d'éternelles figurantes. Ce serait là garder vivant l'héritage que nous lègue Marie-Claire.

Simone Weil a écrit que « vivre, c'est se lancer en avant, risquer, courir, tomber, se relever ». La vie pleine et entière de Claire Kirkland-Casgrain fut à cette enseigne et continuera de nous inspirer.

■ **Me Julie Latour**

Je veux tout d'abord offrir, au nom du peuple du Québec, nos plus sincères condoléances à la famille et aux proches de M[me] Kirkland-Casgrain [...].

Sachez que vous n'êtes pas seuls. Nous sommes ici, avec vous, pour rendre hommage à Claire Kirkland-Casgrain, pour tout ce qu'elle a fait pour vous, et tout ce qu'elle a accompli pour le Québec.

Depuis l'annonce de son départ, un mot revient sur toutes les lèvres : pionnière.

Elle a été la première femme élue à l'Assemblée législative du Québec en 1961.

Elle a été la première femme nommée ministre.

Aujourd'hui, 11 femmes siègent au Conseil des ministres.

Elle a été la première femme première ministre intérimaire, pour quelques jours d'août 1972, alors que Robert Bourassa avait dû s'absenter.

En 2012, le Québec a élu la première femme première ministre de son histoire, Pauline Marois, qui est avec nous aujourd'hui. Une avancée dont il faut souligner le lien avec celle dont la mémoire nous rassemble ici.

Elle a été la première juge à la Cour provinciale.

Nous sommes conscients du chemin parcouru et du chemin qu'il nous reste à faire. Et il en reste.

Oui, pionnière est le bon mot pour décrire l'apport inestimable de Claire Kirkland-Casgrain à l'avancement du Québec vers la modernité.

Ma consœur, la vice-première ministre Lise Thériault, l'a bien dit en 2007 :

« Nous avons tous la même responsabilité, celle de paver la voie à une nouvelle génération de femmes en politique qui auront de grands défis à relever, mais surtout de bons exemples à suivre. »

Cette responsabilité, nous la partageons toutes et tous. M[me] Kirkland-Casgrain, après d'autres pionnières, est l'un de ces plus beaux exemples, dont on n'a pas fini de s'inspirer.

Merci pour tout.

■ **Phillipe Couillard**
Premier ministre du Québec

EN MARCHE POUR LA PARITÉ

Le 11 avril 2016, au pied du *Monument en hommage aux femmes en politique* de l'Assemblée nationale se sont réunis, à l'initiative du Groupe Femmes, Politique et Démocratie (GFPD), une centaine de citoyennes et de citoyens de toutes les allégeances pour réclamer une loi assurant la parité dans toutes les sphères de décision. Cet événement était coprésidé par M^me^ Pauline Marois, première femme première ministre du Québec, et M. Jean Charest, ex-premier ministre à qui l'on doit le premier cabinet paritaire, mais surtout la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État leur imposant désormais la parité au conseil d'administration.

GROUPE *femmes* POLITIQUE DÉMOCRATIE

Au cours de cette cérémonie, deux jeunes engagés envers la parité, Alicia et Vincent Angel-Despins, ont lu une déclaration réclamant cette loi, qui s'adressait à l'ensemble des élus de l'Assemblée nationale du Québec. La présidente du GFPD, M^me^ Micheline Paradis, a rappelé que ce geste s'inspire de la démarche même des suffragettes du Québec, qui a abouti, il y a de cela 76 ans, à l'obtention du droit de vote et d'éligibilité en avril 1940. Elle a invité les personnes présentes et tous les citoyens à signer la *Déclaration*. « Les militantes pour le droit de vote, Marie Gérin-Lajoie, Idola St-Jean, Thérèse Casgrain ont été des pionnières, tout comme Marie-Claire Kirkland, première femme députée et ministre à l'Assemblée législative en 1961, et première juge à la Cour provinciale, et dont la mémoire a été soulignée par une minute de silence. Ce sont des modèles de détermination qui ont inspiré le geste que nous posons aujourd'hui », d'affirmer Micheline Paradis.

LA PARITÉ : UN OBJECTIF À ATTEINDRE AU QUÉBEC

Dans la *Déclaration*, on rappelle que la société québécoise, dite égalitaire, aurait pu évoluer d'elle-même vers une égalité de représentation des genres, et qu'une place équitable serait faite aux femmes dans les lieux de pouvoir administratifs, politiques et économiques. Or, il a fallu attendre 21 ans avant qu'une première femme députée soit élue, et près de 40 ans pour que leur nombre dépasse les 20 %. Force est de constater que la parité n'advient pas « naturellement ».

Les chiffres sont probants et parlent d'eux-mêmes : malgré que les femmes représentent plus de la moitié de la population québécoise, elles ne forment aujourd'hui que 28,1 % des élus à l'Assemblée nationale.

LA PARITÉ, PRINCIPE DÉMOCRATIQUE

Cette situation n'est plus acceptable aux yeux du GFPD et notre démocratie ne peut s'en satisfaire. Des obligations à la parité doivent être inscrites dans des règles claires, sans quoi rien ne garantit que les femmes soient partie prenante, un jour, à égalité avec les hommes, des décisions, dont elles subissent les effets actuellement. Cette tâche ne peut pas incomber uniquement aux femmes ; elle relève d'une responsabilité institutionnelle.

« L'enjeu de la parité est maintenant devenu un devoir de leadership autant dans le secteur public que dans le secteur privé. Ce devoir exige un effort continu, car nous ne pouvons tenir pour acquis les gains obtenus à ce jour. Il s'agit d'une question de justice sociale », de dire M. Jean Charest, ex-premier ministre du Québec.

« Il faut miser sur les nouvelles générations. Il faut aussi nous assurer que nos institutions soient dans une dynamique de changement et non dans une position de blocage. À cet égard, vous comprendrez que j'appuie sans réserve votre proposition de mettre en oeuvre un chantier qui examinera différentes options et propositions pour atteindre une juste représentation des femmes en politique », d'affirmer M^me^ Pauline Marois, ex-première ministre du Québec.

UNE INVITATION À SIGNER LA DÉCLARATION EN LIGNE

La *Déclaration En marche pour la parité*, lancée par le Groupe Femmes Politique et Démocratie, sera mise en ligne sur la page Facebook conçue pour l'occasion *En marche pour la parité*. Tous ceux et celles qui sont en faveur de l'atteinte de la parité femmes-hommes dans les sphères décisionnelles publiques de la société québécoise sont invités à exprimer leur appui en la signant en grand nombre.

Source : Groupe Femmes, Politique et Démocratie

N. B. : Depuis la parution de ce communiqué, la *Déclaration* a été mise en ligne à l'adresse suivante :

http://www.gfpd.ca/nouvelles/signez-la-declaration-en-marche-pour-la-parite-14

Photo : Hélène Bouffard

Les coprésidents d'honneur, Jean Charest et Pauline Marois, Micheline Paradis, présidente du GFPD, ainsi que Maryse Gaudreault, première vice-présidente de l'Assemblée nationale.

POUR SALUER JEAN-PAUL L'ALLIER

André Gaulin

Comme beaucoup de concitoyens, j'ai appris avec tristesse la mort de Jean-Paul L'Allier. Tout comme notre collègue Marcel Masse, il est parti trop vite. J'ai plus particulièrement rencontré Jean-Paul L'Allier, très souvent en fait, de 1994 à 1998, alors que j'étais député de la circonscription électorale de Taschereau. Avec Jacques Fiset, Lynda Cloutier et André Marier plus précisément, trois conseillers de la Ville travaillant sur le territoire de ma circonscription, j'ai collaboré avec le maire rayonnant de notre capitale. Cela a toujours été enrichissant et agréable de travailler avec cet élu municipal dynamique et enthousiaste. Je suis allé maintes fois à l'hôtel de ville, invité pour des manifestations culturelles ou économiques ainsi qu'à la fête annuelle du 3 juillet.

J'ai été fort heureux de voir, au fil des jours, changer la configuration de la basse-ville et plus particulièrement celle du quartier Saint-Roch. Grâce au magnifique jardin de Saint-Roch avec sa fontaine rafraîchissante qui concurrençait le bruit urbain, la ville basse, tout près de la coopérative culturelle Méduse, devenait le point d'appui d'une relance économique de ce secteur jadis prospère de la capitale. C'est ainsi que l'École nationale d'administration publique (ENAP) venait s'y installer dans un édifice neuf. C'était après que l'ancien édifice de la Dominion Corset eût fait peau neuve sous le nom de la Fabrique où se côtoyaient fonctionnaires de la ville et étudiants des arts visuels de l'Université Laval. C'était avant que l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) vienne donner le branle à l'établissement de nombreux autres partenaires de l'économie nouvelle dans ce quartier. Jean-Paul L'Allier avait réussi son pari de relancer un secteur anémié de la ville à partir d'un investissement dans la beauté ! Sa résistance aux radios amères du matin portait fruit.

Ce maire de Québec pendant seize ans restait attaché aux groupes communautaires nombreux de la ville basse ainsi qu'aux artistes pour lesquels il facilitait la possession d'ateliers. Pensons, par exemple, à « la copropriété de la Cartonnerie », boulevard Langelier, pas très loin du centre Alyne-Lebel, autre lieu de culture. J'ai fort apprécié l'impulsion que donnait Jean-Paul L'Allier à la vie des groupes communautaires de soutien qui s'engageaient pour faire une ville plus conviviale, plus égalitaire et plus démocratiquement enracinée. Pendant que changeait le visage de la ville basse, le paysage urbain entourant notre Assemblée nationale s'embellissait, par action concertée avec le gouvernement de Jacques Parizeau, grâce à la création de la Commission de la capitale nationale du Québec.

Jean-Paul L'Allier, au centre, alors qu'il recevait, en 2006, le prix René-Chaloult. Il est entouré de MM. Antoine Drolet et Michel Bissonnet.

Je garde mémoire de Jean-Paul L'Allier comme celle d'un maire affable et souriant, déterminé et efficace. Jean-Paul L'Allier était un homme d'une qualité supérieure, attentif aux points de vue de tous et résolu dans ses lignes d'action. Il savait travailler au-delà des lignes idéologiques pour le plus grand bien des citoyens de sa ville, ce qui ne l'empêchait pas par ailleurs d'affirmer ses convictions au grand jour. C'était un libéral indépendantiste. Il s'en trouve. Cet homme fier croyait plus particulièrement qu'une société se change par la culture, ce qu'il n'a jamais oublié, notamment en favorisant les nombreux artistes de sa ville. Rejoignant en cela les poètes, il aimait la beauté et la croyait capable d'être un élément quotidien du bonheur. Il savait que cette beauté pouvait changer le monde, ce qu'il a fait de Québec dont on dit qu'elle est une belle ville. Québec, capitale nationale, lui doit d'avoir franchi le cap d'une nouvelle ère de synergie et de prospérité. Hommage soit rendu au maire le plus longtemps à son gouvernail.

■ **André Gaulin**
Député de Taschereau (1994-1998)

FRANÇOIS CLOUTIER, L'HOMME DE PAROLE ET D'ÉCOUTE

Matthias Rioux

Les parlementaires d'hier et d'aujourd'hui ont un devoir de mémoire envers François Cloutier. Son départ est le moment de le rappeler. Certes, le psychiatre avait le verbe haut, un langage impeccable, le discours grandiloquent. D'aucuns ont parlé de sa superbe. Porter un jugement sur ces seuls aspects de la personnalité de notre ancien collègue serait réducteur, voire injuste. François Cloutier a démontré au cours de sa brillante carrière qu'il était capable d'empathie et d'écoute.

Photos : Jean-Paul Champagne

François Cloutier posant près d'une de ses œuvres.

Deux exemples suffiront à la démonstration. D'abord, il aurait sans doute choisi une autre profession que celle de médecin psychiatre, s'il n'avait pas eu une facilité d'écoute et la faculté de s'identifier à ses patients le rendant apte à ressentir leurs angoisses pour mieux les traiter. L'autre exemple rappelle que François Cloutier a émergé publiquement en 1966 dans le rôle d'animateur d'une tribune téléphonique très populaire, *Un homme vous écoute*, sur les ondes de Radio-Canada. Les auditeurs soumettaient leurs problèmes et sollicitaient l'avis du spécialiste qu'il était. L'importance que j'accorde à cette tranche de sa vie professionnelle tient au fait que je l'ai vu à l'œuvre, et il m'a d'ailleurs inspiré dans ma carrière radiophonique subséquente. L'animateur, toujours en mode d'écoute, recevait avec respect les questions soumises à son analyse, exigeait des précisions de la part de son auditeur et ses réponses étaient celles d'un scientifique, formulées sous le sceau de la rigueur et du discernement. La beauté de l'œuvre résidait surtout dans la simplicité du langage utilisé, du choix des mots, sans compromis par ailleurs sur la qualité d'une langue familière, mais correcte.

Les commentateurs de l'époque ont salué les talents du communicateur et du vulgarisateur scientifique qu'était François Cloutier. J'ai alors compris qu'une carrière dans les médias devenait possible dans le respect des règles élémentaires de la langue parlée et écrite. En cela, il a été pour moi un guide. François Cloutier était un amoureux de la langue, son discours transcendant en faisait un dialecticien redoutable. Il a porté fièrement notre langue ici et dans la francophonie internationale. Est-ce pour cela qu'il a passé une dernière partie importante de sa vie à Paris ?

À titre d'homme politique, François Cloutier fait son entrée au Parlement comme député libéral d'Ahuntsic en 1970. Il occupe alors des fonctions ministérielles au sein des deux premiers gouvernements de Robert Bourassa (1970-1973 et 1973-1976). Il sera tour à tour ministre des Affaires culturelles, ministre de l'Éducation et ministre des Affaires intergouvernementales. Le poste de ministre des Affaires culturelles lui convenait parfaitement. Universitaire et intellectuel de haut niveau, François Cloutier est également un homme de culture, amoureux des

arts et des lettres. Il a été un digne continuateur de l'héritage laissé aux Québécois par Georges-Émile Lapalme. Pendant une courte période (de février à novembre 1973), alors qu'il était passé au ministère de l'Immigration, il a eu le temps de mettre en terre le grain de sénevé devant conduire plus tard à l'allégorie de la « souveraineté culturelle » du premier ministre Bourassa.

C'est à titre de ministre de l'Éducation qu'il est le plus connu et qu'il se manifeste comme défenseur de la langue française. Il n'a pas usurpé son titre de père de la Loi 22, la Loi sur les langues officielles. Ceux qui, comme moi, ont participé aux péripéties entourant le statut de la langue du Québec à cette époque se souviendront que les libéraux souhaitaient reprendre le débat là où l'Union nationale l'avait laissé avec sa controversée Loi 63. Cette dernière ouvrait la porte des écoles anglaises aux enfants des nouveaux immigrants. La Loi 22 des libéraux ne s'est pas limitée à la langue d'enseignement et débordera dans d'autres secteurs de la vie publique. Elle ne réglera d'ailleurs pas tout à fait la délicate question de l'obligation pour les enfants d'immigrants de fréquenter l'école française (réglementation lourde).

Cependant, la détermination de François Cloutier aura permis, pour la première fois, de doter le Québec d'une loi faisant du français la langue officielle de la nation. Ainsi, il soutenait le premier ministre Bourassa dans sa volonté de légiférer en dépit des réticences au sein de l'équipe gouvernementale. Certains ministres ont vu dans la Loi 22 la consécration du statut minoritaire des anglophones du Québec. De plus, la nouvelle loi déplaisait souverainement à Pierre Elliot Trudeau qui venait de faire adopter la Loi sur les langues officielles pour l'ensemble du Canada. C'est à la lumière des travaux de la Commission Gendron que François Cloutier avait décidé de la direction à prendre, soit mettre fin aux tergiversations sur la langue et légiférer sans s'aliéner les anglophones. Il a réussi son pari, en partie seulement, puisque les libéraux ont étés défaits aux élections de novembre 1976. Avec l'arrivée au pouvoir du Parti québécois, Camille Laurin – également psychiatre – allait parachever le travail de législation linguistique de François Cloutier en faisant adopter, en 1977, la Charte de la langue française (1977) qui faisait du français la seule langue officielle du Québec.

Outre les fonctions professionnelles et politiques qu'il occupait, on ne peut ignorer l'autre François Cloutier, c'est-à-dire l'auteur de nombreux ouvrages, l'acteur de théâtre, l'humoriste, l'amoureux des arts depuis sa jeunesse. Je l'entends encore raconter comment il en est venu à la sculpture de bronze et combien la vente de ses œuvres l'a comblé de joie. Je revois son appartement parisien tapissé de toiles et rempli de sculptures, tel un minimusée. Décoré des Mérites nationaux, des Palmes académiques, de Chevalier des Arts et des lettres, François Cloutier avait l'aura d'un homme hors normes, un politicien atypique, un artiste éclectique, un humaniste dont le legs est inestimable. Il aimait rappeler avec humour le surnom de François 1er dont l'avaient gratifié ses adversaires politiques. « Francois 1er aurait été honoré d'avoir un cousin d'Amérique aussi talentueux », disait-il avec ravissement. Soulignons en terminant que François Cloutier a participé à notre Amicale, à ses assemblées générales, aux réunions de l'Union mondiale tant que l'âge lui a permis de venir jusqu'à nous. Nous gardons de lui le souvenir d'un homme de conversation. Son humour décapant, l'ironie et la dérision dont il avait le secret vont nous manquer.

■ **Matthias Rioux**
Député de Matane (1994-2003)

Jean-Paul Champagne

FRANÇOIS CLOUTIER, UN MEMBRE TRÈS ATTACHÉ À SON AMICALE

Au cours du congrès de l'Union mondiale des anciens parlementaires francophones qui se déroulait à Paris au mois de mai 2005, François Cloutier, notre regretté collègue, recevait chaleureusement les membres de la délégation de notre Amicale dans ses appartements situés près de l'Assemblée nationale française.

À ma grande surprise, j'ai découvert son grand talent et sa renommée comme sculpteur sur bronze. J'apprenais que ses œuvres se vendaient aux enchères à l'Hôtel Drouot à Paris, et qu'elles étaient aussi exposées en France et à l'étranger.

Ce soir-là, toute la délégation du Québec a fraternisé autour d'une bonne table.

En Belgique, en 2004, on retrouve François Cloutier au congrès de l'Union mondiale, toujours comme délégué du Québec.

En 2005, l'Amicale créait le prix reconnaissance René-Chaloult en vue de souligner l'engagement d'un membre au service de sa communauté, avant pendant et après sa vie parlementaire. Le docteur-psychiatre François Cloutier a été le premier récipiendaire de ce prestigieux prix. C'est tout dire.

MERCI François !

■ **Jean-Paul Champagne**
Président de l'Amicale
des anciens parlementaires (2003-2005)
Député de Mille-Îles (1981-1985)

Photo Jean-Paul Champagne

De gauche à droite, Jeanne Blackburn, Denis Hardy, François Cloutier, André Gaulin, Marcel Masse, Matthias Rioux, Olivier Giscard d'Estaing et Jean-Paul Champagne.

VICTOR GOLDBLOOM, L'HOMME DE TOUS LES DIALOGUES

Le 15 février 2016, le Québec a perdu un de ces hommes dont l'engagement a profondément marqué son histoire récente : le docteur Victor Goldboom. L'Amicale des anciens parlementaires du Québec tient à offrir à son épouse Sheila et à ses trois enfants, Michael, Jonathan et Susan, ses condoléances les plus sincères.

Empreint des hautes valeurs du judaïsme, il a œuvré, sa vie durant, au service de ses concitoyens. Indépendamment des orientations politiques, des fractures religieuses et des orientations sociales des uns et des autres, Victor Goldbloom a su gagner et garder l'estime de tous. Sa civilité lui a permis, dans bien des situations conflictuelles, d'arriver à obtenir un rapprochement entre les parties.

Son père était pédiatre, et c'est naturellement qu'il s'est orienté aussi vers les études de médecine à l'Université McGill. Il obtiendra son diplôme de médecin en 1945.

Après un séjour dans l'armée canadienne, le docteur Goldbloom ira se spécialiser en pédiatrie au Columbia Presbyterian Medical Center, à New York. Il en reviendra en 1950 avec une spécialisation en pédiatrie et commencera à pratiquer en cabinet avec son père et au Montreal Children Hospital.

Des générations de Montréalais se souviennent de son dévouement, car il se déplaçait volontiers à domicile pour visiter ses patients. Parallèlement à sa pratique médicale, il devient professeur de pédiatrie à la Faculté de médecine de l'Université McGill : il continuera d'occuper cette fonction jusqu'en 1970.

Ses implications dans sa communauté l'ont amené tout naturellement à s'intéresser à la politique. En 1965, des concitoyens l'approchent pour qu'il se présente dans la circonscription fédérale de Mont-Royal. Il cède aux demandes pressantes des dirigeants du Parti libéral du Canada et laisse sa place à une des nouvelles recrues du parti : Pierre E. Trudeau.

Henri-François Gautrin

Lawrence Bergman

L'année suivante, Victor Goldbloom se présente aux élections provinciales dans la circonscription de D'Arcy McGee, nouvellement créée à l'occasion de la révision de la carte électorale. Il y est élu sans difficulté. Le député siège alors dans l'opposition et il laisse l'image d'un parlementaire affable et très rigoureux. Il est réélu en 1970 et le premier ministre Robert Bourassa le nomme au poste de ministre délégué responsable de l'environnement. Victor Goldbloom s'y distingue en parrainant, en 1972, la première loi-cadre sur l'environnement. En 1973, il est nommé ministre des Affaires municipales et de l'Environnement. À l'époque, les responsabilités en matière d'environnement dépendaient du ministère des Affaires municipales. Victor Goldbloom y jette les premiers jalons qui aboutiront, en 1979, à la création du ministère de l'Environnement, par Marcel Léger.

Photo : Collection de la famille Goldbloom

Victor Goldbloom et Jean Lesage à l'Assemblée nationale, au milieu des années 60.

Photo : *Montreal Star*, Gerry Davidson, photographe

M. Goldbloom, alors qu'il était ministre des Affaires municipales et de l'Environnement.

En 1975, devant les conflits qui menacent la construction du stade olympique dans les délais requis, M. Bourassa lui confie la responsabilité de la Régie des installations olympiques. Son sens de la conciliation y fera merveille pour apaiser les tensions et faire en sorte que les échéances soient respectées. Réélu à l'élection de 1976, Victor Goldbloom siège à nouveau dans l'opposition. Il démissionne de son poste de député en octobre 1979.

Il va, jusqu'en 1987, présider le Conseil canadien des chrétiens et des juifs ; il accepte ensuite la présidence internationale de cet organisme jusqu'en 1990. Le docteur Goldbloom devient alors, et restera toujours, un chef de file du dialogue inter-religieux. En témoignage de son travail remarquable, le pape Benoît XVI va l'élever au rang de chevalier de l'ordre de Saint- Sylvestre.

En 1990, Victor Goldbloom accepte la présidence du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE). C'est durant son mandat qu'a été entreprise la vaste étude sur la gestion environnementale des déchets dangereux. Après avoir brièvement dirigé le Fonds de la recherche en santé du Québec (FRSQ), il exerce, de 1991 à 1999, les fonctions de commissaire aux langues officielles du Canada. Tous les Franco-ontariens se souviennent de l'appui qu'il a apporté pour éviter la fermeture de l'hôpital Montfort.

Même retraité, le docteur Goldbloom va continuer à être très actif, à titre de bénévole. La Fondation Jules et Paul-Émile Léger, la Régie régionale de la santé et des Services sociaux de Montréal centre, le Service d'assistance aux immigrants juifs de Montréal et le Congrès juif canadien (région Québec), vont ainsi, tour à tour, pouvoir bénéficier de ses judicieux conseils.

Pour nous, parlementaires, le docteur Goldbloom représente la quintessence de l'engagement. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle l'Amicale des anciens parlementaires du Québec lui a décerné, en 2012, le prix René-Chaloult, en reconnaissance de son engagement au service de ses concitoyens. Souhaitons qu'ils soient nombreux à suivre ses traces.

■ **Lawrence Bergman**
Député de D'Arcy-McGee (1994-2014)

■ **Henri-François Gautrin**
Député de Verdun (1989-2014)

Photo : Montreal Gazette, photographe Jean-Pierre Pilon

Le premier ministre Bourassa et M. Goldbloom en pleine campagne électorale, en novembre 1976.

LE « TABLETTAGE » DES RAPPORTS AUGMENTE LE SCEPTICISME DE LA POPULATION

Claude Castonguay

Sur la scène politique, certains évènements ont tendance à se répéter de façon systématique. L'annonce par les gouvernements nouvellement élus que les finances publiques sont dans un état déplorable est bien connue. L'explication est simple. Pour se faire élire, les partis politiques font souvent des promesses qu'ils sont incapables de remplir une fois élus. La situation financière devient alors la porte de sortie rapide et facile.

Le rejet par les gouvernements des rapports de commissions ou de comités d'étude constitue un autre évènement de cette nature. L'explication est moins évidente. Pour mieux comprendre le pourquoi, il faut d'abord séparer ces organismes en deux catégories.

La première est formée des commissions qui sont chargées d'enquêter sur des questions comme le crime organisé, la corruption et la violence. Leurs noms sont bien connus : Charbonneau, Malouf, Cliche, CECO, Salvas. Dans l'ensemble, leurs rapports ont donné lieu à des suites. Mon propos n'a pas trait aux rapports de ces commissions.

Les rapports des commissions ou groupes de travail chargés d'analyser des questions d'intérêt public sont ceux que j'examine ici. Comment expliquer le rejet quasi systématique de ces rapports ?

Les gouvernements forment des groupes d'examen lorsqu'ils sont confrontés à des questions qui sont loin de faire l'unanimité. Ce sont des sujets qui peuvent diviser la population et susciter des remous en son sein, telle celle des accommodements raisonnables. Des questions qui remettent en cause des monopoles comme ceux d'Hydro-Québec, de l'UPA et de la SAQ. Ou qui ont trait aux intérêts de divers groupes, tels les syndicats, les corporations professionnelles et les entreprises.

Face à ces sujets qui les embêtent, la création de commissions ou de comités d'étude permet aux gouvernements de gagner du temps tout en donnant l'impression qu'ils agissent.

De façon générale, les membres de ces groupes travaillent d'arrache-pied à l'intérieur d'échéanciers serrés. Les rapports qu'ils soumettent sont normalement bien étoffés et pertinents. Ils analysent les éléments fondamentaux de leur mandat et présentent des propositions sensées dans une perspective à moyen et long terme. En d'autres mots, des propositions qui remettent en cause l'ordre établi.

C'est là que se situe le blocage. Lors de la publication d'un rapport, le gouvernement doit prendre une décision. Il doit, soit lui donner suite, soit le rejeter. Il peut aussi annoncer qu'il a besoin de réfléchir en espérant que les gens vont en venir à oublier la question.

Les exemples, à cet effet, sont nombreux. En santé, pas moins de quatre rapports bien documentés ont pris le chemin des oubliettes au cours des dernières années : pensons aux rapports Arpin (1999), Clair (2001), Ménard (2005) et Castonguay (2008). Le rapport Pronovost (2008) sur l'agriculture a été rejeté immédiatement après sa parution. Le rapport Bouchard Taylor (2008) sur les accommodements raisonnables est resté lettre morte. On ne compte plus les rapports tablettés sur la SAQ. Enfin, il semble bien que la commission Robillard, lancée en grande pompe au lendemain de la dernière élection, en 2014, soit en voie de connaître le même sort.

Le scepticisme de la population face à la création des groupes d'étude se comprend facilement. C'est malheureux, car le besoin d'examiner en profondeur les questions complexes qui se posent est bien réel. De plus, les commissions peuvent jouer, au cours de leurs travaux, un rôle important d'information et de sensibilisation de la population. La Commission Parent sur l'éducation, au début de la Révolution tranquille, constitue un bon exemple à cet effet. Il en a été de même de la commission que j'ai présidée et qui a préparé le terrain pour la création de notre système de santé et l'établissement de l'assurance maladie.

■ **Claude Castonguay**
Député de Louis-Hébert (1970-1973)

LE TÉMOIGNAGE DES PARLEMENTAIRES, UNE CONTRIBUTION DÉTERMINANTE *À LA TRIBUNE DE LA PRESSE À QUÉBEC DEPUIS 1960*

Photo : Collection Assemblée nationale du Québec, photographe : François Nadeau

Jocelyn Saint-Pierre

Mission accomplie : *La Tribune de la presse à Québec depuis 1960* vient de paraître chez Septentrion. Un ouvrage de plus de 500 pages qui m'aura demandé sept années de travail.

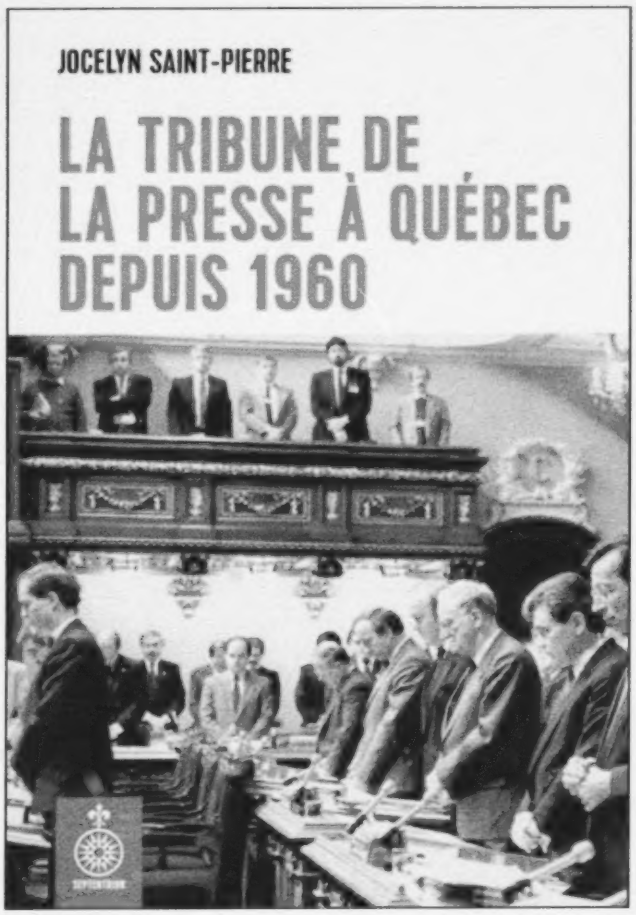

Page titre : Photographie : Jacques Nadeau, Graphiste : Pierre-Louis Caution

Les sources sur l'histoire de la presse parlementaire étant plutôt maigres, j'ai pensé avoir recours aux témoignages des acteurs politiques et médiatiques.

Cette idée m'est venue à la suite de rencontres organisées par Marcel Masse avec d'anciens parlementaires autour de 2003. Dans le *Bulletin de l'Amicale* du printemps 2011, je sollicitais leur aide. L'appel a été entendu. J'ai pu rencontrer une vingtaine d'acteurs politiques. J'ai constaté que quelques heures passées avec eux m'en apprennent plus que bien des livres, des documents d'archives ou des articles de journaux. J'ai été souvent été ému devant ces personnages historiques comme Paul Gérin-Lajoie. Malheureusement, trois sont décédés depuis : messieurs Masse, L'Allier et Goldbloom.

L'objectif de ce livre était de présenter l'évolution de l'information parlementaire et politique au Parlement depuis 1960. Je parle d'une institution, de ses membres, des relations entre le monde politique et le monde des médias. Je décris l'évolution des médias représentés dans la capitale, le tout, agrémenté de plusieurs anecdotes.

LA TRIBUNE ET SES MEMBRES

Robert McKenzie, en 1960-1961. Collection Robert McKenzie. Photographe : Michel (Mike) Gravel

Reconnue par l'Assemblée en 1871, la Tribune n'a fait l'objet d'aucune loi, aucune réglementation. Elle vit du poids de la tradition et des précédents, renforcés par les tribunaux. Elle n'est une création ni de l'Assemblée, ni du gouvernement, mais une institution indépendante dans le Parlement.

Evelyn Dumas, première femme entrée à la Tribune, en 1961. Collection Carmel Dumas.

Ses membres sont des hommes et des femmes qui ont une formation universitaire ou collégiale, ou qui ont appris sur le tas.

Aux journalistes de jadis se sont ajoutés du personnel technique, des recherchistes, des documentalistes et des gestionnaires.

Un séjour à la Tribune permet d'être témoin au quotidien de l'histoire politique québécoise, d'expliquer les débats de notre société au citoyen, d'être sa voix, ses yeux et ses oreilles. C'est un collectif où chacun partage son expérience, son savoir-faire et son analyse. Ainsi pris comme un tout, le travail de l'ensemble est supérieur aux efforts individuels.

Le métier comporte des inconvénients. La vie politique et parlementaire demeure un monde clos. Le cynisme est répandu. S'ajoutent la routine, l'attente et les temps morts. Par-dessus tout, les journalistes politiques croulent sous une masse d'informations. Ils doivent faire vite et produire plus de nouvelles. La course à la primeur reste une obsession quotidienne.

LES LIEUX MÉDIATIQUES ET LE QUARTIER DE LA POLITIQUE

Au début des années 1960, tout se passe encore dans l'hôtel du Parlement, la principale scène où évoluent acteurs politiques et représentants des médias. Le premier espace, le plus symbolique, est la tribune des journalistes dans la Salle de l'Assemblée. Les journalistes accrédités y ont leur siège, comme les parlementaires.

Loin de leur port d'attache, les médias ont besoin de petites salles de rédaction. Elles étaient situées à l'entrée du Salon vert et dans la tour centrale, puis au 2e étage de l'aile Grande Allée et dans l'édifice André-Laurendeau depuis 1979. En 1967, la salle de conférences de presse est aménagée. Délaissée, elle a été remplacée par les mêlées de presse et les points de presse dans le *hot room* à partir de 1985.

Le champ d'action de la presse parlementaire est vaste : il englobe l'ensemble du Québec et même l'étranger. Il est fait de tous les lieux de rencontre que fréquente la classe politique (bars, hôtels, restaurants, salles publiques) et des moyens de transport. Mais le centre de la vie politique est à Québec, concentré autour du parlement.

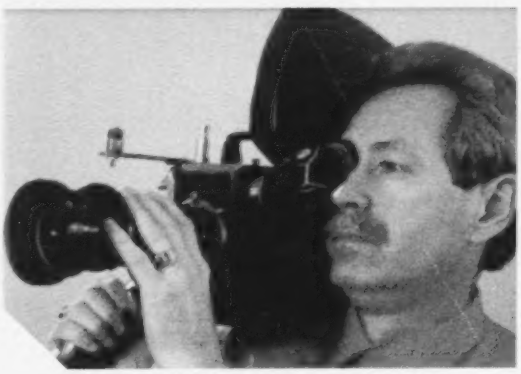

Léopold Brisson, qui a travaillé à la Tribune pendant 35 ans. Collection Léopold Brisson.

LA TECHNOLOGIE TUERA-T-ELLE LE JOURNALISME PARLEMENTAIRE ?

Une découverte, l'importance de la technologie par rapport au contenu du message. On est passé d'un article de deux colonnes dans un journal aux 140 caractères de Twitter. L'interview de plusieurs minutes a été remplacée par un clip de neuf secondes arrachées dans une mêlée de presse. La préparation d'un reportage télévisé demandait une journée de travail ; la même nouvelle, produite aujourd'hui, ne requiert qu'une quinzaine de minutes. Plusieurs croient que la technologie a appauvri le message.

Les travailleurs de l'information ont dû générer plus de nouvelles pour étancher la soif excessive des médias. Ils auraient préféré consacrer plus de temps à la vérification, à la recherche et à la réflexion pour bonifier leur article ou leur reportage. « La technologie a tué le journalisme », m'a dit le journaliste John Grant.

LA PRESSE PARLEMENTAIRE ET LES MÉDIAS

Les changements dans le monde des médias se répercutent automatiquement à la Tribune. Et ils ont été nombreux depuis 1960.

L'image et la voix ont supplanté l'écrit. Plusieurs quotidiens sont disparus. L'information parlementaire dans la presse régionale est quasi absente. Jusqu'aux années 1970, la couverture politique est bien assurée par la radio. Puis, la situation se dégrade avec la fermeture des stations AM. Des postes de correspondants sont abolis. Désormais, à la radio, sauf exception, on critiquera la classe politique sans être sur place. La télévision a supplanté l'écrit et la radio, elle, a pris beaucoup de place.

La télévision vit à l'heure de l'information en continu, cette bête insatiable qu'il faut nourrir, et de l'information spectacle qui dramatise l'information. Les activités politiques sont organisées en fonction des heures de tombée et on les multiplie pour apparaître le plus souvent possible à l'écran. La télévision amplifie le caractère spectaculaire de la politique. On s'attarde aux bévues, aux crises et, très rarement, aux idées ou aux programmes. Les acteurs politiques, devenus des vedettes, jouent des rôles, comme des artistes de théâtre.

Les médias font face à la compétition accentuée par la concentration. Les diverses plateformes médiatiques s'affrontent en intégrant les caractéristiques des autres. La mise en pages des journaux s'inspire de la télévision et du Web. La radio dépasse l'écrit en faisant entendre la parole des acteurs. La télévision ajoute leur image et s'empare de l'instantanéité de la radio. Tous les médias ont leur site Web. Ce dernier fusionne les médias. Tous ont besoin les uns des autres, mais la lutte pour la survie est féroce.

Les journalistes de la Tribune, dont la loyauté va d'abord aux citoyens, sont donc régulièrement

Marcel Thivierge, Gérard Fecteau, Fernand Renault et Jean Lesage, en 1961. Photographe : Yves Tessier.

déchirés entre la pratique d'un métier qu'ils aiment et qu'ils idéalisent, et les impératifs d'entreprises médiatiques qui sont tout autres.

LE MONDE POLITIQUE ET LA PRESSE

Les relations entre le monde politique et la presse ont évolué depuis 1960. Jadis, les partis politiques finançaient les journaux qui étaient les porte-parole des élus et des gouvernements. Aujourd'hui, cette relation s'est inversée. Les partis politiques sont de plus en plus à la remorque des médias pour diffuser leurs messages et se faire connaître. Un député qu'on ne voit pas à la télé n'existe pas.

De nos jours, le monde politique et le monde médiatique se retrouvent dans des camps ennemis, mais ils ne peuvent exister l'un sans l'autre. Ils sont condamnés à entrer en relation quotidiennement. Les élus, qui se sentent à la merci des journalistes, s'interrogent sur la légitimité de ces derniers par rapport à la leur.

Un parti qui aspire au pouvoir et qui entend le conserver doit charmer les médias et, surtout, ne pas se les mettre à dos. Par exemple, les gouvernements Lesage et Johnson père ont eu bonne presse.

L'un des objectifs de la gouvernance de Robert Bourassa était de gérer l'information. René Lévesque a été appuyé par les médias dans ses grandes réformes, sauf à la fin de son administration. Les rapports de Jean Charest avec les médias ont été d'abord difficiles, mais il est devenu l'un des meilleurs communicateurs du monde politique québécois en dépit d'une gestion de l'État plutôt mouvementée.

Depuis 1960, les leaders québécois, malgré leurs qualités et leurs réalisations, n'ont réussi que partiellement à convaincre la population. Bons communicateurs, les premiers ministres sont parvenus à faire accepter d'importantes réformes, mais ils n'ont pu contrer l'usure du pouvoir.

Traditionnellement, les rapports entre les deux groupes étaient assez étroits du fait qu'ils fréquentaient les mêmes lieux et qu'ils étaient peu nombreux. La confrontation quotidienne entre élus et journalistes, dans les bons ou les mauvais moments, donne lieu à une relation amour-haine. Généralement, les contacts sont excellents, cordiaux, voire amicaux, mais en certaines occasions, ils sont tendus, attisés par la méfiance des uns envers les autres.

L'AVENIR

Les parlementaires d'hier et d'aujourd'hui que j'ai rencontrés m'ont permis de documenter les phénomènes évoqués plus haut. Leurs points de vue, confrontés à ceux des journalistes, ont contribué à enrichir ce livre. Je remercie donc cordialement tous ceux qui m'ont aidé d'une façon ou d'une autre dans mes recherches.

L'information parlementaire a 224 ans d'existence et la Tribune de la presse du Parlement de Québec, 145 ans. Quel est leur avenir ? Le monde politique appelle des réformes comme le fait de donner plus de pouvoirs et d'indépendance aux députés, de corriger le système électoral et de gouverner en conformité avec l'éthique et en toute transparence. Le monde des médias a aussi son effort à faire. Il est urgent de renforcer le Conseil de presse et d'accorder aux journalistes le statut de corporation professionnelle. Il faut être vigilant envers la concentration des médias. La Tribune de la presse québécoise a une belle histoire : son avenir dépend de la classe politique, des médias et de ses membres. Sans une presse parlementaire forte et libre, pas de démocratie.

■ **Jocelyn Saint-Pierre**
Historien retraité de l'Assemblée nationale
Auteur du volume *Histoire de la Tribune de la presse à Québec*, 2007, VLB.

NDLR : Les photos de MM. Brisson, Tessier et McKenzie sont publiées avec leur autorisation, et celle de M^me^ Evelyn Dumas avec l'autorisation de sa sœur, M^me^ Carmel Dumas.

André Gaulin

UN DEMI-SIÈCLE D'INITIATION PARLEMENTAIRE : LES PREMIERS PARLEMENTS (1791-1838) – 2e PARTIE

Entrevue d'André Gaulin avec l'historien Gilles Gallichan.

Lors de l'assemblée générale de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec, le 13 mai 2015, la proposition suivante fut adoptée unanimement :

> « Attendu qu'aucune mémoire publique n'est faite dans notre Capitale du premier Parlement du Québec qui fut le nôtre de 1792 à 1838, soit pendant près de cinquante ans ;
>
> Attendu que ce Parlement reçut les premiers députés de la Chambre d'assemblée, qu'y naquit notre démocratie parlementaire, que s'y fondèrent les partis politiques (Parti canadien, Parti patriote), qu'y furent votées maintes lois pour le progrès du Bas-Canada, qu'y furent écrites les 92 Résolutions, qu'y fut défendu le contrôle des subsides, qu'y fut demandée instamment la responsabilité ministérielle ;
>
> Il est en conséquence proposé :
>
> Que l'Amicale des Anciens parlementaires du Québec assure le suivi à donner pour que mémoire soit faite du premier Parlement du Québec (1792-1838) dans le Parc Montmorency de la Capitale, Parlement dont on soulignera le 225e anniversaire en décembre 2017. »

Bonjour Monsieur Gallichan,

Comme historien attaché longtemps à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale, le dix-neuvième siècle politique vous est particulièrement connu. Vous en faites notamment état dans deux publications remarquées que vous avez fait paraître au Septentrion, à savoir *Livre et politique au Bas-Canada 1791-1848* ainsi que *Honoré Mercier. La politique et la culture.*

Aussi voulons-nous profiter de vos connaissances en vous demandant de répondre à quelques questions concernant notre vie parlementaire de Bas-Canadiens (1791-1838), vie qui se déroulait dans les premiers Parlements dont nous voudrions commémorer le 225e anniversaire en 2017. Comme ex-parlementaires du Québec, nous connaissons mieux l'actuel édifice d'Eugène-Étienne Taché où les députés du Québec ont siégé à partir d'avril 1886. Faut-il le dire ? C'était deux Constitutions plus tard, sous la Confédération, après l'Acte d'Union (1840-1867) qui, lui-même, faisait suite à l'Acte constitutionnel de 1791, sous la Constitution qui a vu naître notre démocratie.

Quels étaient les avantages de cette Constitution (la démocratie, certes, mais aussi la création de deux Canadas) ?

Je crois que 1791 est une date fondamentale de notre histoire politique et on aurait tort de croire que le conquérant britannique a lancé cette réforme dans sa colonie d'Amérique comme des perles jetées aux pourceaux.

Après l'indépendance des États-Unis, la Grande-Bretagne devait considérer une réorganisation de ce qui restait de son empire en Amérique du Nord. L'arrivée importante des loyalistes dans la région des Grands Lacs et dans les colonies atlantiques modifiait l'équilibre politique. En 1786, Londres divise la Nouvelle-Écosse en créant la colonie du

La chapelle du Palais épiscopal, où s'ouvre la première session du Parlement du Bas-Canada en décembre 1792 (BAnQ-Québec, gravure de James Smillie, 1829).

Nouveau-Brunswick et en lui accordant une Chambre élective coloniale. Après 1789, la Révolution française accélère le mouvement de réforme démocratique. Dans la province de Québec, des mouvements réformistes sont à l'oeuvre, tant chez des anglophones que chez des Canadiens francophones, pour réclamer une Chambre d'assemblée où les francophones auraient les mêmes droits que les « anciens sujets » britanniques.

L'Acte constitutionnel de 1791 est un geste de *realpolitik* ou de pragmatisme de la part du premier ministre anglais William Pitt. On présentait une réforme qui pouvait éviter l'agitation ou la contagion démocratique. Il valait mieux concéder ce qui était revendiqué et désamorcer un éventuel mouvement insurrectionnel.

Pour ne pas retirer aux Canadiens les droits accordés par l'Acte de Québec en 1774, notamment au chapitre des droits civils, on a procédé, comme en Nouvelle-Écosse, en divisant le territoire – d'ailleurs immense – et en créant les deux Canadas. Pour le meilleur et pour le pire, la loi constitutionnelle de 1791 établit la fondation géographique et territoriale de l'État québécois. Elle fractionne aussi définitivement, du moins en termes politiques, l'espace qui constituait la Nouvelle-France continentale et où les Canadiens avaient néanmoins circulé jusqu'au cœur de l'Amérique pendant plus d'un siècle.

Avec un Parlement à Québec, les Canadiens avaient une Chambre d'assemblée où ils pouvaient être majoritaires. On sait maintenant que si le régime parlementaire était nouveau pour les Canadiens, le mode électif était une pratique qu'ils connaissaient bien. On élisait des marguillers dans les paroisses ou des délégués auprès du gouverneur ou du roi. Au Bas-Canada, le cens électoral était peu élevé et les catholiques pouvaient voter et être élus, ce qui a permis l'élection de 35 Canadiens sur les 50 qui constituaient la première assemblée élue en 1792. Cette majorité a pu voter une reconnaissance de la langue française dans l'enceinte parlementaire et dans les documents officiels.

Quelle était la plus grande lacune de la Constitution ?

Ce Parlement demeurait une création coloniale bien encadrée et maintenue sous tutelle. Le gouverneur et le Conseil exécutif avaient droit de veto sur les lois votées à la Chambre d'assemblée. Le Conseil législatif, la Chambre haute de l'époque, dont les membres étaient nommés par la couronne, pouvait également refuser les lois votées par les élus. La rivalité a souvent remplacé la collaboration entre les branches de l'État colonial. Sans compter que jusqu'en 1811, les juges étaient éligibles à la Chambre d'assemblée, en contravention avec le principe de séparation et d'indépendance des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire.

Au centre du tableau de Charles Huot, qui surmonte le fauteuil du président de l'Assemblée nationale, trois députés qui ont marqué les premières années du Parlement du Bas-Canada : Joseph Papineau (à gauche), père de Louis-Joseph, Pierre-Stanislas Bédard (de dos), qui va promouvoir ensuite la responsabilité ministérielle, et Pierre-Amable de Bonne (à droite), qui deviendra juge et sera expulsé de la Chambre pour cette raison.

Les tensions systémiques inhérentes à la Constitution du Bas-Canada sont à la source de nombreuses dysfonctions de l'État colonial et sont à l'origine des insurrections de 1837 et 1838.

Quels étaient les pouvoirs des députés ? Comment faisaient-ils l'apprentissage de leur fonction ?

Les députés avaient l'initiative des projets de loi et devaient voter le budget interne de l'Administration. Par le truchement du président (l'orateur), ils pouvaient s'adresser au gouverneur et même faire parvenir des résolutions au Parlement impérial. Cependant, ils n'avaient pas le contrôle sur la composition du Conseil exécutif dont les membres n'étaient responsables que devant le gouverneur. Par exemple, un receveur général, John Caldwell, a pu détourner des sommes considérables du Trésor public et néanmoins poursuivre une carrière chargée de titres et d'honneurs, malgré de nombreuses protestations des élus.

Quant au budget, la Chambre devait le voter en bloc sans droit de regard sur les crédits ni demander de comptes précis au gouvernement. Cela a été l'amorce de la crise dite « des subsides », où le seul recours de l'Assemblée était de bloquer la totalité du budget, paralysant alors les finances publiques et ralentissant l'activité de l'État colonial.

Si les députés ont appris à négocier avec le gouvernement à travers l'institution parlementaire, c'est en apprenant les grands principes du droit dans la documentation dont ils disposaient. Dès 1802, une bibliothèque était à leur disposition et plusieurs d'entre eux possédaient des livres où ils découvraient les principes fondamentaux des « libertés anglaises » que les Britanniques prétendaient respecter, mais qu'ils bafouaient allégrement dans leurs colonies.

Comment les gouverneurs vivaient-ils avec le Parlement (relations entre Craig et Bédard, entre Papineau et Dalhousie) ?

Certains gouverneurs ont été plus autoritaires que d'autres envers la Chambre, perçue comme un foyer de révolte. La plupart étaient des militaires qui avaient combattu les Français en Europe ou en Amérique. Ils appartenaient à l'aristocratie terrienne et étaient pétris des valeurs de l'ancien Régime. Pour eux, le mot *démocratie* était synonyme de révolution et rappelait la guillotine de la Terreur. Ils méprisaient les Canadiens qu'ils jugeaient ignorants et vulgaires : seuls quelques seigneurs francophones trouvaient grâce à leurs yeux et encore.

Dans le cas des gouverneurs Craig et Dalhousie, leur hostilité et leur attitude rigide ont provoqué des crises politiques majeures qui ont exacerbé les tensions. D'autres, comme Prevost, Sherbrooke ou le lieutenant-gouverneur Burton, ont su négocier avec diplomatie, trouver des compromis avec les Canadiens et calmer le jeu à des moments stratégiques.

Comment le Conseil non électif vivait-il avec le Parlement ?

Le Conseil législatif s'est rapidement discrédité en prenant souvent le contre-pied des volontés de la Chambre d'assemblée et des vœux de la majorité des électeurs. En se pliant servilement aux désirs de l'administration coloniale, ses membres ont perdu tout prestige et sont devenus des « vieillards malfaisants », agissant contre les intérêts du peuple. C'est pourquoi une des principales revendications constitutionnelles des patriotes était de rendre le Conseil électif.

Leur pouvoir de veto législatif était réel. Au début des années 1830, les conseillers législatifs pouvaient bloquer jusqu'aux deux tiers des lois votées par l'Assemblée, soit en les rejetant, soit en les dénaturant par des amendements qui les rendaient inopérantes ou inefficaces.

Quel était le rôle des journalistes qui suivaient les débats parlementaires ? Comment réagissaient les journaux ?

Même si *La Gazette de Québec* publie des reportages parlementaires dès 1792, l'histoire de la presse politique débute en 1805, avec la fondation du *Quebec Mercury*, journal des marchands britanniques et celle du Canadien, en 1806, qui donnera la réplique du point de vue des Canadiens.

Le gouverneur James Henry Craig, qui a fait saisir les presses du *Canadien* en 1810 et emprisonner ses rédacteurs (BAC, 1990-317-1).

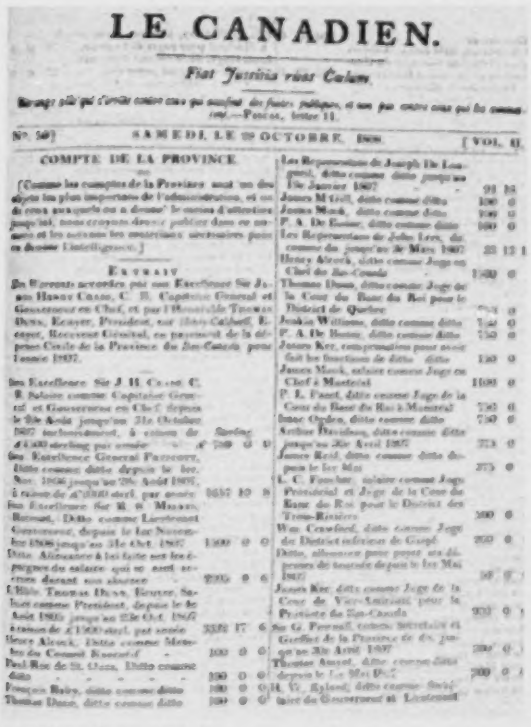

LE CANADIEN.

Fiat Justitia ruat Coelum.

Nº. 50] SAMEDI, LE 29 OCTOBRE, 1808. [VOL. II.

COMPTE DE LA PROVINCE.

[Comme les comptes de la Province sont un des objets les plus importans de l'administration, et en ce que nous avons parlé ou à devoir le moins d'attention jusqu'ici, nous croyons devoir publier dans ce numéro et les suivans les différentes dépenses faites en icelle. Intelligencer.]

EXTRAIT

Des Warrants accordés par son Excellence Sir James Henry Craig, C. B. Capitaine Général et Gouverneur en Chef, et par l'Honorable Thomas Dunn, Ecuyer, Président, sur Henry Caldwell, Ecuyer, Receveur Général, en paiement de la dépense Civile de la Province du Bas-Canada pour l'année 1807.

Son Excellence Sir J. H. Craig C. B. Salaire comme Capitaine Général et Gouverneur en Chef depuis le 25e Août jusqu'au 31e Octobre 1807 inclusivement, à raison de £4,000 sterling par année — Sterling £709 0 0

Son Excellence Général Prescott, Ditto comme ditto depuis le 1er. Nov. 1806 jusqu'au 25e. Août 1807, à raison de £4,000 sterl. par année 1651 19 8

Son Excellence Sir R. S. Milnes, Baronet, Ditto comme Lieutenant Gouverneur, depuis le 1er Novembre 1805 jusqu'au 31e Oct. 1807 1500 0 0

Ditto, Allocance à lui faite sur les dépenses du salaire qui ne sont accrues durant son absence 200 0 6

L'Hon. Thomas Dunn, Ecuyer, Salaire comme Président, depuis le 1er Août 1805 jusqu'au 22e Oct. 1807, à raison de £1000 sterl. par année 1335 17 6

Bruce Alcock, Ditto comme Membre du Conseil Exécutif 100 0 0

Paul Roc de St. Ours, Ditto comme ditto 100 0 0

François Baby, ditto comme ditto 100 0 0

Thomas Dunn, ditto comme ditto 100 0 0

Les Représentans de Joseph Dumas, ditto comme ditto jusqu'au 1er Janvier 1807 91 16

James Mc Gill, ditto comme ditto 100 0

James Monk, ditto comme ditto 100 0

P. A. De Rocbr, ditto comme ditto 100 0

Les Représentans de John Lees, écuyer, comme ditto jusqu'au 1er Mars 1807 25 13 1

Henry Allcock, ditto comme Juge en Chef du Bas-Canada 1500 0

Thomas Dunn, ditto comme Juge de la Cour du Banc du Roi pour le District de Quebec

Jenkin Williams, ditto comme ditto

P. A. De Rocbr, ditto comme ditto

James Kerr, ditto comme ditto pour avoir fait les fonctions de ditto ditto 150 0

James Monk, ditto comme Juge en Chef à Montréal 1500 0

P. L. Panet, ditto comme Juge de la Cour du Banc du Roi à Montréal 750 0

Isaac Ogden, ditto comme ditto 750 0

Arthur Davidson, ditto comme ditto jusqu'au 31e Août 1807 375 0

James Reid, ditto comme ditto depuis le 1er Mai 375 0

L. C. Foucher, ditto comme Juge Présidial et Juge de la Cour du Banc du Roi pour le District des Trois-Rivières 500 0

Wm. Crawford, ditto comme Juge des Districts inférieurs de Gaspé Ditto, allouance pour payer ses dépenses de tournée depuis le 1er Mai 1807

James Kerr, ditto comme Juge de la Cour du Vice-Amirauté pour la Province du Bas-Canada

Sir G. Pownall, comme Secrétaire et Greffier de la Province et ce jusqu'au 31e Août 1807

Thomas Aylwin, ditto comme ditto depuis le 1er Mai 1807

H. W. Ryland, ditto comme Secrétaire du Gouverneur et Lieutenant

Le *Canadien* du 29 octobre 1808 présentait un extrait des « Comptes de la province » et, plus précisément, les salaires des membres de l'Exécutif et de la magistrature (Assemblée nationale).

Le gouverneur Craig fait fermer ce journal en 1810, mais les journaux ont continué à exprimer des voix différentes du discours officiel.

Le Spectateur canadien, puis *La Minerve*, fondée à Montréal en 1826, permettent l'expression d'une liberté de presse et d'opinions favorables aux patriotes qui sont majoritaires à l'Assemblée, mais techniquement dans l'opposition en raison du système parlementaire colonial.

Les journaux faisaient aussi état de la décolonisation de l'Amérique latine et de l'indépendance des anciennes colonies espagnoles, des révolutions libérales et nationales en Europe. Le progrès de la presse a contribué à répandre les idées de liberté et de démocratie pendant le XIX^{e} siècle.

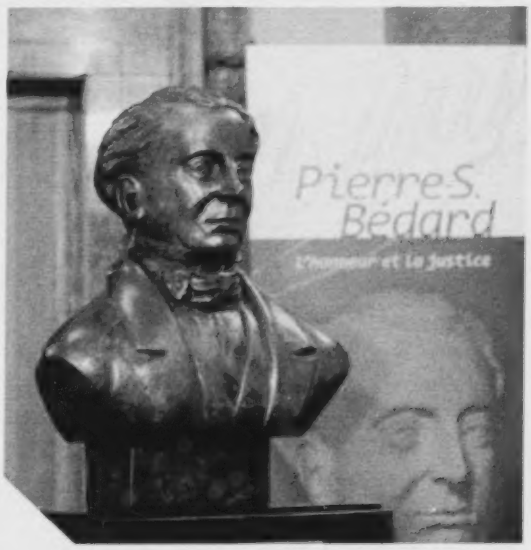

Pierre-Stanislas Bédard, chef du Parti canadien et fondateur du journal du même nom en 1806 (Assemblée nationale).

Comment se sont fondés les partis politiques ?

Au début, les partis ne sont que des regroupements d'intérêts ou d'opinions dont les marges sont assez floues. Dans les sources de l'époque, on parle bien du parti canadien et du parti anglais (ou breton), mais il s'agit surtout de nébuleuses et les députés votent assez librement et ne sont pas astreints à des directives.

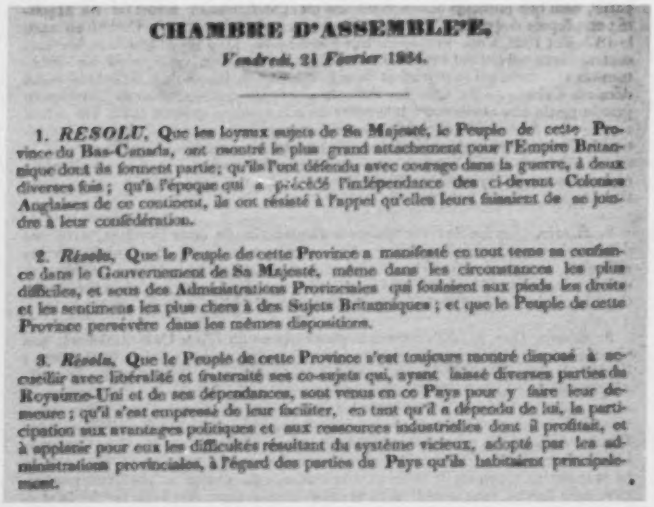

CHAMBRE D'ASSEMBLÉE.

Vendredi, 21 Février 1834.

1. *RESOLU*, Que les loyaux sujets de Sa Majesté, le Peuple de cette Province du Bas-Canada, ont montré le plus grand attachement pour l'Empire Britannique dont ils forment partie; qu'ils l'ont défendu avec courage dans la guerre, à deux diverses fois ; qu'à l'époque qui a précédé l'indépendance des ci-devant Colonies Anglaises de ce continent, ils ont résisté à l'appel qu'elles leurs faisaient de se joindre à leur confédération.

2. *Résolu*, Que le Peuple de cette Province a manifesté en tout tems sa confiance dans le Gouvernement de Sa Majesté, même dans les circonstances les plus difficiles, et sous des Administrations Provinciales qui foulaient aux pieds les droits et les sentimens les plus chers à des Sujets Britanniques ; et que le Peuple de cette Province persévère dans les mêmes dispositions.

3. *Résolu*, Que le Peuple de cette Province s'est toujours montré disposé à accueillir avec libéralité et fraternité ses co-sujets qui, ayant laissé diverses parties du Royaume-Uni et de ses dépendances, sont venus en ce Pays pour y faire leur demeure ; qu'il s'est empressé de leur faciliter, en tant qu'il a dépendu de lui, la participation aux avantages politiques et aux ressources industrielles dont il profitait, et à applanir pour eux les difficultés résultant du système vicieux, adopté par les administrations provinciales, à l'égard des parties du Pays qu'ils habitaient principalement.

Les trois premières des *Quatre-vingt-douze Résolutions* adoptées en février 1834 et rassemblant les griefs des patriotes (Bibliothèque de l'Assemblée nationale).

Néanmoins, des personnalités comme Pierre-Stanislas Bédard jusqu'en 1810, puis Louis-Joseph Papineau, devenu président de l'Assemblée en 1815, s'imposent comme des leaders politiques qui favorisent les regroupements parlementaires.

On considère souvent le Parti canadien comme le premier parti au sens moderne du terme, organisé avec des structures locales et régionales qui se forment vers 1830.

Quelles ont été les conséquences de la fusillade de 1832 sur la vie parlementaire ?

L'antagonisme entre les patriotes et les bureaucrates, partisans de l'administration coloniale, a souvent transformé les élections en affrontements de clans. Cela a été tragiquement le cas lors d'une élection partielle dans Montréal-Est, en mai 1832. Des émeutes ont éclaté : l'armée est intervenue en tirant sur la foule et en tuant trois Canadiens. L'Assemblée a voulu enquêter sur l'affaire, mais le gouvernement a refusé de blâmer les militaires.

La fusillade de 1832 a contribué à élargir le fossé entre la population et l'administration coloniale et à radicaliser le discours patriote. Les députés constataient le manque de considération et les dénis de justice qui caractérisaient le Régime colonial.

Pourriez-vous évoquer le contenu des 92 Résolutions (1834) et la réponse tardive du ministre Russell avec ses résolutions (1837) ?

Le besoin de réforme constitutionnelle se faisant de plus en plus sentir et les patriotes se sentant de plus en plus appuyés par l'opinion publique, ils ont préparé une série de résolutions résumant leurs revendications. Les résolutions, n'ayant pas à subir le veto des Conseils, pouvaient être acheminées directement à Londres pour saisir le gouvernement britannique des doléances de la colonie.

Elles ont été présentées, débattues et votées à la Chambre d'assemblée en février 1834. C'est Elzéar Bédard, fils de Pierre-Stanislas Bédard, qui les a parrainées. Louis-Joseph Papineau avait, bien sûr, collaboré à leur rédaction, mais à titre de président, il ne pouvait pas les présenter à l'Assemblée.

Entre autres réformes, les 92 Résolutions réclamaient un Conseil législatif électif et une forme de gouvernement responsable de l'Administration devant les élus du peuple. On y dénonçait également les abus, les sinécures et les exactions de l'administration coloniale.

À l'automne 1834, les élections générales portent sur les 92 Résolutions et le Parti patriote remporte une éclatante victoire. Ces élections constituent une sorte de plébiscite qui confirme Papineau comme leader national au Bas-Canada.

La réponse de Londres s'est fait longtemps attendre. Pour forcer un règlement, l'Assemblée se met en grève en 1836 et refuse de procéder au travail législatif. La réponse arrive enfin au printemps 1837 par les dix résolutions Russell, du nom du ministre britannique qui les a proposées à Westminster. Il s'agissait

d'un net refus des demandes patriotes. Pire encore, elles autorisaient le gouverneur à disposer du Trésor public sans attendre le vote de l'Assemblée élue sur le budget. En clair, les résolutions Russell retiraient au Parlement bas-canadien le peu de pouvoir qui lui avait été consenti en 1791.

Dès lors, le débat sortait du Parlement et gagnait les grandes assemblées populaires, tandis que la réaction des bureaucrates se manifestait par un durcissement et un discours violemment anti-canadien. Les germes de l'insurrection étaient lancés. Comme l'écrivait Étienne Parent, les Canadiens étaient alors coincés entre le déshonneur et la mitraille. Cela a donc été le temps de la mitraille, puis de la répression.

Quel bilan tirer de l'Acte constitutionnel qui aurait pu voir naître deux Canadas ?

Malgré ses défauts systémiques, la loi constitutionnelle de 1791 fait entrer le Bas-Canada dans le grand courant de la représentation parlementaire. Comme on l'a dit, il crée l'espace politique et le territoire qui allaient devenir plus tard le Québec.

Le Bas-Canada possède en 1792 une Chambre d'assemblée qui peut faire entendre la voix des citoyens et orienter les législations. Ce Parlement s'est enraciné dans le paysage de la capitale dans les murs de l'ancien palais épiscopal qui avait résisté aux bombardements du siège de Québec en 1759. Restauré et loué au gouvernement, l'édifice était devenu le pendant populaire du château Saint-Louis,

L'hôtel du Parlement, dans l'état où il a été laissé lors de la suspension de la Constitution en 1838. L'aile gauche a été construite de 1831 à 1833 et la partie centrale, en 1833-1834, sur l'emplacement de la chapelle. Les députés ont siégé dans leur nouvelle salle de séances, située sous le dôme, à partir de 1835 (BAC, dessin de Kollner, 1848).

résidence des gouverneurs et siège de l'autorité coloniale britannique. En 1831, on a reconstruit ce parlement selon les plans de Thomas Baillairgé. C'est ce bel édifice néo-classique couronné d'un dôme qui a été le témoin et la scène des grands débats patriotes de l'époque et c'est là qu'ont été votées les 92 Résolutions, en 1834.

Dans ses mémoires[2], le journaliste Joseph-Guillaume Barthe, né en 1816, écrivait : « Notre palais législatif dominait la scène de toute la hauteur du promontoire qui lui servait d'assise, il évoquait en moi un sentiment de légitime orgueil. Je le regardais comme notre palladium national [...] Avec ses proportions à la fois élégantes et solides, il me faisait l'effet d'être le représentant monumental de la race dont il abritait les droits et les destinées. »

■ **André Gaulin**
Député de Taschereau (1994-1998)

Notes biographiques de Gilles Gallichan

Bibliothécaire et historien, né à Québec, Gilles Gallichan fait ses études à l'Université Laval (histoire) ainsi qu' à l'Université de Montréal (bibliothéconomie et sciences de l'information). Il obtient un doctorat en histoire à l'Université Laval et son sujet de thèse s'intitule : *Le livre et la politique au Bas-Canada (1791-1849)*. Comme bibliothécaire, il travaille à l'Assemblée nationale, à la Bibliothèque nationale du Québec (devenue Bibliothèque et Archives nationales du Québec) et au ministère des Communications du Québec.

Gilles Gallichan a notamment travaillé au programme de reconstitution des débats parlementaires du Québec antérieurs à 1963. Il a été collaborateur à l'important projet *Histoire du livre et de l'imprimé au Canada* (paru en trois tomes). Depuis 1993, il siège comme membre à la Société des Dix qui publie annuellement *Les Cahiers des Dix*. Il est aussi auteur d'un essai biographique sur Honoré Mercier (1994) et d'une étude sur l'accession des femmes au Barreau (1999). Avec Christian Blais, Frédéric Lemieux et Jocelyn Saint-Pierre, il est co-auteur du beau livre *Québec, quatre siècles d'une capitale*, paru aux Publications du Québec à l'occasion du 4e centenaire de la fondation de Québec.

Retraité depuis juin 2010 de l'Assemblée nationale où maints ex-députés ont eu l'occasion d'apprécier sa compétence et sa compagnie, il reste fortement actif comme historien, cette entrevue en fournissant une preuve de plus. Nous le remercions d'avoir, à la suite de l'historien Gaston Deschênes dans le précédent numéro, accepté de nous faire revivre cinquante ans de nos premiers parlements.

2 BARTHE, Joseph-Guillaume. *Souvenirs d'un demi-siècle ou Mémoires pour servir à l'histoire contemporaine*, Montréal, J. Chapleau & fils, 1885, p. 254.

***Bernard Landry, l'homme fidèle*, par Alain Chaperon**
Éditions Mots en toile, mars 2016, 310 pages.

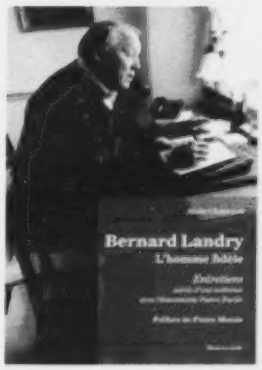

« Une nation qui est la simple province d'une autre nation, ça dépasse l'entendement », nous dit Bernard Landry dans ce livre d'entretiens passionnant qui couvre les 50 dernières années de la vie politique québécoise.

L'ancien premier ministre est en éternelle mission. Mais à 78 ans, le long combat qu'il a mené risque de ne pas connaître le dénouement qu'il souhaite. Condamné par René Lévesque à l'économie, il s'est battu toutes ces années pour la création de la richesse sur cette terre qu'il chérit et chérira au-delà du temps. Aujourd'hui cependant, il s'inquiète de l'avenir démographique, culturel et économique de sa patrie. Il comprend mal l'humeur changeante des Québécois. Celui qui a toujours cru qu'on « s'en allait vers l'indépendance » arrive difficilement à saisir l'indifférence de certains pour la question nationale et l'absence d'indignation contre des infamies perpétrées contre le Québec : les mesures de guerre, le rapatriement unilatéral de 1982, les magouilles référendaires de 1995 pour ne nommer que celles-là. Ce sont des événements qui auraient révolté la plupart des nations du monde, mais il faut croire que Bernard Landry a la mémoire plus aiguisée que celle de sa nation.

Témoin privilégié de l'histoire moderne du Québec, Bernard Landry revient également sur des passages fascinants qui ont marqué sa carrière ; des années fabuleuses du gouvernement Lévesque à l'acharnement des journalistes ; de sa fracassante démission en 2005 à la dernière phrase que lui a dite Pierre Elliot Trudeau quelques mois avant sa mort : « Tu sais, Bernard, j'aurais pu choisir l'autre option ».

■ **Bernard Landry**, premier ministre du Québec de 2001 à 2003.

***Robert Burns, le ministre de la démocratie citoyenne*, par André Larocque**
Éditions Trois-Pistoles, mars 2016, 260 pages.

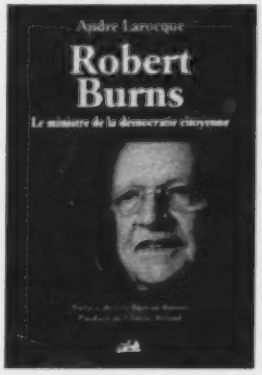

Cet ouvrage nous raconte l'histoire de l'ambitieuse réforme démocratique projetée par René Lévesque et mise en œuvre par Robert Burns et sa jeune équipe, durant les premières années du pouvoir du Parti québécois.

Celui qui nous raconte cette incroyable histoire, André Larocque, ayant été l'adjoint de Robert Burns et en lien direct aven René Lévesque et son chef de cabinet Louis Bernard, nous avons droit à l'histoire en direct de la naissance d'un parti, d'un projet politique, d'une nouvelle vision de l'État et de la démocratie, qui change en profondeur notre compréhension de cette époque et de la nôtre, de notre système politique, de la démocratie elle-même. Nous découvrons avec stupéfaction comment ce grand élan démocratique s'est brisé et comment notre démocratie n'a cessé de se détériorer depuis. Les grands coupables de cette démission ressortent clairement : ce sont ceux-là mêmes que la Commission Charbonneau a montré du doigt : les partis politiques.

Les 10 réformes démocratiques projetées par l'équipe de René Lévesque et son leader parlementaire Robert Burns, une fois enchâssées dans une première véritable Constitution du Québec tel que prévu, constitueraient encore aujourd'hui un programme de refondation de la démocratie québécoise et de restauration de la souveraineté populaire qui devrait avoir priorité sur la souveraineté de l'État, car seule cette démarche permettra aux citoyens québécois de se réapproprier leur pays et leur démocratie. Le gros de cette réforme avortée reste donc à faire.

Un livre indispensable. Un diagnostic neuf de notre impuissance politique. Un retour inspirant sur une époque où, durant un court laps de temps, tout était possible, y compris l'adoption des meilleures lois démocratiques au monde.

En prime, on y découvre aussi un auteur et un acteur de l'ombre qui a été au cœur de cette révolution inachevée et la rencontre avec une perspicacité, une clarté et de croustillantes anecdotes qui nous révèlent avec humour l'envers du décor de notre Assemblée nationale.

■ **Robert Burns,** député de Maisonneuve (1970-1979)

***APPELEZ-MOI GIAMBATTISTA, un parcours personnel et politique,* par John Ciaccia**
Éditions Leméac, octobre 2015, 384 pages.

John Ciaccia, biographie traduite de l'anglais (Canada) par Suzanne Roch

Né en Italie en 1933, John Ciaccia a tour à tour été avocat, sous-ministre adjoint au gouvernement fédéral, député de Mont-Royal sous la bannière du Parti libéral du Québec, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, ministre délégué aux Affaires autochtones et ministre des Affaires internationales. Celui qui fut l'ami et le défenseur des Autochtones, qui fut à l'origine de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois, qui prit la défense des immigrants et des minorités, quelles qu'elles fussent, s'est investi corps et âme dans la politique. Le parcours de cet homme d'exception, de son arrivée au Canada à l'âge de quatre ans à sa retraite, est marqué par des rencontres déterminantes, des luttes, des victoires, des déceptions. « Il faut agir selon ses convictions, répète-t-il. On doit pouvoir se regarder dans le miroir sans rougir. »

Appelez-moi Giambattista est le récit d'une vie, mais c'est aussi celui, passionnant, de toute une époque.

■ **John Ciaccia**, député de Mont-Royal (1973-1998)

***Le Citoyen éclairé*, par Yvan Bordeleau**
Éditions Liber, mai 2016, 144 pages.

Opinions virulentes, jugements à l'emporte-pièce, arguments dévastateurs : tous les jours, nos sociétés sont le lieu de débats féroces, confus et stériles, dans lesquels chacun croit détenir la vérité et pouvoir dénoncer les illusions des autres. Combien de fois pourtant n'avons-nous pas été confrontés à la fragilité des connaissances qui dictent nos jugements et nos actions de tous les jours ? Combien de fois ce qui nous paraissait certain s'est révélé inexact ou faux ?

Cet ouvrage est une invitation à prendre la mesure de nos connaissances et de notre ignorance lorsque vient le temps d'intervenir sur la place publique. Il s'adresse à tous ceux que l'acquisition de connaissances ne répugne pas, et qui sont capables de mettre en question aussi bien les croyances et les conduites des autres que les leurs propres. Mais il voudrait particulièrement toucher les plus jeunes pour les inciter à entretenir leur soif de savoir, leur curiosité, leur ouverture d'esprit. Si la qualité d'une collectivité est étroitement liée à celle de ses citoyens, alors la qualité de notre avenir est entre leurs mains.

■ **Yvan Bordeleau**, député d'Acadie (1989-2007)

La description de ces ouvrages est celle des éditeurs et n'engage pas la rédaction du *Bulletin de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec.*

LE « DERNIER SURVIVANT » DE L'ÉPOQUE DE MAURICE DUPLESSIS !

Au-delà de toute option politique partisane, avec le recul du temps, il nous est possible de découvrir des femmes et des hommes engagés et passionnés. Ils demeurent des acteurs d'évènements et passeurs de valeurs qui contribuent à l'édification d'une société meilleure. M. Claude-G. Gosselin est l'un de ces individus qui, malgré les embûches et les contraintes du quotidien, a su faire des choix politiques encore bien vivants, aujourd'hui.

M. Claude-G. Gosselin, citoyen de Dudswell et du comté, a commencé sa carrière politique sous la gouverne d'un ancien premier ministre du Québec, M. Maurice Duplessis. Il fut élu député de l'Union nationale pour la première fois en 1957. Plus tard, il sera nommé, en 1966, par M. Daniel Johnson, ministre des Terres et Forêts. Dans la décennie 70, il poursuivra sa tâche dans des organismes paragouvernementaux liés à la forêt. Plusieurs lignes de force se dégagent de cet homme opiniâtre, généreux et près des citoyens. Il s'inscrit comme un rare ministre québécois, dans le comté de Compton, à avoir siégé au Conseil des ministres du Québec depuis la Confédération. Ce sera davantage sous la gouverne d'un grand premier ministre, M. Daniel Johnson, que ce député-ministre laissera son empreinte.

DES VALEURS ET DES VICTOIRES ...

Il mettra fin, en 1957, au principe de « gentleman agreement », principe en vertu duquel un député devait être élu selon une certaine forme de succession. Ce principe s'appliquait depuis la Confédération de 1867. Il s'attaquait à gros ! Il a dû livrer une dure bataille à ce sujet, lors de sa mise en candidature. Il l'a gagnée ! De plus, il a toujours eu à cœur le respect et la dignité de tous les citoyens. Il portait un intérêt particulier au monde

Photo : Claude Lachance

M. Claude-G. Gosselin

agricole qu'on nommait alors les « cultivateurs ». Une valeur de son père l'a toujours habité : celle du « vivre et laisser vivre ». Cela signifiait aussi de traiter les gens sur un pied d'égalité. Bien avant sa carrière politique, dans son travail d'acheteur, il accueillait, sans négocier au rabais, les prix demandés par les « cultivateurs ». Son parcours historique passionné et bien enraciné dans notre milieu, le rendait proche des gens et de leurs problèmes. La population lui en sera toujours reconnaissante ! Il savait l'écouter de sorte à toujours mieux servir le bien commun. On a souvent parlé et écrit sur les années de « la Grande Noirceur », lors du règne de M. Duplessis... mais c'est sous ce règne qu'il y a eu l'électrification rurale, le crédit agricole et qu'il s'est construit plus de 6 000 écoles au Québec ! Si ces lieux sont des « passeurs de lumière »... comme « noirceur », on repassera !

Plus près de nous, comment ne pas rappeler une grande victoire personnelle du ministre Claude-G. Gosselin, au Conseil des ministres, au milieu des années 60 ? Ces derniers acceptaient de verser une somme de 38 millions pour le nouveau CHUS-Fleurimont. Une bien grosse somme pour l'époque. Plus encore, il proposait une vision nouvelle pour ce grand centre hospitalier. Ce CHUS nouveau ne serait

Photo : Mémoires de députés

M. Claude-G. Gosselin a participé, en 2007, à la série *Mémoires de députés*.

pas celui d'un centre pour santé mentale, mais un CHUS dont la vocation serait celle de la médecine et de la recherche ! Il a dû naviguer avec humanisme, intelligence et habileté pour que le Conseil exécutif adhère à sa vision ! Nous bénéficions, encore tous, aujourd'hui, de cette décision majeure et historique.

Qu'on se souvienne aussi de son projet bien à lui d'implanter, ici, à East Angus, un centre de recherche et de reboisement, nommé La Sapinière, un projet si emballant que même notre commission scolaire d'alors a utilisé le nom, comme patronyme ! Cette réalisation, riche en promesses, suscitait même la convoitise d'autres régions.

En dépit du fait que, souvent, l'engagement politique s'avère bien ingrat, je veux rappeler à notre mémoire collective votre fidèle engagement, porteur de valeurs et de décisions bien concrètes pour notre milieu. En ce sens, aujourd'hui, Monsieur Gosselin, nous, citoyens, tenons à témoigner de notre reconnaissance en vous disant, solidairement, merci d'avoir été là, pour nous !

■ **Charles Labrie, Bury**
Enseignant à la polyvalente Louis-Saint-Laurent
d'East-Angus (collaboration spéciale)

Photographies officielles de la 32e législature, 1981.
Fonds Assemblée nationale du Québec, photographe : Kedl.

René Lévesque et le monde : nouvelles perspectives

La Fondation René-Lévesque tiendra son 4e colloque autour du thème *René Lévesque et le monde : nouvelles perspectives*. L'objectif de ce colloque est de faire une première synthèse de la pensée de René Lévesque concernant la politique internationale, et ce, à divers moments de sa carrière comme journaliste et homme politique. Il ne s'agira pas, selon la Fondation, d'étudier les relations internationales du Québec, mais d'analyser comment René Lévesque percevait les changements politiques dans le monde bipolaire de l'après-guerre.

Ce 4e colloque sur l'ancien premier ministre du Québec aura lieu le 14 octobre 2016 dans l'amphithéâtre du nouveau pavillon Pierre Lassonde du Musée national des beaux-arts du Québec, à Québec.

Les anciens parlementaires qui aimeraient collaborer à la tenue de ce colloque ou l'appuyer financièrement peuvent communiquer avec le président de la Fondation René-Lévesque, notre collègue Yves L. Duhaime, ou encore avec monsieur Guy Lachapelle, président du comité organisateur de ce colloque : **secretariat@fondationrene-levesque.org**.

Téléphone : 514 274-1056.

LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE HONORÉ POUR SON PARCOURS EXCEPTIONNEL

Le président de l'Assemblée nationale, M. Jacques Chagnon, a été nommé, le 2 février dernier, Officier de l'Ordre national de la Légion d'honneur par le président de la République française, M. François Hollande.

Plus d'une centaine de personnes, dont plusieurs sénateurs, députés et ministres français, se sont déplacées au palais du Luxembourg pour assister à la remise de la décoration par le président du Sénat français, M. Gérard Larcher. Cette haute distinction souligne le parcours exceptionnel de M. Chagnon, plus particulièrement son engagement en faveur de la Francophonie et sa contribution à l'enrichissement des relations entre le Québec et la France.

« Je reçois cette distinction honorifique au nom de tous les députés de la Francophonie qui exercent des rôles multiples en matière de diplomatie parlementaire. J'estime qu'il s'agit d'un honneur qui récompense la qualité de la diplomatie parlementaire québécoise et son rôle tout à fait original et de premier plan qui s'exerce à travers elle dans toute la Francophonie », a déclaré le président Jacques Chagnon.

Rappelons que la Légion d'honneur est la plus haute distinction française remise au nom du chef d'État et reconnaissant les personnes les plus méritantes issues de tous les domaines d'activité.

Source : Assemblée nationale du Québec

Photo : © Sénat/C. Lebrun

M. Chagnon au moment de la cérémonie. Il est en compagnie du président du Sénat français, M. Gérard Larcher, et de la secrétaire générale de l'Organisation internationale de la Francophonie, M^me^ Michaëlle Jean.

ANCIENS PARLEMENTAIRES **EN ACTION**

M. Vincent Auclair
Député de Vimont (2003-2012)

M. Auclair est membre depuis 2015 de la Fondation de la Cité de la Santé, à Laval, spécialiste des dons planifiés. Il est aussi conférencier en matière de planification financière.

M. André Beaudin
Député de Gaspé (1985-1994)

M. Beaudin fait partie des quatre premières personnalités nommées membre de l'Ordre de la Gaspésie, en reconnaissance de son implication remarquable et de son apport au développement de la Gaspésie.

M. Hubert Benoit
Député de Montmorency (2007-2008)

M. Benoit a été élu au conseil d'administration du centre communautaire Le Pivot, à Québec, notamment au sein du comité voué au succès de la campagne de financement 2016-2017 de cet organisme impliqué auprès des personnes défavorisées, tant économiquement que socialement, de la grande région de Québec.

M. Karl Blackburn
Député de Roberval (2003-2007)

M. Blackburn, au printemps 2015, a prononcé une conférence à un colloque du journal *Les Affaires* sur le thème de l'accessibilité sociale.

M. André Boulerice
Député de Saint-Jacques (1985-1989) et de Sainte-Marie–Saint-Jacques (1989-2005)

M. Boulerice, le 9 mars 2016, à Santiago du Chili, a été honoré par la Maison de l'Amitié Chili-Québec pour avoir agi en tant qu'observateur parlementaire international lors du plébiscite de 1988 qui mit fin à la dictature militaire qui prévalait au Chili. Il a été le seul parlementaire canadien à participer à cette consultation.

La Maison de l'Amitié Chili-Québec a tenu à le remercier pour son engagement envers les Chiliens et sa constante présence auprès de la communauté chilienne établie au Québec.

Par ailleurs, à cette même occasion, la Fondation Salvador-Allende a fait savoir qu'elle lui remettra, à Montréal, la Médaille d'honneur de la Fondation en guise de reconnaissance et pour son soutien indéfectible envers le peuple chilien dans sa lutte pour le retour à la démocratie.

M^me^ Jocelyne Caron
Députée de Terrebonne (1989-2007)

M^me^ Caron a été élue vice-présidente de la Conférence des juges administratifs du Québec qui regroupe près de 300 juges administratifs. Elle a aussi été responsable de la Journée nationale de la justice administrative au sein de cet organisme.

M. Claude Castonguay
Député de Louis-Hébert (1970-1973)

M. Castonguay a publié, dans le quotidien *La Presse* du 15 février 2016, un texte intitulé « Les limites de la croissance ».

ANCIENS PARLEMENTAIRES **EN ACTION**

M. Jean-Pierre Charbonneau
Député de Verchères (1976-1989)
et de Borduas (1994-2006)

M. Charbonneau est, depuis l'automne 2015, membre du conseil d'administration de l'organisme Groupe, Femmes, Politique et Démocratie qui milite pour une plus grande participation des femmes à la vie politique du Québec. Il est également membre du conseil d'administration d'Oxfam-Québec et préside une de ses sociétés affiliées, Développement, Expertise et Solidarité Internationale. Il est aussi membre du Comité des gouverneurs du Gala des prix policiers.

M. Charbonneau a prononcé à l'automne 2015 plusieurs conférences sur l'éthique, le leadership d'impact, les défis du syndicalisme québécois et les institutions politiques de l'État du Québec. Il a présidé, durant cette période, le Forum sur la santé au travail tenu à Montréal. Plus récemment, il a prononcé deux autres conférences sur l'éthique ainsi que sur l'intelligence collective et la responsabilité citoyenne.

Militant pour la réforme du mode de scrutin du Québec, il est le porte-parole du Mouvement Démocratie Nouvelle. Il est également formateur pour l'Institut québécois d'affaires publiques-Forum Espace public. Depuis le début de l'année 2016, M. Charbonneau agit comme ambassadeur et conseiller du projet-pilote PhiloJeunes de la Chaire UNESCO d'études des fondements philosophiques de la justice et de la société démocratique de l'UQAM.

M. Michel Clair
Député de Drummond (1976-1985)

M. Clair est le nouveau président d'Alliance Santé Québec, un organisme visant à accroître la performance en recherche et en innovation dans la région de Québec.

M. Pierre Corbeil
Député d'Abitibi-Est (2003-2007
et 2008-2012)

M. Corbeil a été élu, en novembre 2015, préfet de la MRC de la Vallée de l'Or. Il a reçu, le 27 avril 2016, le prix Régis-Laurin de l'Association des groupes de ressources techniques du Québec, un prix remis à des élus municipaux pour leur contribution à l'avancement du logement social et communautaire. M. Corbeil a aussi participé à la 8e édition d'Objectif Nord à titre de maire de Val d'Or. Enfin, c'est en tant que maire qu'il a donné une conférence devant les membres de la Chambre de commerce de Val d'Or.

M. Albert Côté
Député de Rivière-du-Loup
(1985-1994)

M. Côté a reçu le prix Reconnaissance exceptionnelle 2015 du Conseil de l'industrie forestière du Québec, qui est remis à une personnalité ayant contribué à l'essor du secteur forestier.

Mme Danielle Doyer
Députée de Matapédia (1994-2012)

Mme Doyer a donné plusieurs conférences à titre de présidente d'honneur de l'UPA Bas-Saint-Laurent et lors des célébrations soulignant le 8 mars, Journée internationale de la femme.

M. Antoine Drolet
Député de Portneuf (1970-1973)

M. Drolet a participé, à titre d'ancien chef de cabinet de Robert Burns, à l'écriture de la biographie de ce dernier par M. André Larocque. Il a participé, le 15 mars 2016, à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale, au lancement de ce livre. Il a été réélu, pour une 12e année consécutive, président de la Ligue de quilles Soleil Levant qui regroupe des joueurs et joueuses du 3e âge de Québec, de l'Ancienne-Lorette et de Saint-Augustin.

Lancement de la biographie de Robert Burns

M. Joseph Facal
Député de Fabre (1994-2003)

M. Facal a reçu, lors du 12e Gala des Patriotes, le 23 mai dernier, le prix Charles-Hindenlang honorant une personnalité québécoise, née à l'extérieur du Québec, qui a épousé la cause nationale et qui a fait rayonner le Québec au-delà de ses frontières. Ce prix lui a été décerné par le Rassemblement pour un pays souverain.

M. Raymond Garneau
Député de Jean-Talon (1970-1978)

M. Garneau a participé à l'émission *Tout le monde en parlait*, le 22 janvier 2016, sur les ondes de Radio-Canada. L'émission a porté sur la construction du Parc olympique en vue des Jeux de 1976.

M. André Gaulin
Député de Taschereau (1994-1998)

M. Gaulin a participé à une collecte de témoignages sur la basse-ville de Québec pour le Musée de la Mémoire vivante, à Saint-Jean-Port-Joli. Il a également prononcé une conférence sur Gaston Miron devant le groupe Les aînés souverainistes. De plus, il a participé à *Mémoires de députés*, une série d'émissions diffusée par le canal de l'Assemblée nationale.

Mme Louise Harel
Députée de Maisonneuve (1981-1989) et d'Hochelaga-Maisonneuve (1989-2008)

Mme Harel a reçu, le 17 juin 2015, le prix Distinction de l'Association des diplômés en droit de l'Université de Montréal. Elle a également reçu le prix Hommage du Congrès Maghrébin du Québec. Toujours en 2015, elle a reçu le prix René-Chaloult de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec.

M. Gérald Harvey
Député de Jonquière-Kénogami (1960-1966) et de Jonquière (1966-1976)

M. Harvey a relaté son expérience en politique devant les membres du Club de réforme de Québec, à la Citadelle. Il a été intronisé membre à vie de cette institution politique à Québec.

ANCIENS PARLEMENTAIRES **EN ACTION**

M. Normand Jutras
Député de Drummond (1994-2007)

M. Jutras a prononcé une conférence, le 16 avril 2015, en marge du colloque en droit de la santé mentale organisé conjointement par le Barreau de Québec et l'Institut universitaire en santé mentale de Québec sur le thème : *Le curateur public ; régimes de protection et mandat d'inaptitude*. Le 11 juin 2015, il a donné devant les membres de l'Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic,une conférence intitulée *L'engagement bénévole en défense des droits*. Plus tard, en octobre 2015, à Montréal, il a été conférencier au colloque de l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec sur le thème *Protéger autrement*. Durant cette période, il a prononcé aussi une conférence intitulée *Le Curateur public du Québec : les droits des personnes vulnérables* devant les membres du Regroupement provincial des comités des usagers réunis à Laval. Finalement, en janvier 2016, il a été conférencier et maître de cérémonie, au Palais des congrès de Montréal, devant les membres du Barreau du Québec (Service de formation continue) lors d'un colloque sur la protection des personnes vulnérables.

M. Bernard Landry
Premier ministre du Québec
(2001-2003)

M. Landry a été nommé, le 28 avril 2016, président d'honneur de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Il est le septième premier ministre du Québec à se joindre à la Société Saint-Jean-Baptiste depuis sa fondation, en 1834.

M^me^ Lisette Lapointe
Députée de Crémazie (2007-2012)

M^me^ Lapointe a publié, dans le *Journal de Montréal* du 26 octobre 2015, un article intitulé « Octobre 1995, la prochaine fois sera la bonne ». Elle a participé, sur les ondes de Télé-Québec, à l'émission *Fièvre politique*, et donné une entrevue à l'émission *Rencontre* de la chaîne CPAC.

M. Benoît Laprise
Député de Roberval (1994-2003)

M. Laprise a été intronisé, le 11 juin 2015, à l'Ordre de la Société des Vingt-et-Un, comme bâtisseur de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Il a également reçu un diplôme de la Ville de La Baie à titre de bâtisseur. Il a aussi participé à l'écriture de l'histoire de la Coop des deux rives.

M. Michel Leduc
Député de Fabre (1981-1985)

M. Leduc a été nommé, en mars dernier, président du conseil d'administration de la fête nationale à Laval. Le 29 avril, il a animé l'atelier portant sur la coopération décentralisée vue par des élus municipaux à l'occasion d'un forum organisé par la Société du patrimoine politique du Québec (SOPPOQ), sous la présidence d'honneur de M. Paul Gérin-Lajoie. Le colloque a porté sur le thème « Cinquante ans de coopération France-Québec : vers de nouveaux horizons ». L'ouverture du forum a permis d'entendre notre collègue Jean-François Simard, le président de la SOPPOQ.

M^me^ Diane Legault
Députée de Chambly (2003-2006)

M^me^ Legault a été nommée directrice générale de la Fédération canadienne des organismes de règlementation dentaire. Elle est également ambassadrice de la Fondation les Impatients. À la fin de l'année 2015, elle a aussi été élue présidente du Club de golf La Vallée de Richelieu.

M. Christian Lévesque
Député de Lévis (2007-2008)

M. Lévesque a obtenu un diplôme de l'École d'entrepreneurship de Beauce (programme Élite) en avril 2016.

Il a participé également à plusieurs reprises, en janvier et mars 2016, à l'émission *Le Club des ex* sur les ondes de Radio-Canada.

ANCIENS PARLEMENTAIRES **EN ACTION**

M. Norman MacMillan
Député de Papineau (1989-2012)

M. MacMillan a reçu le titre de personnalité de l'année, des cinquante dernières années, au dernier Gala sportif et culturel de Buckingham des Chevaliers de Colomb, le 28 décembre 2015.

M. Léopold Marquis
Député de Matapédia (1976-1985)

M. Marquis a été élu membre du conseil d'administration de la Société d'histoire et de généalogie de la Matapédia.

M^me^ Marie Malavoy
Députée de Sherbrooke (1994-1998) et de Taillon (2006-2014)

M^me^ Malavoy a publié une nouvelle intitulée *Les vieux cahiers* dans l'ouvrage collectif *Le référendum de 1995 – Pour quelques oui de plus*, paru en novembre 2015, aux Éditions Somme toute.

M. Charles Messier
Député de Saint-Hyacinthe (1985-1994)

M. Messier a participé à une mission, en octobre 2015, à titre d'observateur lors des élections présidentielles en Haïti, dans la région de Jacmel.

M^me^ Pauline Marois
Première ministre du Québec (2012-2014)

M^me^ Marois a reçu les hommages de quelque 300 personnes lors d'une cérémonie le 7 mars 2016 à la Grande Bibliothèque. Un livre hommage contenant plus de 15 000 signatures lui a été remis en guise de gratitude pour sa remarquable carrière politique et son immense contribution à la société québécoise. Cette cérémonie s'inscrivait dans le contexte de l'année du 75^e^ anniversaire du droit de vote des femmes au Québec.

M. Yves Michaud
Député de Gouin (1966-1970)

M. Michaud a reçu, le 30 mars 2016, le prix spécial Grand Ambassadeur du Palais des congrès de Montréal. Le Club des Ambassadeurs lui a remis ce prix pour son exceptionnelle contribution, alors qu'il occupait le poste de président-directeur général du Palais des congrès, de 1984 à 1987, à l'ouverture du Québec sur le monde et au rayonnement international de Montréal. Sous sa gouverne, la ville de Montréal a pris une place importante sur l'échiquier mondial des destinations touristiques d'affaires.

M. Pierre Marois
Député de Laporte (1976-1983)

M. Marois a signé la préface du livre *Bernard Landry, l'homme fidèle* publié en avril 2016 aux Éditions Mots en toile.

M. Jacques-Yvan Morin
Député de Sauvé (1973-1984)

M. Morin a collaboré à l'ouvrage collectif *Retour sur les États généraux : Continuités et ruptures d'un projet national*, publié aux Presses de l'Université du Québec à Montréal (2016).

ANCIENS PARLEMENTAIRES **EN ACTION**

M. Michel Morin
Député de Nicolet-Yamaska
(1994-2007)

M. Morin siège à titre de vice-président de la Fondation du collège Notre-Dame de l'Assomption.

M. Thomas Mulcair
Député de Chomedey (1994-2007)

M. Mulcair a publié, en août 2015, son autobiographie, intitulée *Le courage de ses convictions*, chez Michelle Tisseyre Éditeur.

M. Roger Paquin
Député de Saint-Jean (1994-2003)

M. Paquin a participé, le 4 novembre 2015, à une émission de la Télévision du Haut-Richelieu, sur le 20e anniversaire du référendum de 1995 tel qu'il a été vécu dans le Haut-Richelieu. Le 27 novembre, il a été nommé Patriote de l'année, titre auquel est assorti le prix La Rose de Larochelle, attribué par la Société nationale des Québécois Richelieu-Saint-Laurent lors de la Grande tablée des patriotes 2015, sous la présidence d'honneur du premier ministre Bernard Landry. Ce prix a fait l'objet, les 21 novembre et 3 décembre, de deux articles dans l'hebdomadaire *Le Canada Français*. On peut lire l'allocution prononcée le 27 novembre par M. Paquin à l'adresse suivante : snqrsl.quebec/fr/prix-la-rose-de-larochelle/

M. Benoît Pelletier
Député de Chapleau (1998-2008)

Depuis 2015, M. Pelletier est membre du comité externe chargé d'examiner des options pour une réponse législative à l'affaire Carter vs Canada, un comité mis sur pied par le gouvernement du Canada sur l'aide médicale à mourir.

M. Irvin Pelletier
Député de Rimouski (2007-2014)

M. Pelletier préside, depuis 2015, la section Bas-Saint-Laurent–Gaspésie de la Fondation des parlementaires québécois–Cultures à partager. Il est aussi membre du conseil d'administration, à titre de trésorier, de la Réserve faunique Duchénier.

M. Camille Picard
Député de Johnson (1980-1981)

M. Picard a été élu, le 15 décembre 2015, président de la Fondation Mgr Jean-Marie-Fortier, à Sherbrooke. Le patrimoine de cette fondation dépasse aujourd'hui les 11 millions de dollars.

M. Sylvain Simard
Député de Richelieu (1994-2012)

M. Simard est membre depuis 2015 de la Société de développement économique Sorel-Tracy. Le 25 avril dernier, il a été nommé intervenant économique de l'année lors du Gala économique Sorel-Tracy. Il a prononcé une conférence au colloque annuel du Bureau du Vérificateur général du Québec sur le thème : La vérification des sociétés commerciales, le cas de la SAQ.

M. Bertrand St-Arnaud
Député de Chambly (2008-2014)

M. St-Arnaud a été nommé juge à la Cour du Québec. Il exerce ses fonctions à la Chambre criminelle et pénale de Salaberry-de-Valleyfield.

ANCIENS PARLEMENTAIRES **EN ACTION**

M^me^ Carole Théberge
Députée de Lévis (2003-2007)

M^me^ Théberge a agi à titre de présidente d'honneur du défilé de mode patrimoniale « Les fleurs boréales », le 11 mai 2016, au profit de la Maison Louis-Fréchette, à Lévis. Elle siège également au sein du conseil d'administration de l'Institut national du sport du Québec. En 2017, elle coprésidera le Comité du 150^e^ anniversaire du Parti libéral du Québec.

M. Jacques Tremblay
Député d'Iberville (1985-1989)

M. Tremblay est le nouveau président du conseil d'administration des Amis de l'église patrimoniale de l'Acadie, à Saint-Jean-sur-Richelieu, un organisme voué à la restauration et à la conservation de cette église.

M^me^ Cécile Vermette
Députée de Marie-Victorin (1985-2007)

M^me^ Vermette est membre du conseil d'administration de la Fondation de la Maison de soins palliatifs Source Bleue et, depuis le 21 décembre 2015, directrice générale par intérim de cet organisme de Boucherville.

M. Russell Williams
Député de Nelligan (1989-2004)

M. Williams s'est vu accorder le statut de membre honoraire de l'Association canadienne des ex-parlementaires pour sa contribution exceptionnelle à la Fondation pour l'éducation de cette association.

M. John Grant

Formule renouvelée de la série *Mémoires de députés*

Après 10 années de production, 269 émissions et 87 anciens députés interviewés, la série *Mémoires de députés*, dans laquelle d'anciens parlementaires témoignent de leur expérience parlementaire, s'est renouvelée.

L'animation a été confiée à John Grant, un ancien journaliste de la Tribune de la presse, dans une toute nouvelle facture visuelle et sonore. La formule narrative a aussi été bonifiée par l'ajout d'archives vidéo permettant de se replonger dans les événements évoqués par les invités. La diffusion de la série remodelée est prévue à l'automne 2016.

Source : *Rapport d'activité 2015-2016* de l'Assemblée nationale du Québec.

Photo : BAnQ, Ministère des Communications du Québec, photographe : Jean-Yves Duval

Monsieur Guy Bélanger,
député de Laval-des-Rapides de 1985 à 1993, est décédé à Lac-Supérieur le 18 février 2016, à l'âge de 74 ans.

M. Bélanger est né à Chicoutimi. Il a obtenu une maîtrise en psychoéducation de l'Université de Montréal en 1971.

Psychoéducateur à Boscoville de 1964 à 1971. Directeur du service de consultation au Centre de psychoéducation du Québec de 1972 à 1977. Professeur adjoint à l'Université de Montréa, de 1974 à 1979. Directeur général de la Maison Notre-Dame-de-Laval, de 1976 à 1982, et du Centre des services sociaux Richelieu, de 1982 à 1985.

Président de l'Association des directeurs généraux des services de santé et des services sociaux du Québec en 1982. Administrateur du centre hospitalier Pierre-Boucher en 1983 et 1984. Il a été membre de divers organismes, dont la Chambre de commerce de Saint-Bruno.

Conseiller municipal de Saint-Bruno-de-Montarville de 1979 à 1985. Élu député libéral dans Laval-des-Rapides en 1985. Réélu en 1989. Il a présidé quelques commissions parlementaires. A démissionné le 16 juin 1993.

Il a été conseiller municipal à Lac-Supérieur du 4 juin 2004 au 14 mars 2007.

Photo : Fonds Assemblée nationale du Québec, photographe : Daniel Lessard

Monsieur Yvon Charbonneau,
député de Bourassa de 1994 à 1997, est décédé à Plantation (Floride) le 22 avril 2016, à l'âge de 75 ans et 9 mois.

M. Charbonneau est né à Mont-Saint-Michel. Il a notamment obtenu une maîtrise en littérature française de l'Université de Montréal en 1968 et une maîtrise en science politique de l'Université Laval en 1980.

Professeur de français de 1961 à 1969. Président de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) de 1970 à 1978 et de 1982 à 1988. Conseiller spécial et directeur des communications et affaires internationales à la CEQ. Président de la Commission d'enquête sur les déchets dangereux en 1989 et en 1990. Vice-président des relations publiques, division de l'environnement, pour le Groupe SNC-Lavallin de 1990 à 1992. Président et consultant pour le cabinet d'affaires publiques Premier et Consult Enjeu en 1992. Vice-président planification et développement de la Société québécoise de développement de la main-d'œuvre en 1993 et en 1994.

M. Charbonneau a été membre de plusieurs associations dans le domaine de l'éducation, des droits humains et de l'environnement.

Élu député libéral dans Bourassa en 1994. Vice-président de la Commission de l'Éducation du 1er décembre 1994 au 8 avril 1997. A démissionné le 2 mai 1997 pour se porter candidat aux élections fédérales. Élu député libéral fédéral dans Anjou–Rivière-des-Prairies en 1997. Réélu en 2000, ne s'est pas représenté en 2004.

Ambassadeur et délégué permanent du Canada auprès de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture de septembre 2004 à septembre 2006.

Photo : Jean-Paul Champagne

Monsieur François Cloutier,
député d'Ahuntsic en 1970 et de l'Acadie de 1973 à 1976, est décédé le 23 mars 2016, à l'âge de 93 ans et 11 mois. Né à Québec, il était titulaire notamment d'un doctorat en médecine de l'Université Laval (1948), ainsi que d'un diplôme en neurologie (1949) et un en psychiatrie (1952) de la Faculté de médecine de Paris.

De 1948 à 1966, il a fait carrière en médecine et en psychiatrie, aussi bien au Québec qu'à l'étranger, dans de nombreux établissements. Il a aussi été assistant-professeur à la Faculté de médecine de l'Université de Montréal et directeur général de la Fédération mondiale pour la santé mentale à Genève.

Élu député libéral dans Ahuntsic en 1970. Réélu dans L'Acadie en 1973. Ministre des Affaires culturelles dans le cabinet Bourassa du 12 mai 1970 au 2 février 1972 et du 21 février au 13 novembre 1973, ministre de l'Immigration du 29 octobre 1970 au 15 février 1972, ministre de l'Éducation du 2 février 1972 au 31 juillet 1975, ministre des Affaires intergouvernementales du 31 juillet 1975 au 12 octobre 1976, date de sa démission du cabinet. Vice-président de l'Agence de coopération culturelle et technique en 1975. Nommé délégué général du Québec à Paris le 29 septembre 1976. Il a occupé ce poste jusqu'en février 1977.

A exercé de nouveau comme médecin psychiatre à Paris, puis a pris sa retraite en 1990.

Auteur de *L'enjeu, mémoires politiques, 1970-1976 (1978), de La médecine verticale - plaidoyer pour un humanisme médical* (2010) et de plusieurs ouvrages et articles dans le domaine de la psychiatrie.

Décoré, entre autres, du grade de commandeur du Mérite national français et de chevalier des Arts et des lettres. A reçu le prix René-Chaloult (2005) et le prix Richelieu Senghor (2011).

Monsieur Victor Charles Goldbloom, député de D'Arcy-McGee de 1966 à 1979, est décédé le 15 février 2016, à l'âge de 92 ans et demi.

M. Goldbloom est né à Montréal. Il a obtenu un diplôme de médecine de l'Université McGill en 1945, puis de pédiatrie, en 1950. Professeur de pédiatrie, de sociologie et d'économie de la médecine à l'Université McGill de 1950 à 1970.

Il a été élu député libéral dans D'Arcy-McGee en 1966. Réélu en 1970, 1973 et 1976. Ministre sans portefeuille dans le cabinet Bourassa, du 12 mai 1970 au 21 février 1973. Ministre des Affaires municipales, du 21 février au 12 novembre 1973, puis ministre des Affaires municipales et de l'Environnement, du 12 novembre 1973 au 25 novembre 1976. A démissionné le 16 octobre 1979.

Il a notamment présidé le Conseil canadien des chrétiens et des juifs, de 1979 à 1987, et le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, de 1987 à 1990. Parmi ses diverses fonctions, notons qu'il a été Commissaire aux langues officielles, de 1991 à 1999 et membre fondateur de la Fondation Jules et Paul-Émile Léger, en 1981.

Récipiendaire de doctorats honorifiques de quelques universités, dont celle de Toronto, McGill et Concordia. Il a été, entre autres, officier (1984), puis compagnon de l'Ordre du Canada (2000) et officier de l'Ordre national du Québec (1991).

A publié *Les ponts du dialogue* en 2015.

Collection Assemblée nationale du Québec, photographe : Roch Théroux

Monsieur Denis Hardy, député libéral de Terrebonne de 1965 à 1966, puis de 1970 à 1976, est décédé le 12 mai 2016, à l'âge de 80 ans et 3 mois.

M. Hardy est né à Sainte-Thérèse. Après avoir suivi des cours de droit et de science politique à l'Université de Montréal, il a été admis au Barreau du Québec en janvier 1964. Puis, il a pratiqué le droit à Saint-Jérôme et à Sainte-Thérèse. Il a aussi été conseiller juridique de la Chambre de commerce de Saint-Jérôme ainsi que professeur de droit et de science politique au cégep de Saint-Jérôme et au cégep Lionel-Groulx.

Il a été élu député libéral dans Terrebonne à l'élection partielle du 18 janvier 1965. Adjoint parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce du 19 janvier au 18 avril 1966. Défait en 1966. Réélu en 1970 et en 1973. Vice-président de l'Assemblée nationale du 10 juin 1970 au 28 février 1973. Adjoint parlementaire du ministre des Affaires culturelles du 28 février au 25 septembre 1973. Ministre des Affaires culturelles dans le cabinet Bourassa du 13 novembre 1973 au 5 août 1975. Ministre des Communications du 5 août 1975 au 26 novembre 1976 et leader parlementaire adjoint d'août 1975 à octobre 1976.

Par la suite, M. Hardy a été avocat-conseil au cabinet Gourd, Mayrand et Brunet à compter du 3 mars 1978. De plus, il a exercé le droit au cabinet Duquette et Hardy. Il a été notamment président de la Commission de reconnaissance des associations d'artistes du 1er avril 1988 jusqu'en 1998.

Parmi les fonctions qu'il a exercées dans différents conseils d'administration, notons qu'il a été administrateur, de 1997 à 1999, vice-président, de 1999 à 2001, puis président de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec de mai 2001 à octobre 2003. Gouverneur de la Fondation des parlementaires québécois-Culture à partager. Nommé gouverneur de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec le 20 mai 2011.

En 2006, il a reçu le prix Jean-Noël-Lavoie pour ses réalisations et son dévouement envers l'Amicale des anciens parlementaires du Québec et le prix Jean-Marc-Boisvert pour son implication sociale et ses réalisations.

Photo : Collection Assemblée nationale du Québec

Madame Marie-Claire Kirkland, députée de Jacques-Cartier de 1961 à 1966, puis de Marguerite-Bourgeoys de 1966 à 1973, est décédée le 24 mars 2016, à l'âge de 91 ans et 6 mois.

Madame Kirkland est née à Palmer, dans l'État du Massachusetts, le 8 septembre 1924.

Titulaire d'un baccalauréat ès arts et d'une licence en droit de l'Université McGill, elle a été admise au Barreau du Québec en 1952. Elle a exercé la profession d'avocate à Saint-Pierre et à Montréal, au cabinet de M[es] Cerini et Jamieson, de 1952 à 1961.

Elle a été élue députée libérale dans Jacques-Cartier à l'élection partielle du 14 décembre 1961. Réélue en 1962, puis dans Marguerite-Bourgeoys en 1966 et en 1970. Assermentée ministre sans portefeuille dans le cabinet Lesage le 5 décembre 1962. Ministre des Transports et des Communications du 25 novembre 1964 au 16 juin 1966. Ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche dans le cabinet Bourassa du 12 mai 1970 au 15 février 1972. Première ministre intérimaire du 2 au 6 août 1972. Ministre des Affaires culturelles du 2 février 1972 au 14 février 1973.

Puis, madame Kirkland a été nommée juge de la Cour provinciale et présidente de la Commission du salaire minimum le 14 février 1973. Enfin, elle a été juge dans le district judiciaire de Montréal à compter de 1980 et a pris sa retraite en 1991.

Elle a été notamment gouverneure à vie de la Corporation de l'Hôpital Douglas et fondatrice et présidente du chapitre canadien de l'Alliance internationale des femmes.

Outre des doctorats honorifiques, de nombreuses distinctions couronnent sa carrière, entre autres : chevalier de l'Ordre national du Québec (1985), membre de l'Ordre du Canada (1992), Médaille du Gouverneur général (1993) et Médaille du Barreau 2004-2005 pour sa contribution exceptionnelle au Québec moderne.

Enfin, elle est la première femme au Québec qui a eu des funérailles nationales.

Photo : Fonds Assemblée nationale, photographe : Daniel Lessard

Monsieur Réjean Lafrenière, député de Gatineau de 1989 à 2007, est décédé le 30 avril 2016 à l'âge de 80 ans et 7 mois.

M. Lafrenière est né à Messines, près de Maniwaki. Il a étudié au Séminaire et à l'École des arts et métiers de Mont-Laurier.

Gérant de 1956 à 1966, puis propriétaire du magasin général H. Lafrenière enr. Fondateur et propriétaire de Lac-Sainte-Marie Realty, de 1970 à 1988. Copropriétaire et promoteur du Domaine Neufchatel à compter de 1979.

Membre fondateur du foyer d'accueil de Gracefield en 1967. Gouverneur du centre hospitalier de Maniwaki en 1983. Membre du Comité consultatif pour la région de l'Ouest du Québec concernant l'Entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement économique des régions en 1989. Fondateur, en 1989, de la Fondation Bürhle destinée à offrir une aide financière aux étudiants en tourisme et en hôtellerie de la région de la Vallée-de-la-Gatineau.

Membre de l'exécutif de l'Union nationale dans les années 1960. Maire de la municipalité de Hincks, devenue par la suite Lac-Sainte-Marie, de 1967 à 1989. Préfet de la Corporation du comté de Gatineau en 1968 et en 1969 et de la municipalité régionale de comté (MRC) de la Vallée-de-la-Gatineau de 1983 à 1989. Commissaire à la Commission scolaire régionale Henri-Bourassa et à la Commission scolaire de la Haute-Gatineau de 1974 à 1979.

M. Lafrenière a été élu député libéral dans Gatineau en 1989. Réélu en 1994, en 1998 et en 2003. Adjoint parlementaire au ministre des Ressources naturelles et ministre délégué aux Affaires autochtones du 9 mars au 26 septembre 1994. Adjoint parlementaire au ministre des Transports du 21 mai 2003 au 21 février 2007.

Monsieur Jean-Paul L'Allier, député de Deux-Montagnes de 1970 à 1976, est décédé à Québec, le 5 janvier 2016, à l'âge de 77 ans et 4 mois.

Monsieur L'Allier est né à Hudson. Il était titulaire d'un diplôme d'études supérieures en droit de l'Université d'Ottawa. Admis au Barreau du Québec en juin 1963.

Il a exercé sa profession d'avocat à Hull et à Ottawa. Professeur aux facultés de droit et de commerce de l'Université d'Ottawa de 1962 à 1965. Maître de recherche et éditeur au Centre africain de formation et de recherche administrative pour le développement à Tanger, au Maroc, de 1964 à 1966. Directeur du service de la coopération avec l'extérieur du ministère des Affaires culturelles de juillet 1966 à avril 1968. Coordonnateur pour le gouvernement du Québec des visites des chefs d'État à Expo 67. Secrétaire général conjoint de l'Office franco-québécois pour la jeunesse de 1968 à 1970.

Monsieur L'Allier a été élu député libéral dans Deux-Montagnes en 1970. Réélu en 1973. Ministre des Communications dans le cabinet Bourassa du 12 mai 1970 au 5 août 1975. Responsable de l'Office franco-québécois pour la jeunesse du 12 mai 1970 au 26 novembre 1976. Ministre de la Fonction publique du 6 octobre 1970 au 12 mai 1972. Ministre des Affaires culturelles du 5 août 1975 au 26 novembre 1976.

Puis, monsieur L'Allier a été délégué général du Québec à Bruxelles de 1981 à 1984. Consul honoraire de Belgique à Québec de 1985 à 1988. Conseiller en affaires publiques de 1984 à 1989.

Par ailleurs, monsieur L'Allier a été maire de Québec de 1989 à 2001, puis maire de la nouvelle Ville de Québec, de 2001 à 2005.

Monsieur L'Allier a obtenu de nombreuses distinctions, dont le grade d'officier de l'Ordre de la légion d'honneur et celui d'officier de l'Ordre national du Québec. La Belgique lui a décerné le titre de commandeur de l'Ordre de Léopold. En outre, il a été élevé commandeur de l'Ordre national de la légion d'honneur. Parmi ses distinctions, figurent le prix René-Chaloult et la médaille de la Ville de Québec, reçue le 2 juillet 2008.

Enfin, il a publié *Les années qui viennent* en 1987.

Photo : Fonds Assemblée nationale du Québec, photographe : W.R. Edwards

Monsieur Georges-Émery Tremblay, député de Bourassa de 1966 à 1973, est décédé à Laval, le 25 janvier 2016, à l'âge de 88 ans et 2 mois.

Monsieur Tremblay est né à Saint-Blaise, près de Saint-Jean-sur-Richelieu. Il a fait des études secondaires à l'Institut Feller.

D'abord camionneur, il a été directeur général du matériel chez Spino Construction à Montréal, de 1951 à 1956. Vice-président de la firme Léo Tremblay Transport de 1956 à 1962. Président de Pneus Tremblay Montréal ltée, de 1962 à 1970. Membre de la Chambre de commerce de Montréal-Nord, du Conseil Francis-Fauteux et de l'Association des industriels de Montréal. Membre fondateur du Club Richelieu-Henri-Bourassa en 1961, de l'Association des hommes d'affaires du Nord et des Chevaliers de Colomb.

Il a été échevin de Montréal-Nord, du 4 novembre 1963 au 5 novembre 1966. Monsieur Tremblay a été élu député libéral dans Bourassa en 1966. Réélu en 1970, il a été ministre des Transports dans le cabinet Bourassa du 12 mai 1970 jusqu'au 25 novembre 1971, date de sa nomination comme ministre responsable de l'Office des autoroutes du Québec.

De 1973 à 1983, il a présidé l'Office des autoroutes du Québec. Enfin, il a assumé de nouveau la présidence de Pneus Tremblay, de 1983 à 1987.

Rediffusion à la mémoire des parlementaires décédés

Afin de rendre hommage aux députés qui sont décédés, l'Assemblée nationale rediffuse sur le Canal les émissions de *Mémoires de députés* auxquelles le député a participé. La mise en œuvre de cette initiative a débuté à l'occasion du décès de Jean-Paul L'Allier, le jeudi 7 janvier 2016.

Source : *Rapport d'activité 2015-2016* de l'Assemblée nationale du Québec.

LES ANCIENS PARLEMENTAIRES DU QUÉBEC SE RENCONTRERONT À MONTRÉAL EN SEPTEMBRE

Afin de favoriser le réseautage et les échanges entre anciens parlementaires, le conseil d'administration de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec (AAPQ) vous propose un déjeuner-conférence à Montréal, le jeudi 15 septembre, à 11 h 15, à l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ).

Pour l'occasion, deux conférenciers de renom, deux ex-parlementaires, vous présenteront la vision et les enjeux de leurs organisations respectives :

- **Madame Liza Frulla, directrice générale de l'ITHQ**
- **Monsieur Christian Dubé, premier vice-président, Québec, de la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ)**

M^me^ Liza Frulla

Photo : Courtoisie de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec

M. Christian Dubé

Photo : Fonds Assemblée nationale du Québec, photographe : Marc-André Grenier

L'activité, ouverte à tous les anciens parlementaires, débutera à 11 h 15 par un cocktail réseautage qui sera suivi du repas et des conférences. Une période d'échanges avec les conférenciers conclura la rencontre vers 14 h 30.

EN RÉSUMÉ

Déjeuner-conférence

Jeudi 15 septembre 2016, de 11 h 15 à 14 h 30

Coût (vin et consommations exclus)

- Ancien parlementaire membre de l'AAPQ : **40 $**
- Ancien parlementaire non membre de l'AAPQ : **55 $**
- Conjoint ou invité : **55 $**

POUR VOUS INSCRIRE

RSVP avant le 1^er^ septembre avec votre paiement. SVP, signalez vos allergies.

Merci de transmettre votre paiement à :

Amicale des anciens parlementaires du Québec

1035, rue des Parlementaires
2^e^ étage, bureau 2.31
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 266-1101 poste 70337

Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ)

3535, rue Saint-Denis
Montréal (Québec) H2X 3P1
Canada
Tél. :1 800-361-5111
www.ithq.qc.ca

LE SALON **DES ANCIENS**

LA BILBLIOTHÈQUE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE ACCUEILLE LE SALON DES ANCIENS PARLEMENTAIRES

Le Salon des anciens parlementaires est situé au local MZ.04 de l'édifice Pamphile-Le May, dans l'enceinte de la magnifique Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec.

Le numéro de téléphone pour nous joindre est le 418 266-1101, poste 70325.

Ce salon vous permet l'utilisation d'un ordinateur, d'un téléphone et d'un télécopieur. Vous êtes tous les bienvenus lors d'un futur séjour sur la colline parlementaire.

Crédits photos

Page couverture : BAnQ, fonds Ministère des Communications, photographe Jean-Yves Bruel.

À moins d'indication contraire, la plupart des photos proviennent de la collection de l'Assemblée nationale du Québec, de Claude Lachance, ou des anciens parlementaires eux-mêmes.

Collaboration spéciale au *Bulletin de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec*

Conseillère en communication à la Direction des communications, des programmes éducatifs et de l'accueil de l'Assemblée nationale de 2007 à 2015, Éliane de Nicolini a collaboré au Bulletin de juin 2016. Elle possède une expérience de trente-cinq ans en communication, acquise dans une dizaine de ministères et d'organismes.

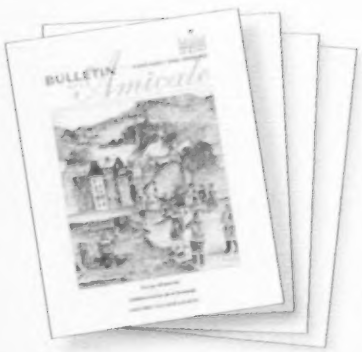

SITE INTERNET DE L'AMICALE :
www.assnat.qc.ca/fra/amicale

Tous les numéros du *Bulletin* depuis 2000 sont accessibles à cette adresse.

Le *Bulletin* est publié par l'Amicale des anciens parlementaires du Québec avec la collaboration des services de l'Assemblée nationale.

COMITÉ DE RÉDACTION
René Blouin
Rita Dionne-Marsolais
Serge Geoffrion
Marie Malavoy
Carole Théberge
Manon Voyer

RESPONSABLE DE L'ÉDITION
Serge Geoffrion

COLLABORATION
Lise Bacon
Lawrence Bergman
Yvan Bordeleau
Jacques Brassard
Claude Castonguay
Jean-Paul Champagne
Norman Delisle
Julie Desautels
Rita Dionne-Marsolais
Gilles Gallichan
Raymond Garneau
André Gaulin
Henri-François Gautrin
Serge Geoffrion
Charles Labrie
Michel Leduc
Michel Létourneau
John Parisella
Matthias Rioux
Jean-Claude Rivest
Jocelyn Saint-Pierre
Carole Théberge

CONCEPTION ET RÉALISATION
Maude Lalancette
Éliane de Nicolini
Manon Voyer

IMPRESSION
Division de la reprographie et de l'imprimerie de l'Assemblée nationale

BUREAU DE LA SECRÉTAIRE DE L'AMICALE
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
Bureau 2.31
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 266-1101, poste 70337
Téléc. : 418 646-3213
Courriel : aapq@assnat.qc.ca
www.assnat.qc.ca/fra/amicale/

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2016
Bibliothèque et Archives Canada

ISSN 1703-1338

Papier fabriqué au Québec